

ORGANISME INTER-ETATS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**Université de Yaoundé II
(SOA)**

IFORD



**INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I.F.O.R.D)**

27^{ème} PROMOTION
(2005-2007)

**DETERMINANTS DES DISPARITES ENTRE SEXES EN
MATIERE DE SCOLARISATION AU TCHAD**

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

*En vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures et Spécialisées en Démographie
(DESSD)*

Option : Collecte et Analyse des données

Sous la direction de :

Présenté et Soutenu
par :
MATCHOKE
Tchouaféné Vounki

Dr. PARFAIT M. ELOUNDOU-ENYEGUE (Directeur)

Dr. HELENE KAMDEM (Lecteur)

Yaoundé, Juillet 2007

Dédicace

A la mémoire de mon frère MATCHOKE

Gongebbe Kaabé ;

A la mémoire de ma sœur MATCHOKE

Bozilbé ;

A la mémoire de la petite PETULA et de sa mère

YANG-INGBE Zippora.

REMERCIEMENTS

La présente étude sur les déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad a été menée à bonne fin grâce au concours de plusieurs personnes et institutions. Qu'il nous soit permis de leur adresser notre reconnaissance.

Nos vifs remerciements s'adressent à Dr. Parfait M. ELOUNDOU-ENYEGUE, notre directeur de mémoire, qui n'a ménagé aucun effort pour l'encadrement de ce travail.

Nous tenons à remercier notre lectrice Dr. Hélène KAMDEM dont les conseils ont servi à améliorer le travail, Dr. Jean WAKAM pour avoir aidé à jeter les bases de cet encadrement sans oublier le personnel enseignant de l'IFORD.

Nos remerciements vont à l'endroit des condisciples de la 27^e promotion dont la collaboration a été d'un avantage incontestable pour la réalisation de ce travail.

Notre profonde gratitude va à l'endroit du gouvernement tchadien à travers l'UNFPA pour le financement de notre étude à l'IFORD.

Nos hommages s'adressent à notre père MATCHOKE Pafingn, à notre mère GONYENE Massingfa, à notre frère et ami DAOU Foka pour tant de sacrifices; à notre épouse DOUZANE Ouaka et notre fiston DJONYABE Chancelin pour tant de privations; nos frères et amis MATCHOKE Lissouba, MATCHOKE Yahra, MATCHOKE Doubané, PAFING SOBDIBE, TCHINZOUMBE Pahimi sans oublier les familles BAIDY Pafing, OUKA Tongba, MBOURING Mbah, BIAKA Tedang.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ACDI** : Action Canadienne pour le Développement Industriel.
- BCR** : Bureau Central de Recensement.
- BET** : Borkou Ennedi Tibesti.
- CFA** : Centre de Formation et d'Apprentissage
- CFC** : Centre de Formation Continue
- CM** : Chef de ménage.
- CNC** : Centre national de Curricula.
- CNS** : Conférence Nationale Souveraine.
- DCAP** : Direction de la Coordination des Activités en matière de Population.
- DDEN** : Délégation Départementale de l'Education Nationale.
- EDS (DHS)** : Enquête Démographique et de Santé (Demographic and Health Surveys).
- ENI** : Ecole Normale des Instituteurs.
- EPT** : Education Pour Tous.
- EVF/EMP** : Education à la Vie Familiale/ Education en Matière de Population.
- IEB** : Inspection de l'Enseignement de Base.
- IESG** : Inspection de l'Enseignement Secondaire Général.
- ISESCO** : Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture
- MEN** : Ministère de l'Education Nationale.
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- ONU** : Organisation des Nations Unies.
- ONUSIDA** : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
- PARSET** : Projet d'Appui à la réforme du Secteur de l'Education au Tchad.
- PIB** : Produit Intérieur Brut.
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
- RT** : République du Tchad.
- SA** : Secteur d'Alphabétisation.
- SIDA** : Syndrome Immuno Déficience Acquise.
- SNRP** : Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
- VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	II
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	III
TABLE DES MATIERES.....	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
LISTE DES FIGURES.....	XI
RESUME.....	XII
ABSTRACT.....	XIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE, PRESENTATION DU TCHAD.....	6
1.1 CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES.....	6
1.2 CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES.....	9
1.3 CARACTERISTIQUES CULTURELLES : LA SITUATION DE LA FEMME TCHADIENNE.....	11
1.4 CARACTERISTIQUES HISTORIQUES.....	13
1.5 ORGANIGRAMME DU SYSTEME EDUCATIF TCHADIEN.....	14
1.6 ORIENTATIONS DU SYSTEME.....	15
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LA LITTERATURE.....	17
2.1 CADRE THEORIQUE.....	17
2.1.1 L'offre scolaire.....	18
2.1.2 La demande scolaire.....	19
2.1.2.1 Facteurs socioculturels.....	19
a) Statut de la femme.....	19
b) Religion.....	20
c) Ethnie.....	21
2.1.2.2 Caractéristiques individuelles et familiales.....	23
a) Niveau d'instruction du chef de ménage.....	23
b) Statut familial de l'enfant.....	24

c) Milieu et région de résidence.....	25
d) Genre	26
2.1.2.3 Contraintes et motivations économiques	28
a) Activité économique du chef de ménage	28
b) Niveau de vie du ménage.....	29
c) Travail des enfants	30
2.1.2.4 Facteurs sociodémographiques	31
a) Structure par âge et sexe du ménage.....	31
b) La taille du ménage.....	32
c) Le sexe du chef de ménage	33
2.2 HYPOTHESES ET SCHEMA CONCEPTUEL	34
2.2.1 Hypothèse Générale :	34
2.2.2 Schéma conceptuel.....	35
2.2.3 Hypothèses Spécifiques:.....	36
2.2.4 Définition des concepts.....	36
CHAPITRE III : ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	38
3.1 SOURCES DES DONNEES UTILISEES	38
3.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	39
3.2.1 Qualité des données sur l'âge	40
3.2.1.1 Qualité des données sur l'âge de l'ensemble de la population enquêtée.	40
a) Rapport de masculinité	41
b) Indice Combiné des Nations Unies	41
c) Indice de Whipple.....	42
3.2.1.2 Qualité des données sur l'âge des personnes de 6 à 24 ans.....	43
a) Rapports de masculinité.....	43
b) Evaluation graphique	44
3.2.1.3 Qualité des données sur l'âge des chefs de ménage	45
3.2.2 Taux de réponses.....	46
3.2.3 Biais lié à la méthodologie de la collecte	47
3.3 MESURE DES VARIABLES	49
3.3.1 Présentation des Variables de l'étude.....	49
3.3.1.1 Variable dépendante.....	49
3.3.1.2 Variables explicatives et/ou de contrôle	49

3.4 METHODES D'ANALYSE	53
<i>CHAPITRE IV : ANALYSE DIFFERENTIELLE DES DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION AU TCHAD</i>	<i>55</i>
4.1 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LES CARACTERISTIQUES DES ENFANTS	55
4.1.1 <i>Scolarisation différentielle selon le sexe et l'âge de l'enfant</i>	<i>55</i>
4.1.2 <i>Scolarisation différentielle selon le lien de parenté avec le chef de ménage</i>	<i>57</i>
4.2 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LE MILIEU ET LA REGION DE RESIDENCE	58
4.2.1 <i>Scolarisation différentielle selon le milieu de résidence</i>	<i>59</i>
4.2.2 <i>Scolarisation différentielle selon la région de résidence.....</i>	<i>61</i>
4.3 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LES CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE	63
4.3.1 <i>Scolarisation différentielle selon l'âge du chef de ménage</i>	<i>63</i>
4.3.2 <i>Scolarisation différentielle selon le sexe du chef de ménage.....</i>	<i>65</i>
4.3.3 <i>Scolarisation différentielle selon le niveau d'étude du chef de ménage.....</i>	<i>66</i>
4.4 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LES CARACTERISTIQUES DU MENAGE.....	68
4.4.1 <i>Scolarisation différentielle selon le niveau de vie du ménage.....</i>	<i>68</i>
4.4.2 <i>Scolarisation différentielle selon la taille du ménage.....</i>	<i>70</i>
4.4.3 <i>Scolarisation différentielle selon la survie des parents.....</i>	<i>72</i>
<i>CHAPITRE V : ESSAI D'IDENTIFICATION DES DETERMINANTS DES DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION AU TCHAD</i>	<i>74</i>
5.1 VUE D'ENSEMBLE	75
5.1.1 <i>Inégalités entre enfants de 6-14 ans</i>	<i>75</i>
5.1.2 <i>Inégalités entre enfants de 15-24 ans</i>	<i>78</i>
5.2 DIFFERENCE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	81
5.3 DIFFERENCE SELON LE NIVEAU DE VIE DU MENAGE	83
5.4 DIFFERENCE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF MENAGE.....	85
5.5 DIFFERENCE SELON LE SEXE DU CHEF MENAGE.....	88
5.6 DIFFERENCE SELON LA REGION DE RESIDENCE	89
<i>SYNTHESE ET CONCLUSION GENERALE.....</i>	<i>91</i>

ANNEXE 95
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... 97

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 3.1 : RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGES A L'EDS-II (TCHAD).	41
TABLEAU 3.2 : INDICES DE WHIPPLE	42
TABLEAU 3.3 : RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE DES ENFANTS DE 6 A 24 ANS A L'EDS-II (TCHAD)	43
TABLEAU 3.4 : TAUX DE REPONSES SELON LES VARIABLES UTILISEES DANS L'ETUDE	47
TABLEAU 3.5 : LISTE DES VARIABLES ET MODALITES	52
TABLEAU 4.1 : VARIATION DES TAUX DE SCOLARISATION PAR SEXE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) SELON LES TRANCHES D'AGES A L'EDS-II (2004)	56
TABLEAU 4.2 : TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET DES GARÇONS ET INDICES DE PARITE IPT (G/F) PAR TRANCHE D'AGES SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE A L'EDS-II (2004)	58
TABLEAU 4.3 : VARIATION DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) A L'EDS-II (2004)	60
TABLEAU 4.4 : VARIATION DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON LA REGION DE RESIDENCE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) A L'EDS-II (2004)	62
TABLEAU 4.5 : VARIATION DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHES D'AGES DU CHEF DE MENAGE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) A L'EDS-II (2004)	64
TABLEAU 4.6 : VARIATION DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) SELON LES TRANCHES D'AGES A L'EDS-II (2004)	65

TABLEAU 4.7 : VARIATION DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON NIVEAU D'ETUDE DU CHEF DE MENAGE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) A L'EDS-II (2004).	67
TABLEAU 4.8: TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON NIVEAU DE VIE DU MENAGE ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) A L'EDS-II (2004).	69
TABLEAU 4.9: TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) PAR TRANCHE D'AGES SELON LA TAILLE DU MENAGE A L'EDS-II (2004).	71
TABLEAU 4.10: TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON LA SURVIE DES PARENTS ET INDICES DE PARITE DES TAUX IPT (G/F) A L'EDS-II (2004).	72
TABLEAU 5.1 : RAPPORT DE CHANCES DE FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6-14 ANS SELON LES CARACTERISTIQUES DE L'ENFANT, DE SON ENVIRONNEMENT ET DU CHEF DE MENAGE (TCHAD 2004).	77
TABLEAU 5.2 : RAPPORT DE CHANCES DE FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DE 15-24 ANS SELON LES CARACTERISTIQUES DE L'ENFANT, DE SON ENVIRONNEMENT, DU CHEF DE MENAGE (TCHAD 2004)	80
TABLEAU 5.3 : SOUS-SCOLARISATION FEMININE PARMIS LES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.	83
TABLEAU 5.4 : SOUS-FREQUENTATION FEMININE PARMIS LES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS, SELON LE NIVEAU DE VIE DU MENAGE	85
TABLEAU 5.5 : SOUS-SCOLARISATION FEMININE PARMIS LES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE.	87
TABLEAU 5.6 : SOUS-SCOLARISATION FEMININE PARMIS LES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS, SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.	89
TABLEAU 5.7 : SOUS-SCOLARISATION FEMININE PARMIS LES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS, SELON LA REGION DE RESIDENCE.	90

TABLEAU A.1 : EFFECTIFS AYANT SERVI AU CALCUL DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES.	95
TABLEAU A.2 : EFFECTIFS AYANT SERVI AU CALCUL DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.	95
TABLEAU A.3 : EFFECTIFS AYANT SERVI AU CALCUL DES TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES ET GARÇONS PAR TRANCHE D'AGES SELON LES VARIABLES DE CONTROLE.	96

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.1: CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD	8
FIGURE 3.1 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES FILLES ET GARÇONS DE 6-24 ANS PAR AGE A L'EDS-II.....	44
FIGURE 3.2: TAUX DE SCOLARISATION (%) PAR AGE DES ENFANTS DE 6-24 ANS A L'EDS-II.....	45
FIGURE 3.3 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES FEMMES ET HOMMES CHEFS DE MENAGE PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX A L'EDS-II...	45
FIGURE 4.1 : TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS PAR SEXE SELON LES TRANCHES D'AGES	57
FIGURE 4.2: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS PAR SEXE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	61
FIGURE 4.3: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS PAR TRANCHE D'AGES ET PAR SEXE SELON LA REGION DE RESIDENCE	63
FIGURE 4.4: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS PAR SEXE ET SELON LE NIVEAU D'ETUDE DU CHEF DE MENAGE.....	68
FIGURE 4.5: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 6-14 ANS ET 15-24 ANS PAR SEXE SELON LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES.....	70

RESUME

Cette étude examine les déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad. Elle vise à une meilleure compréhension des connaissances des inégalités scolaires entre filles et garçons notamment en explorant la variation de celles-ci au sein de plusieurs groupes socioéconomiques définis par la résidence, l'instruction, le sexe et l'âge, le lien de parenté, la survie des parents etc. Le Tchad est particulièrement intéressant comme cadre d'étude en ce sens qu'elle pourrait bénéficier de la manne pétrolière pour résoudre ses multiples problèmes dont celui des inégalités scolaires entre filles et garçons.

L'hypothèse majeure est que les différences de scolarisation seraient plus prononcées chez les groupes vulnérables notamment les ruraux, les pauvres, les moins instruits, les habitants des régions précaires, etc.

Nous faisons cette étude à partir des données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) du Tchad réalisée en 2004. Nous procéderons à une analyse bivariée et une multivariée.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus confirment dans l'ensemble les hypothèses émises sauf dans le cas de la région de résidence. L'étude souligne en particulier que les différences entre sexes sont particulièrement fortes chez les pauvres. Il découle de tout ce qui précède que les politiques appropriées doivent être entreprises pour résoudre ces problèmes dans les zones rurales par l'amélioration de l'offre et des conditions de vie des pauvres.

ABSTRACT

This study investigates the levels and determinants of gender inequalities in schooling in Chad. It advance previous research by exploring variation in gender inequality among different groups defined by residence and several characteristics of the household and household head. Chad is a particular interesting case study because current oil revenues could be used to support appropriate policies to solve several social problems including gender inequality in schooling. The main hypothesis is that these gender differencies are more severe among vulnerable group, such as rural, poor and ineducater household, as well as residents of underprivileged regions.

Our study uses data from Demographic and Health Surveys (DHS) in 2004 in Chad. We apply bivariate and multivariate statistical analyses to test our hypotheses. Our results generally support the main hypothesis, except in the case of region. The study finds paticulary large sex-related difference among rural and poor households. Based on results, we recommend policies to improve the supply of schools in rural settings and subsidize the costs of education for the poor.

INTRODUCTION GENERALE

*« Après la mise au monde, il reste l'éducation. Vivre c'est persévérer dans son être. Et pour une société donnée, c'est par l'éducation qu'elle se perpétue dans son être physique et social. Il s'agit d'un accouchement collectif qui prolonge l'enfantement biologique individuel »
(Ki-zerbo, 1990, p.15)*

L'éducation constitue l'un des attributs les plus importants de la population car elle détermine pratiquement tous les aspects de la vie des individus. Elle est à la fois un moteur de développement économique et un facteur de socialisation et de modernisation. Pour certains, la scolarisation est source de richesse économique (Lange, 1993 cité par DABSOU, 2001). D'autres la considèrent comme source de pouvoir et de liberté, d'autres encore comme un choix judicieux en vue d'échapper à la pauvreté, à la marginalisation et à la mauvaise santé (ACDI, 2001). D'autres enfin la considèrent comme un moyen d'accès au savoir, au savoir être et au savoir-faire. L'instruction acquise à travers la scolarisation est l'un des outils indispensables au bien-être des personnes et au développement socioéconomique et culturel d'un pays. L'éducation peut être aussi une puissante arme pour combattre les grands maux tels que les guerres, les épidémies, la pandémie du VIH/SIDA dont souffre l'humanité actuelle, elle est un facteur d'accroissement du capital humain et par conséquent elle permet d'augmenter les capacités de production des travailleurs.

L'éducation des filles et mères, en particulier, présente des avantages sociaux et économiques incommensurables. En effet, les mères (filles d'aujourd'hui) éduquées ont une plus forte propension à adopter de bons comportements et attitudes en matière de santé et de nutrition que celles qui ne le sont pas. Une longue exposition des filles à la scolarisation augmente leur âge d'entrée en union, réduit leur nombre moyen d'enfants en fin de vie reproductive et prédispose à l'utilisation des moyens contraceptifs modernes; et ces mères éduquées scolariseront convenablement leurs propres filles. Certains auteurs vont plus loin dans leur argumentation en affirmant que le développement durable est irréalisable sans la participation active des femmes. En effet, les attitudes et comportements individuels vis-à-vis de l'environnement sont dans une très large mesure fonction de l'éducation et plus spécifiquement de l'instruction. Celle-ci permet à l'individu de maîtriser certaines

connaissances (des notions concernant le milieu naturel et sa dynamique) et de prendre conscience des enjeux et risques associés à l'environnement. A ce titre, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a fait valoir que « toutes les études montrent qu'il n'y a pas d'outil de développement plus efficace que l'instruction des filles. Aucune autre politique ne peut autant accroître la productivité, réduire la mortalité infantile et maternelle, améliorer l'alimentation et la santé, y compris la prévention contre le VIH/SIDA ».

Pour toutes ces raisons, il est donc normal que la scolarisation retienne l'attention des pouvoirs publics. Cette préoccupation pour la scolarisation a suscité au niveau international l'adoption des déclarations et conventions à différentes occasions: la déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la conférence des états africains pour le développement de l'éducation (1961), le sommet mondial pour les enfants (1990), la conférence sur l'environnement et le développement (1992), la conférence mondiale sur les droits de l'Homme (1993), la conférence internationale sur la population et le développement (1994), la conférence mondiale sur les besoins éducatifs: accès et qualité (1994), la quatrième conférence internationale sur les femmes (1995), la conférence internationale sur le travail des enfants (1997), le forum mondial sur l'éducation (2000), la conférence de Dakar (2002). Au cours de ces différentes rencontres internationales, l'éducation a été érigée en une des grandes priorités du développement. Le cadre d'action de Dakar de 2002 va plus loin en définissant les stratégies pour l'atteinte des objectifs fixés parmi lesquels l'élimination des disparités entre les sexes et l'instauration de l'égalité dans la scolarisation d'ici 2015 renforçant ainsi les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En ce qui les concerne, les pays africains au lendemain de leur indépendance ont affiché une volonté manifeste pour le développement de la scolarisation considérée comme indispensable à la construction et à la consolidation des jeunes Etats indépendants. Les jeunes dirigeants africains avaient diverses appréciations de la scolarisation: Ils se sont d'abord résolument investis dans la construction des infrastructures scolaires (écoles primaires, collèges et lycées, universités et grandes écoles de formations professionnelles, etc.), ensuite dans la formation du personnel enseignant et puis dans l'attribution des bourses d'études aux meilleurs élèves et étudiants, tout cela dans le souci de mise en place d'une offre scolaire de qualité.

Le Tchad a pris à son compte dans le plan d'action nationale de l'éducation pour tous, les objectifs de Dakar et du Millénaire. Il a adopté la déclaration de la politique de population en 1994 dont l'objectif général 3 est d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des filles et des femmes. Le secteur de l'éducation a fait l'objet de plusieurs réflexions ayant abouti à la mise en place des projets et programmes dont l'usage des langues nationales, le projet EVF/EMP (Education à la Vie Familiale, Education en Matière de Population), le PARSET (Projet d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Education), la mise en place du CNC (Centre National de Curricula), etc. L'éducation nationale a été érigée en secteur prioritaire pris en charge sur le fond pétrolier et il y a eu l'adoption d'un statut particulier des enseignants.

En dépit des efforts consentis, les objectifs fixés tant au niveau international que national sont loin d'être réalisés. Déjà l'objectif "Education Pour Tous (EPT) en l'an 2000" fixé à la conférence de Jomtien en Thaïlande (1990), n'a pas été atteint en Afrique subsaharienne qui demeure la région du monde la moins scolarisée, où le problème d'accès à l'école se pose de manière criante, et où un grand nombre de pays présentent de faibles rapports de parité (filles/garçons). Le bilan EPT montre des progrès importants mais il reste plus de 113 millions d'enfants n'ayant pas accès à l'enseignement et 880 millions d'adultes analphabètes. Les discriminations entre sexes existent toujours dans les systèmes scolaires, la qualité de l'apprentissage et la compétence est loin de répondre aux aspirations et aux besoins de nos sociétés. A tous ces problèmes, il faudra rajouter les problèmes nés des ajustements structurels vécus par les Etats africains, et la persistance de l'inadéquation éducation emploi.

Le Tchad, pays d'Afrique subsaharienne a connu plusieurs années de guerre qui ont paralysé ses efforts et causé son retard dans de nombreux secteurs notamment celui de l'éducation. Le taux de scolarisation primaire est de 31,8% au niveau national, 53% en milieu urbain et 26% en milieu rural et les garçons sont à peu près deux fois plus scolarisés que les filles (40,4% contre 22,8%). Selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS 2004), une proportion importante de la population tchadienne âgée de 6 ans ou plus n'a jamais fréquenté l'école et, plus particulièrement, les femmes (73% contre 54% pour les hommes). Un tiers des hommes (34%) et moins d'un quart de femmes (23%) ont fréquenté l'école primaire. Le pourcentage de femmes ayant atteint au moins le niveau secondaire se situe à 4% contre 12% pour les hommes. Les données selon le milieu de résidence mettent aussi en évidence des écarts importants de scolarisation (En milieu rural, 60% des hommes contre 78%

des femmes n'ont pas d'instruction contre respectivement, 33% et 52% en milieu urbain). C'est à N'Djaména la capitale que la proportion d'hommes et de femmes sans instruction est la plus faible (respectivement, 27% et 43%). Bref à tous les niveaux, il existe une supériorité numérique des filles non scolarisés par rapport aux garçons. Les pratiques des familles tchadiennes en matière d'éducation dénotent d'une construction sexiste ayant pour corollaire la féminisation de la pauvreté étant entendu que les femmes n'ont pas accès à l'éducation formelle facteur d'ascension sociale et d'accès à l'économie formelle. Pour Dabsou (2001), les filles sont pratiquement désavantagées dans toutes les régions du Tchad en matière de scolarisation même si dans les régions du centre elles semblent avoir un léger avantage que leurs consoeurs du Nord et du Sud en termes de rapport de chances de fréquentation.

La connaissance des mécanismes qui sous-tendent la demande d'éducation (notamment au niveau des familles, de la collectivité et de l'Etat) couplée à celles des facteurs liés à l'offre est donc nécessaire pour améliorer la scolarisation et les disparités entre filles et garçons (Pilon et Yaro, 2001). Même si beaucoup d'études ont été effectuées sur la scolarisation, peu ont été conduites au Tchad. C'est dans ce cadre que s'insère la présente étude sur les déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration du niveau de connaissances sur les déterminants des inégalités scolaires entre garçons et filles d'où la question de départ: Quels sont les déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad? Ladite étude s'insère dans un cadre global d'étude population et développement en vue de contribuer à une meilleure connaissance et compréhension des discriminations entre filles et garçons en matière de scolarisation et à faire ressortir des éléments nécessaires et indispensables à la mise en place par les décideurs des mesures pouvant permettre de réduire lesdites inégalités et d'envisager une "éducation durable".

Plus spécifiquement, nous envisageons répondre à plusieurs questions sur :

- 1- l'ampleur et les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au Tchad.
- 2- les comportements différentiels des chefs de ménage en matière de scolarisation des enfants.
- 3- les déterminants de cette scolarisation différentielle, notamment en rapport avec :
 - les caractéristiques individuelles de l'enfant.
 - les caractéristiques des ménages.

- les caractéristiques du chef de ménage.
- les milieux et régions de résidence.

La présente étude s'organise en cinq chapitres comme suit: Le premier donne le contexte de l'étude, en présentant notre zone d'étude, le Tchad, son système éducatif et les politiques éducatives en vigueur dans ce pays. Le second passe en revue le cadre théorique, donne une synthèse de la littérature sur la relation scolarisation et sexe des enfants et résume les hypothèses de notre étude; Le troisième décrit les aspects méthodologiques, notamment la source des données utilisées, l'évaluation de la qualité des données, la présentation des variables de l'étude et la méthode d'analyse adoptée. Le quatrième présente les résultats de l'analyse bivariée, et le dernier décrit l'analyse multivariée.

CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE, PRESENTATION DU TCHAD

1.1 CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES

Le Tchad est situé entre les 7° et 24° degrés de latitude Nord et les 13° et 24° degrés de longitude Est. Il couvre une superficie de 1 284 000km²; il est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, le Congo démocratique et la Libye. Du Nord au Sud, il s'étend sur 1 700 km et, de l'Est à l'Ouest, sur 1 000 km. Il partage ses frontières avec, au Nord, la Libye, à l'Est, le Soudan, au Sud, la République centrafricaine et, à l'Ouest, le Cameroun, le Nigeria et le Niger. De par sa position géographique, au sud du Tropique du Cancer et au cœur du continent africain, le Tchad est marqué par une continentalité accentuée dont l'étranglement économique est l'une des conséquences. En effet, le pays est dépourvu de toute façade maritime. Le port le plus proche est celui de Port Harcourt (Nigeria), à 1 700 km de N'Djaména la capitale. Cet enclavement extérieur est accentué par une insuffisance des réseaux routiers qui rend difficile la circulation durant une bonne partie de l'année.

Le pays appartient à l'Afrique centrale mais en raison des similitudes des conditions climatiques, il est rattaché également aux pays sahéliens. Sur le plan climatique, on distingue trois zones :

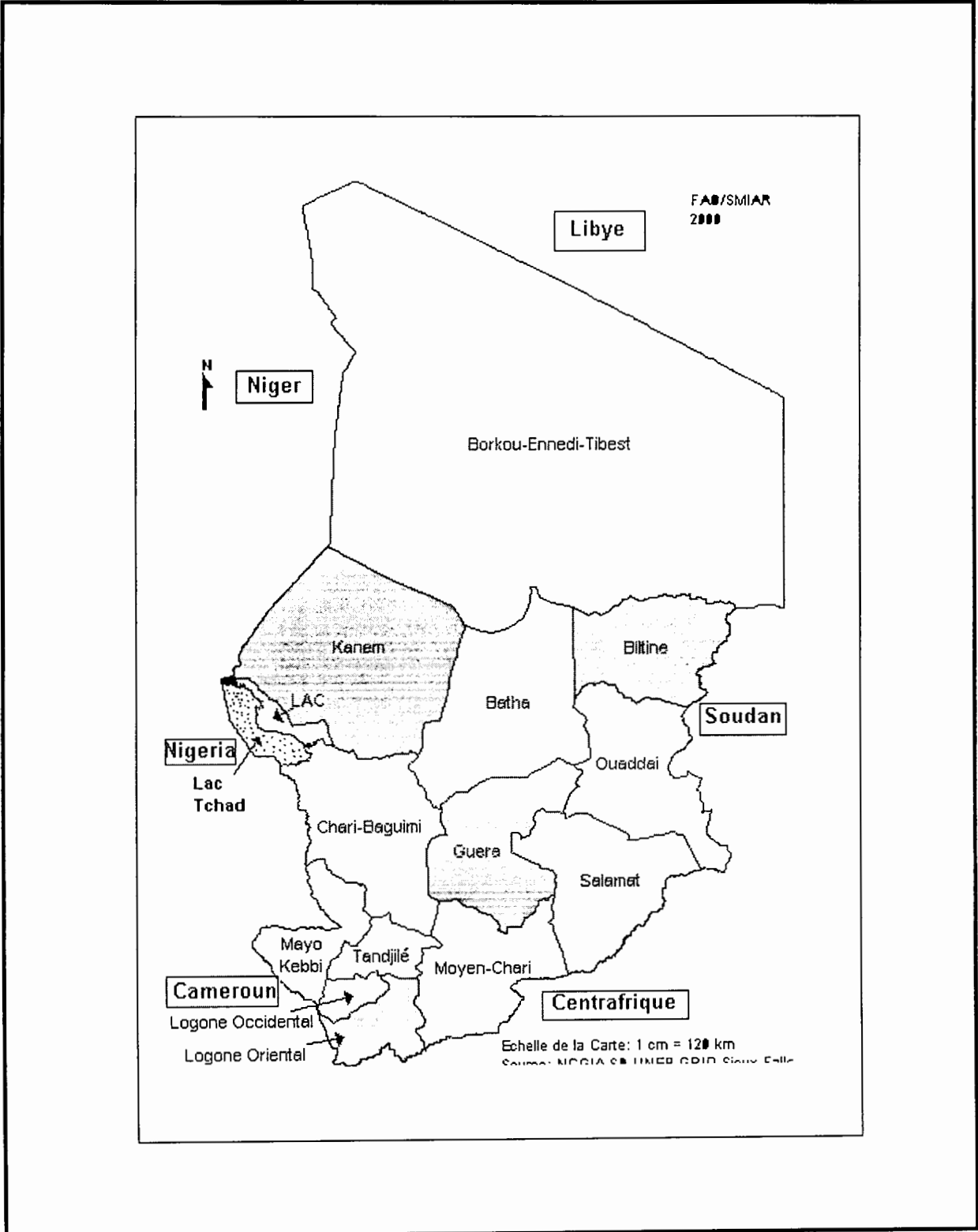
- La zone saharienne qui couvre 50% de la superficie du pays est marquée par une pluviométrie très faible (moins de 300 mm par an), et par une végétation de type steppique ou pseudo steppique. Les sols nus caractérisés par les dunes et les ergs du désert saharien occupent les confins septentrionaux de la zone.
- La zone sahélienne qui s'étend sur environ 40% de la superficie du territoire, se situe entre la zone saharienne au nord et soudanienne au sud. Les pluies n'y sont abondantes que dans la partie sud (400 à 700 mm par an) et s'étalent sur deux à trois mois; la formation végétale est celle de la savane arbustive du type sahélo soudanien.
- La zone soudanienne qui s'étend sur environ 10% de la superficie du territoire est constituée par deux bassins des principaux fleuves (le Chari et le Logone). La pluviométrie dépasse 700 mm par an et peut atteindre 1 200 à 1 300 mm au Sud.

On rencontre deux saisons au Tchad: la mousson du sud-ouest provoque la saison de pluie et l'harmattan du nord-ouest la saison sèche.

Il faut noter qu'au Nord, région essentiellement désertique, l'offre scolaire seule ne suffit pas à améliorer le niveau de scolarisation car les parents à majorité nomade et musulmans, ne croient pas au bienfait de l'école française et les enseignants affectés dans cette zone hésitent d'y aller. Au centre du pays, on retrouve particulièrement la région du Salamat qui est très enclavée et coupée des autres régions pendant la saison de pluie et au moment de la rentrée scolaire. Dans cette région, les équipements scolaires y arrivent tardivement et beaucoup d'enfants des zones isolées, fortement islamisées sont exclus du système éducatif. Le sud du pays habitée majoritairement des agriculteurs chrétiens bénéficie des efforts du pouvoir public en matière de scolarisation sans oublier l'investissement missionnaire chrétien dans ce sens.

Sur le plan administratif, tenant compte de la volonté de rapprocher l'administration des administrés et surtout de prise en main du développement par les collectivités locales, la constitution de 1996 révisée en 2005 a institué l'Etat fortement décentralisé et par Décrets 418/PR/MAT/2002 et 419/PR/MAT/2002, le pays est découpé en 18 régions (y compris la ville de N'Djaména), 50 départements, 212 sous-préfectures et arrondissements municipaux, 12 sultanats et 471 cantons.

Figure 1.1: Carte administrative du Tchad



1.2 CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES

La population du Tchad, estimée en 1993 à environ 6 280 000 habitants s'établit en 2005 à 9,3 millions et atteindra 12 millions en 2015 selon les projections de la Direction de la Population (DCAP, 2003). Le taux d'accroissement de cette population est passé de 1,4% en 1964 (Service de Statistique, 1996) à 2,5% en 1993 (BCR, 1995) pour atteindre 3,2% en 2000 selon les projections de la DCAP en 2003.

Cette population est très mal répartie sur l'ensemble du territoire, avec pour conséquence des zones de fortes et de faibles concentrations. Environ la moitié de la population du pays (47%) est concentrée sur seulement 10% de la superficie du territoire national. La densité moyenne de la population en 1993 est faible (4,9 habitants/kilomètres carrés) et varie de 0,1 habitants par kilomètre carrés dans la région septentrionale (BET) à 52 habitants par kilomètre carrés dans la région du Logone Occidental au Sud. Cette densité est estimée à 7,2 habitants par kilomètre carré aujourd'hui, et elle atteindra environ 9,3 habitants par kilomètre carrés en 2015. La mortalité infantile est de 102‰, avec une espérance de vie à la naissance de 49,6 ans. Avec un taux brut de mortalité estimé à 16,3% en 1993 et un taux de natalité de 44,6‰, le taux d'accroissement naturel est de 2,5%, ce qui signifie que la population tchadienne est appelée à doubler tous les 28 ans.

La structure par âge et sexe révèle que la population du Tchad est relativement jeune et à dominance féminine. En 1993, la population âgée de 15 ans représentait 48% de la population totale, 47% pour les 15-59 ans et 3,5% pour les personnes âgées de plus de 64 ans. Les femmes représentaient 52% de la population et la proportion des hommes était d'environ 48%. Le niveau de fécondité au Tchad reste l'un des plus élevés de la sous région. L'Indice Synthétique de Fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) était de 5,1 enfants par femme en 1964 (Service de Statistique, 1996). Il était estimé à 5,6 enfants par femme en 1993 (BCR, 1995) et à 6,6 enfants par femme en 1996-97 (EDS-I).

Sur le plan économique, grâce à l'appui de la Facilité d'ajustement structurel renforcé et de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance depuis 1994, le Tchad a connu une performance macroéconomique satisfaisante. La croissance du PIB a été en moyenne de 5,2% en valeur réelle pendant la période 1994-2003. Depuis 2001, elle a dépassé

9,5% en moyenne par an. D'après les dernières estimations et projections, le PIB réel a continué d'augmenter à un rythme soutenu (8,4 et 12,6%) en 2002 et 2003 sous l'effet des investissements liés au pétrole et de leurs retombées.

En ce qui concerne le développement humain, le Tchad occupe la 167^e place parmi les 177 pays inclus dans l'indice du développement humain des Nations Unies. Les indicateurs sociaux restent bien en dessous des moyennes de l'Afrique subsaharienne. L'accès à des sources améliorées d'eau potable s'est étendu au cours des trois dernières années mais reste limité à trois personnes sur neuf. Seulement 1% de la population dispose de l'électricité et on ne compte que 550 kilomètres de routes revêtues sur un territoire de plus de 1,2 millions km².

La vitesse d'expansion du VIH/SIDA est inquiétante. En effet, avec 2 cas en 1986, l'ONUSIDA estime que la prévalence du VIH au Tchad est d'environ 4,8% et que près de 200.000 personnes y vivent avec le virus de VIH/SIDA (ONUSIDA, 2004). Avec un taux d'urbanisation de 21,4%, le Tchad est l'un des pays les moins urbanisés de la sous région; 40% de la population urbaine est concentrée à N'Djaména la capitale et seulement 25 villes avaient plus de 10 000 habitants en 1993.

Le pays compte plus de 160 ethnies regroupées en 13 grands groupes. Quatre religions prédominent: l'islam (53,9%), le catholicisme (20,3%), le protestantisme et religions connexes (14,4%) et l'animisme (7,4%). La partie méridionale du pays est habitée majoritairement par les ethnies fortement christianisées et animistes alors que la zone septentrionale constitue le bastion des ethnies majoritairement musulmanes.

La population active est estimée à 2 719 497 individus répartie comme suit:

- 52,1% d'hommes et 47,9% de femmes;
- 14,8% en milieu urbain et 85,2% en milieu rural;
- 99,3% sont occupés et 0,7% des chômeurs.

L'économie du Tchad repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage avec le coton comme première culture commerciale. Par ailleurs, le Tchad est deuxième producteur mondial de la gomme arabique. Les cultures vivrières les plus répandues sont le mil et le riz. En outre, le Tchad est un grand pays d'élevage.

Le Nord du Tchad fait partie du Sahara et est habité majoritairement par des musulmans. C'est une zone d'élevage mais aussi de pêche et d'agriculture surtout dans le lac

Tchad. Au centre du pays cohabitent musulmans et chrétiens avec pour principales activités l'élevage et l'agriculture. Le sud est constitué de la savane arborée où se concentre l'essentiel des terres cultivables. Prenant leurs sources en République Centrafricaine dans l'Oubangui Chari, les fleuves Logone et Chari arrosent la vaste plaine du Sud-Ouest, inondable une partie de l'année avant de se joindre à N'Djaména et de continuer leur course dans le Lac Tchad. Les poissons des fleuves Chari et Logone représentent une ressource importante de même que les mines de natron du Kanem. Les puits de pétrole sont localisés au Sud du pays (Doba, Moïssala, Bongor, etc.). La majeure partie de la population tchadienne est concentrée dans les zones fertiles, au sud des fleuves Chari et Logone.

Il ressort des résultats du RGPH 1993 que les ethnies du Sud scolarisent plus les enfants que celles du Nord et du Centre. Les Arabe, Ouaddaï et Peul sont les ethnies les moins scolarisées en milieu rural au Tchad et, elles sont composées majoritairement de musulmans et vivent dans les régions du Centre et du Nord.

Le Tchad est un pays pauvre et la lutte contre la pauvreté reste une priorité, c'est pourquoi la vision du pays à l'horizon 2015 s'inscrit dans une perspective de réduction de l'indice d'extrême pauvreté de moitié et d'une économie post-pétrolière diversifiée et compétitive. Ainsi, 80% des ressources directes provenant du projet pétrole tchadien sont affectées aux dépenses des secteurs prioritaires (Education, Santé, Infrastructures, Environnement, Ressources en Eau, Défense). Les cinq axes principaux de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) sont de promouvoir la bonne gouvernance ; d'assurer une croissance économique forte et soutenue ; d'améliorer le capital humain ; d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables ; de restaurer et sauvegarder les écosystèmes.

1.3 CARACTERISTIQUES CULTURELLES : LA SITUATION DE LA FEMME TCHADIENNE

Dans la société traditionnelle tchadienne, la femme bien que ne prenant généralement pas part aux assemblées des hommes, avait toujours son mot à dire, en coulisse, ou alors elle jouait le rôle "d'oreille" de l'homme. Lorsque le chef ou l'ancien qui préside une réunion s'excuse promptement et s'absente pour un moment, c'est souvent pour aller consulter la

doyenne ou sa première épouse. Dans cette société traditionnelle, l'éducation du jeune enfant quel que soit son sexe, relève du domaine de la femme. C'est elle qui inculque à l'enfant les valeurs essentielles de son clan. C'est donc par la femme que se transmettent de génération en génération et se pérennisent les valeurs de la société. Elle est la gardienne de la société.

La place accordée à la femme tchadienne varie selon les zones écologiques du pays. Aussi, la situation de guerre qu'a connue le pays associée à la crise économique et sociale, a fait que la femme est devenue la première responsable de la famille, prenant ainsi la place de l'époux souvent sans revenus, exilé ou enrôlé dans les organisations politiques. C'est le cas des veuves dont les époux sont morts dans les maquis ou pour d'autres causes. Les femmes tchadiennes exercent en grande majorité des activités de type informel et sans investissements conséquents, ni qualifications particulières. On les retrouve dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

Du point de vue de son statut social, la femme tchadienne connaît de multiples contraintes qui freinent son épanouissement et empêchent la pleine mobilisation de son énergie. Les droits moderne, coutumier et musulman coexistent et certaines dispositions de ces droits sont contraires à la jouissance des droits de la femme. Ainsi, dans le mariage, la décision d'unir deux jeunes est prise par les chefs des deux familles sans le consentement des futurs époux et ces décisions font l'objet d'aucun acte civil. Certaines dispositions du code civil censées protéger les femmes dans les liens de mariage ne sont appliquées qu'à une minorité de femmes et la dot demeure un facteur déterminant dans le maintien des femmes dans une situation de soumission.

De type patriarcal, du point de vue de la succession, la société tchadienne donne plus de droits aux garçons qu'aux filles. Ceci est renforcé par l'ignorance des textes et lois en la matière par les femmes impliquant la prépondérance de la tradition. Dans les religions traditionnelles, la femme est associée aux patrimoines et assimilée aux biens de son époux et, à ce titre, elle est donnée en héritage à un frère ou à un cousin du défunt sans son avis dans la majorité des cas. Les textes fondamentaux de la République traitent de manière égalitaire la femme et l'homme et confèrent à la femme une pleine capacité juridique, mais des distorsions existent dans leur application ; c'est alors en cas de silence de la coutume que le code civil est appliqué.

Du point de vue de l'éducation, on inculque à la petite fille dès le bas âge, une image peu valorisante de la femme. Les travaux domestiques lui sont attribués d'office, même si certaines peuvent être exécutés par les garçons, cela en vue de lui faire comprendre qu'elle a intérêt à "bien se comporter" pour se trouver un mari.

Somme toute, le poids des traditions, les privilèges sociaux, les valeurs ancestrales et la religion constituent dans une certaine mesure des freins à l'épanouissement de la femme. La quasi-absence de volonté politique et le manque de structures ne favorisent pas l'épanouissement de la femme tchadienne. Le système traditionnel d'éducation et de formation est basé sur les principes du système patriarcal qui fait de la femme un être soumis et respectueux de la "supériorité" de l'homme.

1.4 CARACTERISTIQUES HISTORIQUES

L'histoire de l'introduction de l'école au Tchad est étroitement liée à celle de la religion. D'une part, la pénétration de l'islam a favorisé la naissance des écoles coraniques, et d'autre part, le christianisme et la colonisation ont ajouté à cela l'école française dont la première a été créée à Mao en 1911. Cependant, dans certaines régions, le système éducatif formel ne s'est véritablement développé qu'avec l'arrivée des missionnaires qui, pour le besoin de la cause, se sont attelés à l'oeuvre d'alphabétisation et de scolarisation en plus de leur mission d'évangélisation.

Le système scolaire au départ n'était accessible qu'aux enfants des collaborateurs de l'administration coloniale (enfants des chefs coutumiers, des sultans, des notables, etc.), limitant ainsi les possibilités d'accès des filles dont la place était plutôt au foyer. Il a fallu attendre les années 1960 pour que le système soit ouvert aux enfants issus de toutes les couches sociales. La femme étant également un agent de développement, des dispositions ont été prises pour intégrer les jeunes filles dans ce système afin de les rendre plus efficaces. Pour inciter les parents à envoyer davantage les filles à l'école, la stratégie adoptée par les confessions religieuses, notamment catholiques, était de créer des écoles et collèges uniquement pour les filles. Les filles étaient ainsi défavorisées dès le début de la création des écoles.

1.5 ORGANIGRAMME DU SYSTEME EDUCATIF TCHADIEN

Deux ministères sont directement impliqués dans la gestion du secteur de l'éducation et de la formation : le Ministère de l'Education Nationale (MEN) et celui de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle. Au niveau du MEN, trois organismes sont rattachés au cabinet du ministre :

- La Commission Nationale Tchadienne pour l'UNESCO ;
- Le Centre Pédagogique pour l'ISESCO ;
- Le Centre National des Curricula.

Administrativement, le Tchad est divisé en 18 régions, 50 départements et 212 sous-préfectures (ou arrondissements). Sur le plan de l'éducation, il existe 29 Délégations Départementales de l'Education (DDEN), premier échelon déconcentré du Ministère de l'Education Nationale. Dans chaque DDEN se trouvent des structures locales chargées de l'inspection, de la supervision, de l'encadrement et de la formation : des Inspections de l'Enseignement Secondaire Général (IESG) ; Inspections de l'Enseignement de Base (IEB) ; les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) ; les Centres de Formation Continue (CFC) ; les Secteurs d'Alphabétisation (SA) ; les Centres de Formation et d'Apprentissage (CFA).

Le système éducatif est subdivisé en 4 niveaux d'enseignement : la maternelle, l'élémentaire, le secondaire et supérieur mais il existe une autre structuration qui est faite par degré, avec le primaire comme premier degré, le secondaire comme second degré et le supérieur comme troisième degré.

- **L'enseignement élémentaire** comporte six années d'études et accueille les enfants âgés de 6 à 11 ans et il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEPE).
- **L'enseignement secondaire** se décompose en deux branches : la formation générale et la formation technique.
 - o L'enseignement secondaire général comprend le 1^{er} et 2nd cycle d'une durée respective de quatre et trois ans. Le 1^{er} cycle est sanctionné par le Brevet d'Etudes du premier cycle (BEPC) et le 2nd cycle par le Baccalauréat de l'enseignement du second degré.
 - o La formation technique accueille d'une part, les élèves de fin de 2^e année du 1^{er} cycle des collèges d'enseignement technique pour une durée de trois ans

sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), et d'autre part, les élèves de la classe de 3^{ème} des lycées techniques pour la même durée sanctionnée par le Baccalauréat de technicien.

- **L'enseignement supérieur** comprend les facultés, les instituts et les écoles professionnelles accueillant les élèves titulaires du Baccalauréat de durée variable selon les filières et les écoles.

Les langues officielles d'enseignement sont le Français et l'Arabe.

1.6 ORIENTATIONS DU SYSTEME

Le droit à l'éducation, à la formation et à l'information est reconnu par la loi. La constitution de 1996 détermine en ses articles 31, 32, 33, 34, 35, 39 et 50 les missions d'éducation assignées à l'Etat. Elle affirme entre autres que :

- Tout citoyen a droit à l'éducation ;
- L'enseignement public est laïc et gratuit ;
- L'enseignement privé est reconnu et s'exerce dans les conditions définies par la loi ;
- L'enseignement fondamental est obligatoire ;
- Les parents ont le droit naturel d'élever et d'éduquer leurs enfants, ils sont soutenus dans cette tâche par l'Etat et les collectivités décentralisées.

Depuis l'accession du Tchad à l'indépendance le 11 Août 1960, le pays a fait du secteur de l'éducation l'une des priorités bien que dans la pratique, la réalisation de cette priorité soit rendue difficile par la poussée démographique et la demande sociale d'éducation. Un programme Education-Formation en liaison avec l'Emploi (EFE) a été mis en place en 1990 pour mieux orienter la formation en fonction des besoins du marché du travail, améliorer le rendement du système et accroître régulièrement le nombre de bénéficiaires directs des services d'éducation et de formation.

La Conférence Nationale Souveraine (CNS) du 15 janvier au 6 Avril 1993, a recommandé la tenue des Etats Généraux de l'Education qui ont eu lieu du 19 au 29 octobre 1994. Il s'est tenu en Suisse en 2002, la table ronde de Genève IV (réunion sectorielle sur l'éducation et la formation au Tchad) au cours de laquelle le gouvernement a présenté sa

politique sectorielle en matière d'éducation et la stratégie de sa mise en oeuvre. Le plaidoyer et la mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des enfants et des filles en particulier sont les grands axes de ladite stratégie. La réduction des disparités entre sexes occupe une place importante dans cette stratégie.

Une amélioration de la scolarisation a été constatée mais reste en deca des attentes. L'insuffisance des structures d'offre de l'éducation constitue le principal handicap au développement de l'éducation au Tchad. A cela, s'ajoute le cycle infernal des années blanches et des années scolaires élastiques ou tronquées.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LA LITTERATURE

De nombreuses études ont examiné les déterminants de la scolarisation en Afrique et des inégalités scolaires entre filles et garçons. Ces études ont été guidées par plusieurs théories et perspectives, lesquelles soulignent l'importance de plusieurs déterminants complémentaires opérant au niveau des enfants eux-mêmes, leurs familles, leurs écoles ou la communauté tout entière. Le présent chapitre décrit le cadre théorique qui guidera notre étude, et il passe en revue plusieurs déterminants principaux identifiés dans ce cadre.

2.1 CADRE THEORIQUE

Plusieurs théories ont été avancées pour expliquer les variations dans la scolarisation des enfants, notamment les différences entre garçons et filles. Ces multiples théories peuvent être cataloguées selon plusieurs critères différents, notamment leur perspective générale, leur discipline-mère, ou leur point focal. Selon la perspective, l'on peut distinguer les théories du consensus (qui mettent l'accent sur le mérite individuel) et les théories du conflit (qui mettent l'accent sur les privilèges liés à l'origine sociale). Selon la discipline d'origine, on peut distinguer les théories économiques des théories culturelles. Selon le point focal, les théories peuvent mettre l'accent sur les caractéristiques individuelles, familiales, ou communautaires par exemple.

Le cadre théorique retenu pour cette étude repose sur une distinction majeure entre les facteurs de l'offre et les facteurs de la demande scolaire. En démographie, l'étude de la demande scolaire est un domaine d'exploration récent. Pendant longtemps, les chercheurs se sont appesantis sur l'effet de l'offre scolaire. On avait cru que ces inégalités étaient dues uniquement à l'insuffisance de l'offre scolaire et qu'il suffisait de mettre en place des infrastructures scolaires, de former les enseignants, d'offrir des bourses d'études aux apprenants pour améliorer la fréquentation scolaire. Les limites de cette approche ont conduit

les chercheurs à faire attention à d'autres facteurs dits de demande. Ces deux groupes de facteurs sont présentés ci-dessous.

2.1.1 L'offre scolaire

L'offre scolaire recouvre l'ensemble des facilités offertes par la société à ses membres en matière de scolarisation : elle comprend non seulement les infrastructures mais aussi le personnel enseignant, le matériel didactique, le contenu de l'enseignement. La qualité de l'offre scolaire (proximité et équipement des infrastructures, accessibilité financière, qualification du corps enseignant...) peut influencer le choix de l'école et la propension des parents à envoyer les enfants à l'école.

La proximité et l'équipement des infrastructures scolaires interviennent dans l'explication des disparités entre sexes en matière de scolarisation. En effet, les parents refusent d'envoyer les filles dans des écoles peu équipées ou éloignées des maisons d'habitation pour ne pas les exposer aux agressions de toute sorte. D'après Hill et King (1993) cités par Kobiané (2002),

"in Egypt, Morocco and Tunisia, parents are reluctant to send their daughters to distant schools because they fear exposing them to moral or physical peril. Even in relatively more open societies of Malaysia and the Philippines, distance to school is greater deterrent to girl's enrollment than to boys. (...). In Bangladesh parents have withdrawn girls but not boys from schools without latrines".

Dans le cas des tribus Massai de la Tanzanie, Bonini N. (1998) écrit :

« la faiblesse de l'offre scolaire, la quasi-inexistence du passage dans le secondaire (...) sont autant des conditions qui limitent les stratégies éducatives des parents. Pour les pères (...), l'univers des possibles est donc très restreint. On ne peut véritablement parler de choix éducatifs que pour deux critères : le sexe des enfants scolarisés et leur nombre ».

L'accès physique est également à l'origine des inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation car comme le soulignent Adjimou et Kouton (2001), « la scolarisation entraîne des frais importants d'inscription, d'uniforme et de transport. Pour ces raisons (...), quand la famille n'a pas de moyens, les parents donnent souvent priorité à

l'éducation des fils ». Les mauvais comportements de certains enseignants vis à vis des filles rendent les parents réticents à envoyer ces dernières à l'école. D'après UNESCO (1997), cité par Lange et Pilon (2000), le harcèlement sexuel est l'un des facteurs qui déterminent les disparités entre sexes en matière de scolarisation.

Même si l'offre est un facteur essentiel dans la scolarisation des enfants, elle n'est pas un facteur suffisant. La décision d'envoyer les enfants des deux sexes à l'école, dépend aussi d'autres facteurs dits de demande que nous évoquons ci-dessous.

2.1.2 La demande scolaire

La demande scolaire est l'expression des comportements, attitudes et représentations des familles et des ménages face à l'école (Kobiané, 2002). Elle dépend de plusieurs facteurs qui peuvent être regroupés en quatre catégories et incluent les facteurs socioculturels, les caractéristiques individuelles et familiales, les contraintes économiques, et les facteurs démographiques.

2.1.2.1 Facteurs socioculturels

La culture est l'ensemble des valeurs et normes régissant le fonctionnement d'une société. Les attitudes et comportements, les pensées et les pratiques des individus sont réglementés par leur culture. Les variables socioculturelles sont donc importantes dans l'explication des phénomènes sociaux notamment des disparités entre sexes en matière de scolarisation. Ces facteurs incluent notamment le rôle et le statut de la femme, la religion, et l'ethnie.

a) Statut de la femme

Dans les sociétés de l'Afrique subsaharienne en général et au Tchad en particulier, la femme est d'abord mère et épouse, exerce ses activités au sein du couple conjugal et sa fonction principale est celle de la reproduction. En outre, elle est une "résidente passagère" devant subir une migration pour cause de mariage qui, en général intervient très tôt. Il incombe seul à l'homme de générer les ressources financières du ménage. Par conséquent, il exerce des activités hors foyer conjugal afin de subvenir aux besoins de sa famille. C'est

pourquoi l'éducation donnée à l'enfant dès le bas âge est fondée sur cette division du travail et la décision de le scolariser en dépend.

Dans une étude portant sur la tribu Massaï de la Tanzanie, Bonini (1998) écrit :
« *Si la scolarisation des garçons peut avoir certaines retombées positives sur l'unité familiale, celle des filles est en général considérée comme inutile, ne pouvant profiter à la famille. [...]. Les connaissances que la jeune fille aura accumulées durant sa scolarité pourront être d'aucun profit pour ses parents mais bénéficieront à sa belle famille au côté de qui elle réside désormais* ».

Toutefois, la scolarisation des filles dans l'enseignement primaire est tolérée car elle ne présente pas un obstacle majeur au mariage des écolières.

Dans une étude sur le Burkina Faso, Gérard (1998) souligne que les femmes sont considérées comme des biens matrimoniaux, gages de la reproduction biologique et sociale, de la parenté au point où leur émancipation en dehors du cadre lignager et des réseaux d'alliance menacerait l'équilibre social. C'est donc pour cette raison qu'elles sont tenues à l'écart des domaines masculins, notamment ceux du savoir et du pouvoir, propices à une telle émancipation.

En définitive, la société traditionnelle du Tchad est largement défavorable à la scolarisation de la fille en raison du statut qui lui est assigné. Les normes et valeurs à l'origine de cet état de fait, trouvent parfois leurs fondements dans les croyances religieuses qu'il convient d'examiner de près.

b) Religion

Une religion véhicule des valeurs, normes et pratiques. La religion chrétienne est associée aux valeurs occidentalo-chrétiennes tandis que l'islam est associé aux valeurs arabo-musulmanes. Dans la littérature, l'islam est cité comme un frein à la scolarisation alors que la religion chrétienne est considérée comme favorable à celle-ci. En effet, Yaro (1995) au Burkina et Gérard (1997) au Mali font ressortir l'influence négative de l'islam sur la scolarisation des enfants, notamment celle des filles, résultant du conflit entre l'école publique laïque et les écoles confessionnelles, en particulier musulmanes.

Dans la province du Séno au Burkina, la scolarisation et les stratégies scolaires des ménages sont déterminées par le fait que selon les parents : « l'école est sans valeur, nous préférons l'école coranique ». Dans la province du Bani au Burkina, les ménages préfèrent envoyer leurs enfants à l'école coranique car pour eux, l'école des « blancs » ne leur apporte rien de concret ou de positif.

Il apparaît ainsi un antagonisme entre l'école formelle et l'islam mais cela ne saurait être généralisé et des nuances sont à relever. En effet, à Bouza au Niger, Ali et al. cité par Kobiané (2002), relève que l'intérêt pour l'école coranique répond surtout à un besoin social qui est celui d'intégrer l'enfant dans sa communauté villageoise. C'est pourquoi, il est accepté que l'enfant fréquente à la fois l'école classique et l'école coranique ; et dans certains cas, il est créé l'école franco-arabe qui devient une solution de substitution.

Au Tchad, les données du recensement de 1993 montrent qu'en milieu rural tout comme en milieu urbain, les chrétiens sont mieux scolarisés que les musulmans tant chez les filles que chez les garçons. Les chrétiens ont une plus forte propension à inscrire leurs enfants à l'école moderne que les musulmans.

Toutefois, la relation islam et faible scolarisation féminine en Afrique n'est pas une relation de cause à effet comme l'illustre « le cas du Soudan où le Nord musulman présente des taux de scolarisation significativement plus élevés que le Sud chrétien et traditionnel » (Hyde, 1993 cité par Kobiané, 2002). Il convient de relativiser le conflit religion musulmane-école formelle, et il faudrait considérer d'autres faits culturels dans l'explication de la demande d'éducation, parmi lesquels l'ethnie.

c) Ethnie

L'ethnie désigne un regroupement socioculturel. Pour reprendre les termes de Nicolas (1973 : cité par Kobiané, 2001), c'est un "composé spécifique en équilibre plus ou moins stable, de culturel et de social", et apparaît souvent comme un facteur de différenciation en matière de scolarisation. La conquête coloniale et l'implantation des missions catholiques d'où sont issues les écoles et les rapports conflictuels qui en ont découlés, permettent de comprendre l'attitude de certaines communautés d'Afrique subsaharienne en matière de scolarisation.

Au Tchad, l'étude de la scolarisation selon le grand groupe ethnique au recensement de 1993, a montré que trois groupes du Sud fortement christianisés se démarquent des autres : le groupe "Sara" avec 57,5% d'enfants scolarisés, le groupe "Tandjilé" avec 48,4% et le groupe "Mayo-kebbi" avec 47,8%. Les mêmes groupes ethniques prédominent lorsqu'on examine la scolarisation des filles (RT, 1995). En revanche, les enfants des groupes ethniques fortement islamisés du Nord sont les moins scolarisés du pays. C'est ainsi que la forte scolarisation observée dans certaines régions du Tchad est considérée comme le résultat d'une acculturation, et la sous scolarisation existe chez les peuples très attachés à leurs traditions (Mbaïosso, 1990).

La préservation et la pérennisation des acquis culturels dans la société traditionnelle africaine s'opèrent au niveau de l'ethnie sous le contrôle de la famille. Etant donné que la scolarisation véhicule un modèle culturel étranger, on comprend aisément le rôle que peut jouer la famille dans l'appréciation du système scolaire par rapport aux normes et valeurs sociales en vigueur et au modèle de développement souhaité (Diallo, 2003).

D'après Bonini (1998), le faible niveau de scolarisation des enfants chez les Massaï de la Tanzanie s'explique par le fait que l'école de type occidental était vue comme une contrainte empêchant les enfants de s'occuper du troupeau alors qu'on ne voyait pas ses bienfaits.

Les travaux socio anthropologiques faits à travers les récits de vie et les entretiens de groupe (focus group) ont également contribué à faire avancer l'état des connaissances sur les fondements des choix parentaux en matière de scolarisation. A travers la représentation des rôles et les statuts, on comprend pourquoi les parents préfèrent investir davantage dans la scolarisation des garçons que des filles. On comprend ainsi les subtilités des stratégies familiales ou des négociations intrafamiliales que ni les approches économiques, ni les apports de la démographie ne permettent de cerner (Kobiané, 2002).

La principale limite intrinsèque des travaux sociologiques sur la demande d'éducation dans les pays du Sud est qu'on ne peut généraliser les résultats trouvés dans les contextes socioéconomiques différents (Kobiané, 2002). En plus, on s'en tient dans ces études à l'effet des facteurs socioculturels pris isolément, une telle démarche ne permet pas d'appréhender la complexité et la totalité du problème de la scolarisation dans une société donnée.

L'homme n'est pas un "simple idiot culturel" ou un "automate culturel", mais un acteur social et ses comportements dépendent non seulement des normes et valeurs sociétales mais aussi de aspirations et considérations individuelles. Ainsi, la décision de scolariser un enfant dépend non seulement de l'environnement sociologique, mais aussi et surtout des aspirations et choix des parents, conditionnées par plusieurs facteurs tels les caractéristiques individuelles et familiales, les contraintes et motivations économiques, et les facteurs démographiques.

2.1.2.2 Caractéristiques individuelles et familiales

Parmi les déterminants individuels et familiaux de la scolarisation, l'on relève notamment le niveau d'instruction du chef de ménage, le statut familial de l'enfant, et le genre.

a) Niveau d'instruction du chef de ménage

L'instruction du chef de ménage influence positivement la scolarisation des enfants, et particulièrement les disparités entre sexes en matière de scolarisation. Plus, le chef de ménage est instruit, plus les enfants ont de chances d'être scolarisés et de manière plus égalitaire. Pilon (1996) affirme que le niveau d'instruction de la mère apparaît au moins aussi important sinon plus que celui du père pour la scolarisation des enfants. Plus le niveau d'instruction est élevé, moins il y a des discriminations contre les filles. Abagio (1995) et Shapiro (1999), abordent dans le même sens en disant: plus le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève, moindres sont les inégalités de scolarisation entre filles et garçons.

Il ressort aussi d'une étude réalisée par Wakam en 2001 sur les données du recensement du Cameroun de 1987, que le niveau d'instruction du chef de ménage tend à favoriser davantage la scolarisation des filles dans les ménages dirigés par les femmes et celle des garçons dans les ménages dirigés par les hommes. Dabsou (2001) a montré que dans le cas du Tchad, plus le niveau d'étude du chef de ménage augmente, moins grandes sont les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation.

b) Statut familial de l'enfant

Les disparités entre sexes à l'école sont parfois liées au statut familial de l'enfant dans le ménage. L'effritement des liens de solidarités, la cherté de la vie conjugués à l'effet de la crise font que les chefs de ménage ne peuvent offrir les mêmes chances de scolarisation à leurs propres enfants et à ceux qui sont à leur charge d'une part, et d'autre part, entre les enfants de sexe masculin et de sexe féminin.

Dans une étude sur le Mali, Marcoux (1994) parvint au résultat suivant: le statut familial de l'enfant au sein du ménage de résidence induit des stratégies scolaires différentes avec un net désavantage pour les filles confiées à un ménage urbain, même quand une femme est à la tête du ménage. Selon Wakam (2001), la survie des parents influence la scolarisation des enfants et jeunes. En effet, les orphelins de père et mère sont de loin les plus défavorisés notamment les jeunes de 15-24 ans en terme de fréquentation scolaire. Le décès de la mère est plus néfaste que celui du père et les inégalités sont plus importantes entre filles orphelines et non orphelines qu'entre garçons orphelins et non orphelins. Au Tchad, Faya (1994 cité par Biloo 2004) a montré que les enfants orphelins sont le plus souvent abandonnés par leur famille, car on les dit "touchés par le mauvais sort", ils sont alors contraints de travailler pour se prendre en charge et leurs frères, ce qui les prive automatiquement de la scolarisation.

Les enfants confiés font partis des défavorisés dans les sociétés africaines. Le confiage ou "la circulation" des enfants est une pratique courante qui d'après Messan (2002), va aussi bien dans l'intérêt des parents (expression et réception de solidarité) que des enfants (socialisation, scolarisation, apprentissage, etc.). L'approche sociologique du confiage des enfants considère que, traditionnellement c'est une confirmation des alliances ou des amitiés entre deux familles ou deux personnes. C'est pourquoi, la notion de père ou mère de l'enfant renvoyait à un groupe d'individus chez qui l'enfant pouvait "circuler" (Antoine et Guillaume, 1984). Aucun calcul économique n'existait dans cette pratique de mobilité car l'accueil des enfants au sein des ménages rend compte de la capitalisation de l'humain plutôt que de l'économique (Wakam, 1994). Et Wakam de continuer, dans le contexte négro-africain, notamment camerounais, les plus grandes valeurs sont celles de l'estime et du prestige et cela se mesure à travers le nombre de personnes que l'on peut rassembler autour de soi et dont on peut s'occuper. Avec les difficultés économiques et la mutation des valeurs culturelles

traditionnelles, le confiage perd son sens et les enfants confiés vivent souvent des situations intenable (Fagnon et Kpadonou, 1997 cités par Biloo, 2004). Pilon (2002) étudiant le travail des enfants et la scolarisation, est parvenu à la conclusion selon laquelle le confiage en direction des centres urbains est plus un transfert de main d'oeuvre qu'une pratique de socialisation, et apparaît de nos jours comme une stratégie de diversifications des sources de revenus des ménages.

Il ressort de toutes ces analyses que les chefs de ménage opèrent parfois des choix de scolariser tel ou tel autre enfant du ménage au vue de son statut familial, et ce choix joue dans la plupart des cas en défaveur des enfants de sexe féminin.

c) Milieu et région de résidence

Les infrastructures scolaires (écoles primaires, collèges, lycées, universités, grandes écoles, etc.) sont plus nombreuses et les effets de la modernisation culturelle plus visibles en milieu urbain qu'en milieu rural où les pesanteurs socioculturelles continuent d'influencer considérablement les comportements des individus, notamment des parents en matière de scolarisation des enfants. On s'attendrait donc à ce que les chances de fréquentation des ruraux soient plus faibles que celles des citadins.

Au Burkina Faso, Yaro (1995) relève de fortes disparités entre les trente unités administratives qui composent le pays; alors que les provinces de la Tapoa et du Séno ont des taux bruts de scolarisation entre 10 et 20%, le Kadiogo comprenant la capitale du pays présente un taux de scolarisation de plus de 80%. Ainsi, on observe une forte proportion des enfants qui fréquentent en ville conséquence nécessaire d'une forte concentration des infrastructures scolaires. Wakam (2000), a montré dans le contexte camerounais que, les enfants du milieu urbain avaient nettement plus de chances de fréquenter que ceux résidant en milieu rural, et que les inégalités entre les filles et les garçons sont plus grandes en campagne qu'en ville. Il faut donc noter que c'est dans les zones rurales que les pesanteurs culturelles sont très fortes et influencent la scolarisation en augmentant les disparités entre sexes.

Au Tchad, au recensement de 1993, sur 100 enfants de 6 à 15 ans, 45 sont scolarisés en milieu urbain et 21 en milieu rural (RT, 1995). Le niveau de scolarisation des garçons des

centres urbains est plus élevé que celui des garçons des zones rurales (50,0% contre 27,6%); et chez les filles, on observe les mêmes faits (40,8% contre 14,8%). Ainsi, pour 100 garçons tchadiens de 6-15 ans scolarisés, on a 82 filles de 6-15 ans scolarisées en villes et seulement 54 filles de 6-15 ans scolarisées en campagne. Par ailleurs, le déséquilibre entre centre urbain et zone rurale à l'intérieur d'une même région est plus grande.

d) Genre

Dans les sociétés d'Afrique subsaharienne, l'accès différentiel des filles et garçons s'inscrit dans un contexte culturel du "construit social", le genre. Pour Locoh (1996), le genre se définit comme « l'étude des rapports socialement construits entre les sexes aussi bien au niveau micro social des relations individuelles qu'au niveau macro social ». Pour Tchouta (1978), l'éducation différentielle entre les sexes tient une place importante dans la culture. En effet, le garçon est éduqué par le père et son éducation est culturelle et relative à la société globale. En revanche, la fille reçoit une éducation en étroite relation avec la tradition : elle est sous l'autorité et le contrôle de sa mère ; elle n'a de contact avec son père que lorsqu'il l'appelle ou quand elle lui apporte le repas. La fille est considérée comme une étrangère parce qu'elle est amenée à partir en mariage, sa charge sera prise par son époux et par conséquent sa scolarisation n'est pas nécessaire. Par contre, la charge de la famille revient au garçon plus tard, son choix pour ce qui concerne la scolarisation est de ce fait automatique par rapport à la fille.

Belarbi (1985), montre ainsi que ce sont les parents qui forment la personnalité de l'enfant et ses relations avec autrui. Les parents apprennent aux filles à jouer les rôles féminins qui ne s'accommodent pas avec une scolarisation poussée ; et aux garçons à jouer les rôles masculins.

Gianini (1974) montre que le comportement et le rôle de la femme et de l'homme au foyer sont conditionnés par l'éducation différentielle qu'ils reçoivent pendant la petite enfance, cette différenciation est perceptible à travers l'éducation reçue à la maison et à l'école par le biais des jeux, des jouets et de la considération qu'ils ont de la part parents et des éducateurs à l'école. C'est ce qui justifie l'abandon à la femme, malgré ses occupations extra domestiques, des travaux domestiques et de l'éducation des enfants.

Au Tchad, les mariages, les cérémonies d'excision, les travaux domestiques sont autant des occasions pour retirer les filles de l'école. Dans les sociétés du sud du Tchad, c'est l'homme qui exécute toutes les activités difficiles et la femme ne doit en aucun cas chercher à accomplir les activités réservées aux hommes, c'est ainsi qu'en zone rurale, il n'est pas admis que la fille se déplace sur une longue distance pour des motifs scolaires. Chez les Sara au sud du pays, les rites et pratiques d'initiation, "le yondo" contribue à faire comprendre au garçon qu'il est le tout-puissant et ne doit pas se rabaisser devant une femme. Le jeune garçon entre dans la brousse comme une "femme" et en ressort comme un "homme", il est ainsi né de nouveau et devient l'égal des autres initiés et appartient désormais à une classe supérieure à celle de la femme. Dans ce contexte, l'école a pour rôle de former les élites et chefs de famille responsables qui ne sont autres que les garçons. Au Nord et au Centre du pays, les filles ne doivent pas être tous les temps en contact avec les garçons, c'est la raison pour laquelle plusieurs parents refusent d'envoyer les filles à l'école et surtout dans les établissements mixtes. Habituellement dans ces régions, les femmes doivent être voilées et soumises à leur mari, elles n'ont pas le droit d'élever le ton en face de l'homme. Or, l'école moderne, s'inscrit dans une perspective d'égalité en mettant les filles et garçons ensemble.

Il apparaît ainsi dans de nombreux cas, que les clichés de genre renforcent la domination du genre masculin et que cela se perpétue, se maintient à travers les différences dans la pédagogie et le contenu de l'éducation inculquée aussi bien à l'école qu'à la maison. L'école formelle constitue un cadre de renforcement de décisions fondées sur le sexe de deux manières: elle façonne l'esprit des enfants en leur inculquant des modes de pensées et des pratiques bien stéréotypées, ensuite l'éducation sert à légitimer cet état de fait en lui conférant une apparence naturelle et acceptable au point que les filles finissent par céder la supériorité aux garçons.

La scolarisation est un fait social, et que le fait social est un « fait total », il existe certainement bien d'autres facteurs explicatifs des inégalités entre sexes en matière de scolarisation, notamment les facteurs socioéconomiques.

2.1.2.3 Contraintes et motivations économiques

La théorie microéconomique ayant à la base l'hypothèse de rationalité, stipule que les agents décideurs ont un comportement rationnel, cherchant à maximiser leur bien-être en fonction de l'environnement économique et des ressources dont ils disposent. Appliqué dès les années 60 par Becker à la demande d'éducation, cette approche voit la scolarisation comme un moyen d'augmenter le "capital humain" de l'individu défini comme l'ensemble des connaissances et des capacités inculquées en l'individu et susceptible d'accroître sa productivité.

a) Activité économique du chef de ménage

La présence des hommes adultes dans le ménage a une influence négative sur la scolarisation des enfants, non seulement à cause de l'augmentation du travail domestique mais également à cause des activités qu'ils exercent et qui pourraient éventuellement nécessiter l'utilisation des jeunes gens comme aides familiaux. En effet, Rogers (1978) cité par Marcoux (1994) souligne que certains types d'activités se prêtent beaucoup plus au travail familial, augmentent les opportunités d'emploi pour les membres du ménage, en particulier pour les enfants. Marcoux relève qu'en milieu urbain malien, les enfants appartenant aux ménages dirigés par les salariés du secteur moderne fréquentent l'école dans des proportions plus élevées que ceux des ménages dont le chef est un indépendant, et cela quel que soit le sexe de l'enfant. Toutefois, les écarts de fréquentation scolaire entre filles et garçons sont très importants pour le groupe des chefs de ménage salariés et celui des chefs de ménage indépendants du secteur primaire. Toutefois, ces écarts sont très faibles pour les chefs de ménage indépendants exerçant dans le secteur de commerce et des services.

En définitive, les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un travailleur indépendant ont une grande propension au risque de travailler, et donc de ne pas fréquenter l'école comparativement à ceux des ménages dont le chef est un travailleur salarié. Dans bien des cas, l'activité économique du chef de ménage détermine le niveau de vie du ménage.

b) Niveau de vie du ménage

Plusieurs études montrent que le niveau de vie du ménage a une influence sur les disparités entre sexes en matière de scolarisation. La pauvreté des ménages est associée à une sous scolarisation des enfants en général et à celle des filles en particulier.

Dans une étude intitulée « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina », Yaro (1995) souligne la primauté des facteurs socioéconomiques sur la scolarisation à Ouagadougou et vérifie que les différenciations scolaires d'ordre ethnique ou religieux diminuent en ville et laissent place aux hiérarchies sociales. La scolarisation des enfants induit une certaine hiérarchisation sociale et économique. Les ménages dont le chef appartient à la catégorie sociale élevée, scolarisent de manière relativement importante leurs enfants tout en leur assurant de meilleures conditions scolaires. En revanche, les catégories sociales modestes ne peuvent offrir de conditions d'études complètes à leurs enfants, et donc il convient d'opérer un choix qui est généralement orienté vers les garçons.

Analysant les données de l'enquête démographique du Mali de 1985, Marcoux (1995) met en évidence l'importance du statut socioéconomique dans l'explication de la scolarisation des enfants en milieu urbain. Il parvient au résultat selon lequel les filles des milieux les plus pauvres ont deux fois moins de chances de fréquenter que celles des ménages aisés. En revanche chez les garçons, l'écart n'est que de 67%.

Dans le contexte Camerounais, Wakam (2002a) montre que le niveau de vie du ménage est plus déterminant pour les garçons chez les femmes chefs de ménage et pour les filles chez les hommes chefs de ménage. De même, il est plus déterminant pour la scolarisation des garçons chez les femmes chefs de ménage que chez les hommes chefs de ménage.

Dans le cas du Tchad, Mbaïndoh (1997) étudiant les déterminants socioéconomiques et démographiques de la scolarisation au Tchad note l'avantage des enfants dont les pères sont salariés sur ceux dont les pères sont des entrepreneurs individuelles. Cependant, le résultat obtenu par Odi (1995) contraste avec ceux évoqués précédemment. En effet, il parvient au résultat selon lequel la relation entre la scolarisation des enfants et le niveau du ménage est plutôt négative ou nulle.

Comme on le voit, le niveau de vie des ménages a généralement une influence positive sur la scolarisation des enfants. Dans le contexte de crise économique des années 80 et 90 en Afrique, plusieurs pays se sont vus contraints d'adopter des politiques d'ajustement, avec des conséquences probables sur la demande scolaire.

c) Travail des enfants

« L'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social » (Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 1989). Plusieurs parents pensent que les enfants qui étudient seront amenés à quitter le village pour les études et le travail ; et ceux qui n'étudient pas aideront leurs parents aux champs et prendront la relève au village garantissant ainsi la succession. C'est pour cela que les parents adoptent la stratégie qui consiste à envoyer un enfant sur deux à l'école. Dans certaines régions du Mali (Bandiagara), l'école est réservée à l'aîné car la famille a besoin des enfants pour travailler aux champs et garder le bétail souligne Patricia Carola (sociologue de l'ONG Napoli) dans une étude sur l'éducation à travers les témoignages de deux sénégalaises et d'un malien. Les enfants sont confiés dès leur bas âge aux marabouts pour l'apprentissage du coran.

Le travail des enfants est considéré comme un facteur de différenciation entre filles et garçons à l'école. Kantieba (1991) dans une étude sur les travaux ménagers et activités rémunératrices des femmes dans le district de Bamako, est parvenu aux résultats suivants : les travaux ménagers occupent 97% des filles de 8 à 14 ans contre 25% pour les garçons. Une fille sur trois est dans les activités commerciales et une sur quatre dans l'informel et le petit commerce.

Au Tchad, l'EDS (2004) relève que 83% des enfants âgés de 5 à 17 ans ont effectué des travaux quelconques, dont près de la moitié (43%) l'ont fait pendant au moins 4 heures par jour. Trois enfants sur quatre (75%) ont travaillé dans le cadre domestique et 13% y ont consacré plus de 4 heures par jour ; 17% des enfants ont travaillé pour quelqu'un d'autre qu'un membre du ménage au cours de la semaine précédant l'enquête. La proportion des

enfants qui travaillent augmente avec l'âge, en particulier ceux qui travaillent pour quelqu'un d'autre, dans les champs ou les affaires familiales. Une proportion légèrement plus importante des filles que de garçons avaient travaillé la semaine avant l'enquête (85% contre 80%) ; en particulier les filles sont plus impliquées que les garçons dans les travaux domestiques (82% contre 67%) alors qu'elles le sont moins dans les champs ou les affaires de famille (46% contre 53%). La proportion d'enfants orphelins qui travaillent en dehors du ménage est nettement supérieure à celle des enfants dont les deux parents sont en vie (22% contre 17%).

Les modèles économiques familiaux de la demande d'éducation comportent des limites notamment lorsqu'on les applique aux pays en développement : ils revêtent un caractère statique et ne prennent pas en compte l'incertitude quant aux revenus futurs des enfants. Par ailleurs, le processus même de prise de décision n'est pas élucidé et les modèles ne prennent souvent pas en compte le rôle de la famille élargie, qui y est pourtant impliquée dans la plupart des cas.

2.1.2.4 Facteurs sociodémographiques

a) Structure par âge et sexe du ménage

Dans les pays en voie de développement, compte tenu de la division sexuelle des rôles dans le ménage et du fait que les institutions s'occupant des enfants sont rares, les femmes doivent faire face non seulement aux travaux domestiques mais aussi à la garde des enfants. Elles se font aider le plus souvent par les filles les plus âgées du ménage. L'une des hypothèses formulées par les chercheurs est l'existence d'une relation négative entre le nombre d'enfants d'âge préscolaire d'un ménage et la fréquentation scolaire des filles. Dans une étude portant sur sept pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Kenya, Malawi, Namibie, Niger, Tanzanie et la Zambie), Lioyd et Blanc (1996) ont observé cette relation avec quelques exceptions.

En milieu urbain au Mali, Marcoux (1995), montre que « l'absence des enfants de 0 à 4 ans diminue les probabilités de fréquenter l'école de près de 16% pour les filles et d'un peu moins de 10% pour les garçons alors que la présence d'au moins deux enfants de cet âge favorise la fréquentation scolaire des garçons de manière significative ». En revanche, Wakam (1999) trouve que dans le cas du Cameroun, « c'est dans les ménages n'ayant aucun enfant en

bas âge et dans ceux qui en ont au moins deux que la scolarisation des enfants de 6-14 ans est élevée, alors qu'elle est faible dans ceux ayant un seul enfant ». Toutefois, considérant la scolarisation chez les 15-24 ans, la relation négative s'observe quel que soit le sexe mais elle est plus forte chez les filles ; ce qui signifie que la garde des enfants incombe plus aux adolescents de 15-24 ans qu'aux enfants de 6-14 ans et qu'elle revient plus aux filles de 15-24 ans qu'à leurs homologues garçons, et qu'elle est prioritairement confiée aux adolescentes. Toutefois cette relation constatée n'est pas de cause à effet car la garde des enfants peut être confiée à des filles qui ne fréquentent pas et qui peuvent même avoir été sollicitées à cause de leur disponibilité.

Aussi, les ménages ne se composent pas uniquement des enfants d'âge préscolaire mais également des enfants scolarisables et on s'attend à ce que leur nombre influence négativement la fréquentation scolaire.

b) La taille du ménage

L'étude de la relation entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants basée sur les théories économistes de fécondité, montre que les ménages sont supposés réaliser un arbitrage entre le nombre d'enfants et l'investissement moyen par enfant. Il existe une interaction entre quantité et qualité des enfants (quantity-quality trade off) entraînant une relation négative entre l'éducation et le nombre d'enfants. Plus le nombre d'enfants est élevé, moins sont disponibles les ressources en moyenne par enfant.

Dans les pays en développement de l'Afrique subsaharienne, cette relation négative a montré ses limites car plusieurs études ont montré que dans le contexte socioculturel négro-africain, « la quantité et la qualité des enfants en matière de scolarisation sont tout à fait compatibles et que la quantité peut même favoriser la qualité » (Wakam, 2002a). On constate ainsi une différenciation entre l'Asie du sud-est et l'Afrique subsaharienne due essentiellement à l'organisation des systèmes familiaux. D'après Kobiané (2002), l'existence des réseaux de solidarité familiale en Afrique subsaharienne permet souvent l'accueil des personnes extérieures au ménage ou l'envoi de certains membres du ménage dans d'autres unités résidentielles, et cela a pour effet de réduire la pression du nombre d'enfants sur les ressources disponibles. Les ménages d'accueil sont généralement plus économiquement aisés

et disposent des moyens pour la scolarisation des enfants accueillis. Par ailleurs, d'après Wakam (2002a), les ménages moins aisés économiquement ne sont pas les seuls à supporter les frais de scolarisation des enfants accueillis, une partie de ces frais sont financés par d'autres membres du ménage de la famille étendue.

Les études de Marcoux (1995) et Wakam (2003, 2002a) ont montré que la scolarisation des enfants est positivement associée au nombre de femmes adultes du ménage et négativement à celui des d'hommes adultes. Cela s'explique d'après Wakam (2003) par le fait que la présence des femmes adultes déchargerait les filles scolarisées des travaux domestiques, les hommes adultes seraient en partie les époux de certaines filles de 15-24 ans qui ne fréquentent pas et ils augmenteraient par leur présence et leur nombre, le travail domestique des enfants et notamment des filles, ils emploieraient les jeunes enfants comme aides familiaux. Par contre Marcoux (1995) émet deux hypothèses : d'une part, la présence de ces hommes ne participant pas aux activités domestiques du ménage, contribue nécessairement à augmenter la lourdeur des tâches ; Or la participation des enfants notamment des filles est très importante dans les activités domestiques. D'autre part, ces hommes font parties des groupes d'âges les plus actifs et par conséquent, peuvent souvent occuper des emplois où la contribution des enfants, pour certaines activités, permet d'améliorer le rendement à un coût très bas. De ce fait, les enfants de ces ménages seraient plus exposés au risque d'être sollicités pour contribuer aux activités économiques des hommes.

c) Le sexe du chef de ménage

En Afrique subsaharienne, les ménages sont dirigés dans la plupart des cas par des hommes qui en sont les principaux piliers financiers. Les ménages dirigés par les femmes sont susceptibles d'être pauvres du fait même des circonstances dans lesquelles les femmes deviennent chefs de ménage (décès du conjoint, divorce, polygamie, etc.). On s'attend à ce que la scolarisation des enfants soit plus faible dans les ménages des femmes que dans ceux des hommes. Contrairement à cette attente, plusieurs études -- notamment celle de Clevenot et Pilon (1996) portant sur sept pays de l'Afrique subsaharienne-- ont montré que les enfants sont mieux scolarisés quand le chef de ménage est une femme. La littérature évoque quelques raisons parmi lesquelles : les femmes seraient plus garantes d'une meilleure allocation des ressources au sein des ménages ; le soutien que les uns et les autres attendent en retour de

leurs enfants pour leurs vieux jours, aussi une femme chef de ménage est épaulée dans la scolarisation des enfants par ses frères et parents. C'est dans ce sens que certains auteurs se sont interrogés sur l'origine des ressources des femmes chefs de ménage pourtant économiquement vulnérables. Wakam (2002a) affirme que la scolarisation différentielle des enfants selon le sexe du chef de ménage en faveur des femmes, pourrait être due d'une part, au soutien économique apporté aux enfants par leurs pères et d'autre part, à celui apporté « aux femmes par leurs partenaires sexuels et les autres membres de la famille élargie », car en Afrique subsaharienne, si la procréation est l'oeuvre de deux personnes, l'éducation des enfants incombe à toute la société, ou tout au moins à la famille élargie. C'est la raison pour laquelle en Afrique, les familles ne sont pas nucléaires et abritent entre autres personnes des enfants scolarisables qui ne sont pas ceux du chef de ménage ayant pour corollaire l'inégale chance de fréquentation des enfants.

2.2 HYPOTHESES ET SCHEMA CONCEPTUEL

A partir de la revue des théories, nous avons émis certaines hypothèses à tester dans la suite de notre étude.

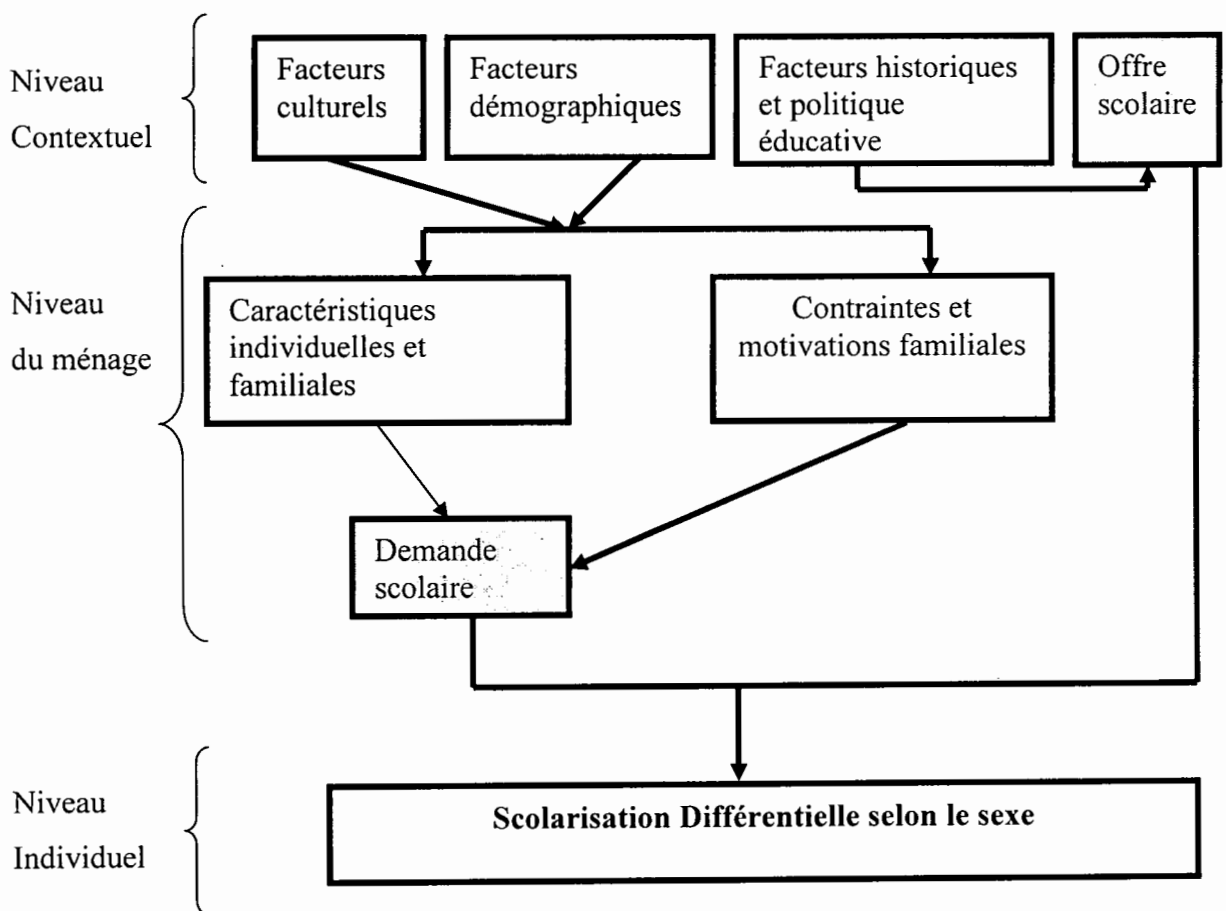
2.2.1 Hypothèse Générale :

Notre hypothèse de base est qu'il existe dans les familles des inégalités entre les sexes en matière de scolarisation des enfants au Tchad. Ces disparités reflètent l'effet conjugué des facteurs d'offre et de demande scolaire, lesquels sont eux-mêmes tributaires de plusieurs facteurs opérant au niveau individuel, au niveau du ménage, et au niveau du contexte communautaire.

2.2.2 Schéma conceptuel

La scolarisation des enfants dépend de plusieurs facteurs d'offre et de demande scolaire. La liste et l'influence de ces facteurs peuvent être résumées par le schéma conceptuel ci-dessous.

Schéma Conceptuel



2.2.3 Hypothèses Spécifiques:

S'agissant de l'offre,

H1 : Les disparités entre sexes en matière de scolarisation sont plus importantes en milieu rural qu'en urbain.

S'agissant de la demande :

H2 : les disparités entre sexes en matière de scolarisation sont plus prononcées dans les ménages de bas niveau de vie que dans ceux de niveau de vie élevé, dans les ménages dont le chef est moins instruit que dans ceux dont le chef est plus instruit et dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes.

H3 : les disparités entre sexes en matière de scolarisation augmentent avec l'âge des enfants.

H4 : les disparités entre sexes en matière de scolarisation sont plus importantes dans les régions du Nord (à dominance musulmane et à faible offre scolaire) que dans ceux du Sud (à dominance chrétienne et à forte offre scolaire).

2.2.4 Définition des concepts

La définition des concepts mérite d'être faite afin de préciser le sens que nous leur donnons dans l'étude.

La scolarisation : se définit par la fréquentation scolaire d'un établissement scolaire, public ou privé au cours d'une période donnée.

La scolarisation différentielle selon le sexe : La scolarisation est dite différentielle lorsqu'elle n'est pas accessible aux enfants de la même manière selon leur sexe.

Offre scolaire : est l'ensemble des ressources scolaires nécessaires à l'organisation de l'enseignement. Il s'agit notamment des ressources matérielles (locaux, manuels, matériels

didactiques et autres équipements), humaines (personnel enseignant et non enseignant) et institutionnelles (progrès scolaires, encadrement et législations).

Politique éducative : C'est l'ensemble des mécanismes d'action et d'interventions de l'Etat ou de la société dont l'objectif est l'amélioration du système éducatif.

Facteurs culturels : Ce sont les variables relatives aux normes et valeurs sociétales propres à chaque région et qui réglementent les attitudes et comportements des individus, et donc susceptibles d'avoir une influence sur la scolarisation des enfants.

Caractéristiques individuelles et familiales : Ce sont les caractéristiques relatives aux enfants, aux ménages et aux chefs de ménage.

CHAPITRE III : ASPECTS METHODOLOGIQUES

3.1 SOURCES DES DONNEES UTILISEES

Les sources classiques de données pour l'étude de la scolarisation sont: les statistiques scolaires, les recensements et les enquêtes.

Les statistiques scolaires sont généralement très limitées car hormis l'âge et le sexe des enfants, elles fournissent très peu des indications sur les caractéristiques individuelles et familiales des élèves: âge, statut familial, lieu de naissance, co-résidence ou non des enfants avec leurs parents, ethnie, religion, caractéristiques démographiques et socioéconomiques du chef de ménage, structure du ménage, conditions d'habitat, etc. (Pilon, 1995). De ce fait, elles s'avèrent inadaptées pour l'étude des déterminants familiaux de la scolarisation.

Les recensements et enquêtes ont le mérite de combler les insuffisances des statistiques scolaires. En effet, utilisant le ménage comme unité de collecte, ils comportent généralement des informations sur l'éducation (fréquentation scolaire, niveau d'instruction, dernière classe suivie, etc.), sur les caractéristiques individuelles et familiales des enquêtés. "Malheureusement, on ne peut que constater la modestie des résultats publiés en matière de scolarisation à partir des recensements ou d'enquêtes démographiques" (Pilon, 1996). Or, "ces données d'enquêtes et de recensements offrent de grandes possibilités d'analyse, pouvant répondre, entre autres, à certains aspects de la problématiques du genre" (Idem).

Une enquête spécifique avec un volet qualitatif serait nécessaire voire indispensable pour bien comprendre et expliquer le phénomène des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad.

Dans cette étude, nous nous contenterons d'exploiter les données existantes, disponibles et récentes de la Deuxième Enquête Démographique et de Santé du Tchad (EDS-II) réalisée en 2004 au cours de laquelle 5 369 ménages ont été effectivement enquêtés dont 80,4% dirigés par les hommes et 19,6% par les femmes. Sur les 27 879 personnes

dénombrées, 14 364 étaient de sexe féminin et 13 515 de sexe masculin et 12 746 personnes de 6 à 24 ans.

L'enquête a utilisé quatre types de questionnaires:

- Le questionnaire ménage;
- Le questionnaire individuel femme;
- Le questionnaire individuel homme;
- Le questionnaire communautaire.

Les informations recueillies sont destinées essentiellement à l'étude des comportements relatifs à la santé de la reproduction. Toutefois, certaines données de l'enquête ménage dont nous nous servons ici, collectées auprès des individus âgés de 6 à 24 ans, permettent au-delà de l'offre scolaire, d'étudier les déterminants familiaux de la scolarisation

Mais avant toute utilisation, il convient d'évaluer la qualité desdites données.

3.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Une condition nécessaire à l'étude des phénomènes sociodémographiques est la collecte des données. De leur qualité dépend la fiabilité des résultats. Cette qualité peut-être compromise dans les pays en développement notamment dans les pays africains pour plusieurs raisons:

- Un bas niveau d'instruction des enquêtés, dans un contexte culturel de l'oralité est souvent à la base de la mauvaise déclaration de l'âge. En effet, les personnes sans instruction sont nombreuses en Afrique, et elles n'ont pas une nette idée de l'âge métrique et situent par conséquent mal ces événements démographiques, notamment les naissances dans le temps.
- Le faible taux des réponses aux questions posées aux enquêtés.
- Le biais lié à la méthodologie même de la collecte des informations.

Nous évaluerons successivement la qualité des données sur l'âge, l'importance des non-réponses et examinerons les biais liés à la méthodologie de l'enquête.

3.2.1 Qualité des données sur l'âge

L'âge est une variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques en ce sens qu'il constitue le critère essentiel de sélection et de différenciation des individus. Bien que d'une importance capitale, les informations sur l'âge sont souvent mal collectées car en l'absence des documents officiels et compte tenu du faible niveau d'instruction de l'enquêté (e), la seule solution bien souvent, reste l'estimation de l'âge de l'enquêté par celui-ci, par l'enquêteur ou par les deux de concert. De ce fait, nous nous intéressons dans un premier temps à la qualité des données sur l'âge de l'ensemble de la population enquêtée en examinant les rapports de masculinité et en calculant l'indice combiné des Nations unies et l'indice de Whipple. Dans un second temps, nous évaluerons la qualité des données sur l'âge des individus de 6 à 24 ans et des chefs de ménages en recourant à l'examen des rapports de masculinité et à la méthode graphique.

3.2.1.1 Qualité des données sur l'âge de l'ensemble de la population enquêtée.

La procédure AGESEX du logiciel PAS donne des rapports de masculinité et l'Indice Combiné des Nations Unies ; et le logiciel EXCEL permettent de calculer l'Indice de Whipple.

a) Rapport de masculinité

Tableau 3.1 : Rapport de masculinité par groupe d'âges à l'EDS-II (TCHAD).

Groupes d'âges	Rapports de masculinité (%)
0-4	103
5-9	101
10-14	106
15-19	91
20-24	84
25-29	67
30-34	90
35-39	93
40-44	107
45-49	88
50-54	83
55-59	101
60-64	94
65-69	117
70-74	120
75+	139
Ensemble	96

Source : traitement des données de l'EDS-II (TCHAD)

L'examen des rapports de masculinité révèle des irrégularités notamment dans les groupes 10-14 ans; 40-44 ans; 65-69 ans à 75 ans et plus où l'on note une surestimation de la population masculine par rapport à celle féminine. Par contre, dans les groupes d'âges 15-19 ans à 35-39 ans, 45-49 ans à 50-54 ans et à 60-64 ans, c'est la population féminine qui est surestimée par rapport à celle masculine.

b) Indice Combiné des Nations Unies

Cet indice donne une idée plus précise de la qualité des données sur l'âge et le sexe. Lorsqu'il est inférieur à 20, ces données sont de bonne qualité, lorsqu'il est supérieur à 40, elles sont de mauvaise qualité. S'il est compris entre 20 et 40, l'Indice Combiné des Nations Unies autorise à affirmer que les données sont de qualités douteuses mais acceptables moyennant quelques ajustements.

Dans notre cas, (EDS-II Tchad), il est égal à 59,5. On peut donc affirmer que les données sur l'âge recueillies lors de la Deuxième Enquête démographique et de santé du Tchad sont de mauvaise qualité. Cet état de choses serait dû à la préférence pour certains âges, notamment ceux se terminant par 0 ou 5. L'indice de Whipple permet de vérifier une telle attraction.

c) Indice de Whipple

Son calcul consiste à considérer l'effectif des personnes âgées de 23 à 62 ans, et à calculer la somme des effectifs de ces individus dont les âges se terminent par 0, par 5, par 0 ou 5. Puis, on multiplie la somme des dits effectifs par 10 pour les âges se terminant par 0 ou par 5 et par 5 pour les âges se terminant par 0 ou 5. L'indice de Whipple est le rapport de ce produit à l'effectif total des personnes âgées de 23 à 62 ans. Il varie entre 1 et 5. Lorsqu'il est égal à 1, il n'y a pas de préférence. Lorsqu'il est inférieur à 1, il y a répulsion et il y a attraction lorsqu'il est supérieur à 1.

Tableau 3.2 : Indices de Whipple

Sexe des personnes	INDICES DE WHIPPLE		
	Âges terminés par 0	Âges terminés par 5	Âges terminés par 0 ou 5
Masculin	2,12	1,91	2,01
Féminin	1,92	1,94	1,93
<i>Ensemble</i>	<i>2,01</i>	<i>1,92</i>	<i>1,60</i>

Source: Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Le tableau 3.2 ci-dessus, montre qu'il y a une attraction pour les âges se terminant par 0 et pour les âges se terminant par 5 mais l'attraction est plus forte pour les âges se terminant par 0. Les personnes de sexe masculin ont une meilleure préférence pour les âges se terminant par 0 que celles de sexe féminin tandis que ces dernières ont plus de préférences pour les âges se terminant par 5 que les premiers. D'une manière générale, les hommes sont plus attirés par les âges terminés par 0 ou 5 que les femmes. On peut donc conclure que l'une des causes de la mauvaise qualité des données sur l'âge est l'attraction pour les chiffres se terminant par 0 ou 5.

3.2.1.2 Qualité des données sur l'âge des personnes de 6 à 24 ans.

a) Rapports de masculinité

Tableau 3.3 : Rapport de masculinité par âge des enfants de 6 à 24 ans à l'EDS-II (Tchad).

Ages	Rapports de masculinité (%)
6	107
7	110
8	95
9	86
10	113
11	113
12	106
13	92
14	104
15	98
16	92
17	84
18	80
19	108
20	71
21	73
22	90
23	102
24	98
Ensemble	97

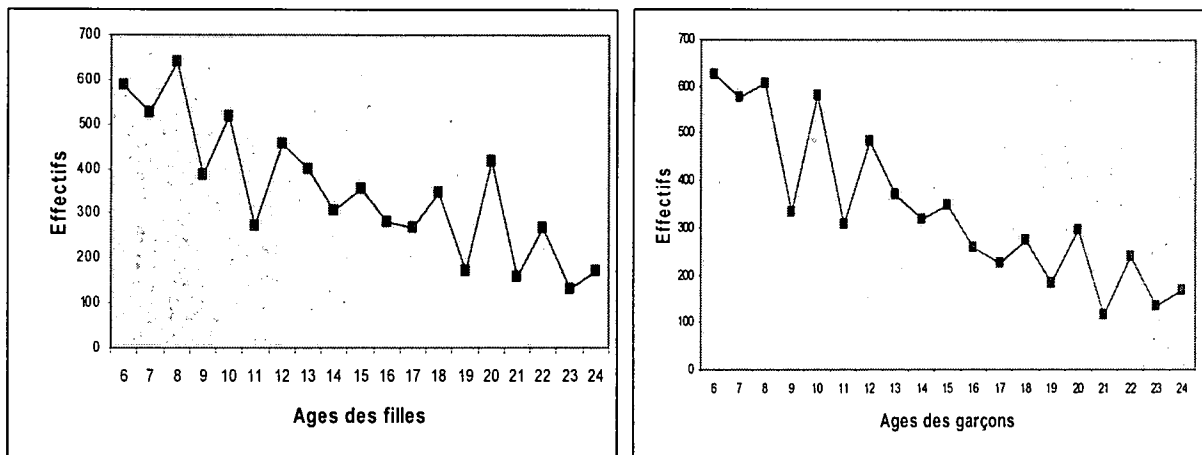
Source: Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Le rapport de masculinité de l'ensemble de la population de 6-24 ans indique un équilibre relatif entre l'effectif des garçons et celui des filles c'est-à-dire que cette population comporte à peu près autant de garçons que de filles. Mais il existe des disparités entre les âges. En effet, alors que les effectifs des garçons âgés 7, 10, 11 ans sont surestimés, ceux des filles de 17, 18, 20, 21 ans sont sous-estimés par rapport à ceux des garçons.

Somme toute, la structure des rapports de masculinité fait ressortir des irrégularités dans la répartition par âge et par sexe de la population de 6-24 ans.

b) Evaluation graphique

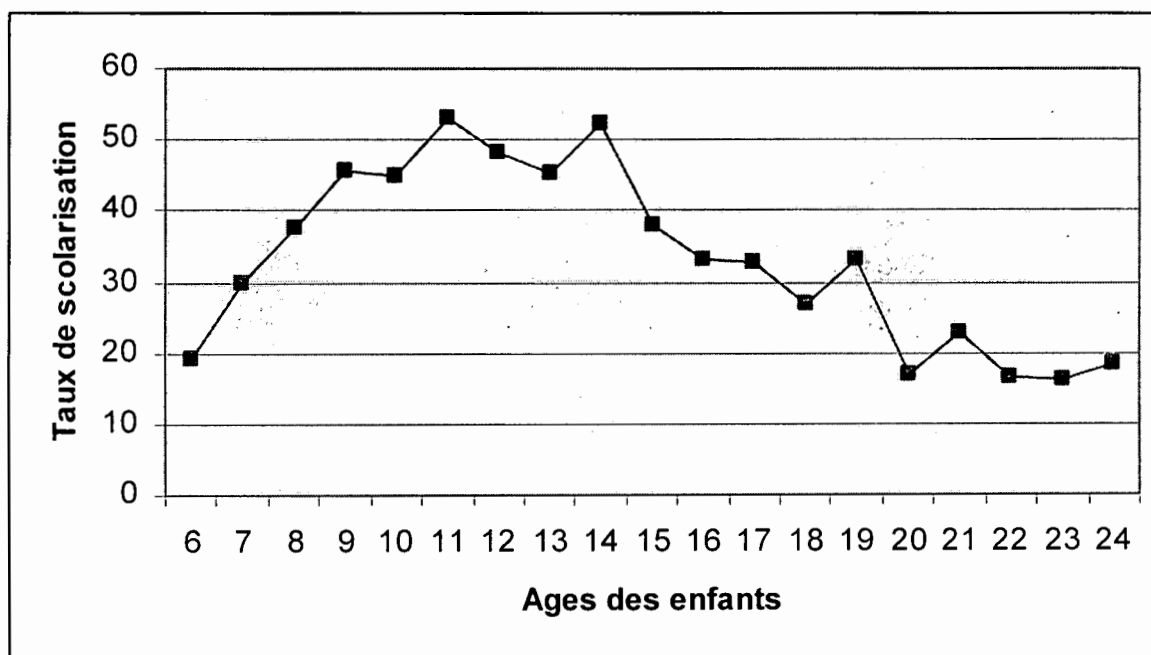
Figure 3.1 : Répartition des effectifs des filles et garçons de 6-24 ans par âge à l'EDS-II



Les graphiques présentent des courbes aux allures irrégulières indiquant quelques problèmes de mauvaise déclaration de l'âge des enfants de 6-24 ans à l'EDS-II. L'examen des pics montre qu'il y a une attraction pour les âges pairs, quel que soit le sexe de l'enfant. Par contre, les creux sont révélateurs de répulsions pour les âges impairs.

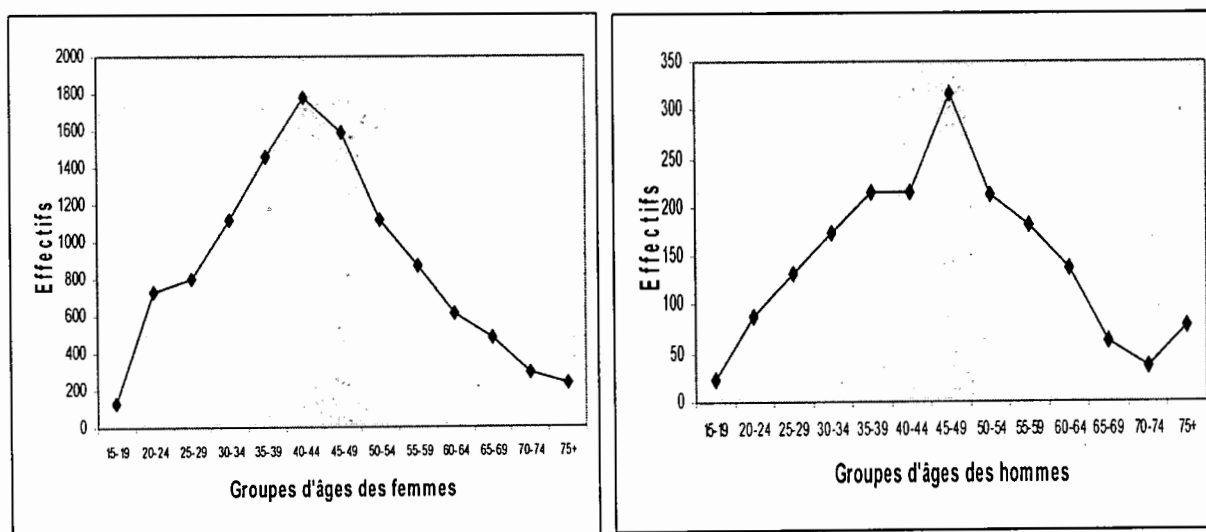
La tendance observée de l'allure du graphique est davantage expliquée par l'allure irrégulière de la courbe des taux de scolarisation par âge des enfants de 6-24 ans, comme l'indique la figure 3.2 ci-dessous.

Figure 3.2: Taux de scolarisation (%) par âge des enfants de 6-24 ans à l'EDS-II



3.2.1.3 Qualité des données sur l'âge des chefs de ménage

Figure 3.3 : Répartition des effectifs des femmes et hommes chefs de ménage par groupes d'âges quinquennaux à l'EDS-II



La graphique 3.3, courbe représentative des effectifs des femmes et hommes chefs de ménage par groupe d'âges quinquennaux, présente une allure quelque peu régulière pour les femmes chefs de ménage, avec un pic (maximum absolu) au groupe d'âge 40-44 ans et une légère perturbation dans les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans. En ce qui concerne les effectifs des hommes chefs de ménage par groupe d'âges quinquennaux, on observe une allure relativement irrégulière avec un pic (maximum absolu) au groupe d'âge 45-49 ans et de légères perturbations dans les groupes d'âges 40-44 ans, 45-49 ans et 50-54 ans d'une part, et dans les groupes d'âges 70-74 ans et 75 ans ou plus d'autre part.

3.2.2 Taux de réponses

Le taux de réponses est la proportion des enquêtés pour lesquels les informations recueillies, ou supposées être recueillies, figurent dans le fichier d'analyse. Faisons remarquer que les données relatives à la survie des parents et à leur présence dans le ménage où vivent les enfants, ont été collectées pour les enfants de moins de 18 ans et concernent dans le cadre de cette étude, les 10018 enfants de 6-17 ans.

A l'exception des variables "lien de parenté avec le chef de ménage" et "survie des parents" qui ont des taux de couverture de 87,7% et 75,7% respectivement, toutes les autres variables ont des taux de couverture supérieurs à 99%, ce qui est satisfaisant. Les variables milieu de résidence, âge du chef de ménage, sexe du chef de ménage, âge des enfants, sexe des enfants, région de résidence, taille du ménage, niveau de vie du ménage et présence d'enfants de moins de 5 ans ont un taux de couverture de 100%.

Tableau 3.4 : Taux de réponses selon les variables utilisées dans l'étude

Variables et indicateurs	Taux de couverture	
	Effectifs	Pourcentage (%)
Fréquentation scolaire	12973	99,2
Niveau d'étude du CM	13054	99,8
Milieu de résidence	13081	100
Age du chef de ménage	13081	100
Sexe du chef de ménage	13081	100
Age des enfants	13081	100
Sexe des enfants	13081	100
Lien de parenté avec le CM	11468	87,7
Région de résidence	13081	100
Taille du ménage	13081	100
Survie des parents	13081	75,7
Niveau de vie du ménage	13081	100
Présence des enfants de -5 ans	13081	100

Source : traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

3.2.3 Biais lié à la méthodologie de la collecte

Les données que nous utilisons dans ce travail ne sont pas exemptes de critiques. On peut par exemple, s'interroger sur la pertinence du ménage comme unité d'observation et d'analyse des stratégies familiales en matière de scolarisation alors que les personnes prenant la décision du financement de la scolarisation des enfants ne résident pas nécessairement dans le même ménage notamment en ce qui concerne les ménages éclatés (polygamie) et le phénomène de confiage de enfants. C'est pourquoi, à cet effet, en Afrique, le chef de ménage peut n'être ni décideur, ni payeur de la mise à l'école des enfants qui résident chez lui. Aussi, le manque d'infrastructures scolaires est très souvent cause de l'exode rural des adolescents en vue de la poursuite des études en particulier et dans biens des cas, ils deviennent de facto des chefs de ménage dans leur lieu d'accueil de manière momentanée soit parce qu'ils sont locataires, soit parce qu'ils habitent des résidences universitaires alors du point de vue financement des études, ils dépendent de leurs parents restés dans leur lieu de départ.

Une autre critique est la surestimation de l'effectif des femmes chefs de ménage car, la non scolarisation des conjoints pour cause d'émigration notamment pour l'exode rural ou de polygamie, fait automatiquement de la conjointe un chef de ménage. Or, l'absence physique du mari ne signifie pas absence de prise de décision et non financement de la scolarisation des enfants notamment.

En plus, une analyse en terme de stratégies familiales devrait s'inscrire dans une perspective longitudinale car la réussite scolaire et surtout professionnelle des aînés n'est pas sans influence sur la scolarisation des plus jeunes; or ici nous manipulons des données du moment ne concernant que les individus résidant au sein du ménage, ce qui réduit ainsi la portée de cette analyse.

Conclusion partielle : Ces résultats indiquent qu'en général, la structure des rapports de masculinité permet de douter de la qualité des données sur l'âge et le sexe de la population enquêtée. En effet, l'objectif de l'EDS (recueil d'informations essentiellement sur le niveau de fécondité et de mortalité infantile et juvénile) et son mode d'échantillonnage (avec un accent sur les femmes de 15 à 49 ans) ne permettraient pas une bonne évaluation des rapports de masculinité. L'indice Combiné des Nations Unies calculé, égal à 59,5 ; nous permet d'affirmer que les données sur l'âge recueillies lors de la Deuxième Enquête démographique et de santé du Tchad manquent de précision. Toutefois, tous les biais observés et qui sont liés aux mauvaises déclarations des âges seront minimisés par l'utilisation des deux groupes d'âges 6-14 ans et 15-24 ans dans les analyses.

3.3 MESURE DES VARIABLES

3.3.1 Présentation des Variables de l'étude

3.3.1.1 Variable dépendante

La variable dépendante "fréquentation scolaire" est une variable dichotomique dont les deux modalités sont: (1) fréquente, (2) ne fréquente pas. Elle permet de saisir la fréquentation différentielle des enfants selon leur sexe. Notre population cible est celle âgée de 6 à 24 ans.

3.3.1.2 Variables explicatives et/ou de contrôle

a) Sexe des enfants: C'est le sexe de l'enfant déclaré au moment de l'enquête et comporte les modalités (1) masculin et (2) féminin.

b) Sexe du chef de ménage: c'est le sexe déclaré au moment de l'enquête et comporte les modalités (1) masculin et (2) féminin.

c) Age des enfants: c'est l'âge déclaré par les enfants au moment de l'enquête. Nous distinguerons : les enfants de 6-14 ans et ceux de 15-24 ans.

d) Le lien de parenté avec le chef de ménage: on distingue

(1) : Les enfants du chef de ménage;

(2): Les autres enfants du chef de ménage; ce sont les petits enfants, les gendres, les belles-filles, les sœurs, les belles-sœurs, les frères, les beaux-frères, les enfants sans lien de parenté avec le chef de ménage etc.

e) Age du chef de ménage: L'âge déclaré du chef de ménage varie entre 15 et 95 ans. Nous distinguerons les quatre (4) groupes suivants pour le besoin de l'étude:

(1): Les chefs de ménage âgés de 15-29 ans;

(2): Les chefs de ménage âgés de 30-44 ans;

(3): Les chefs de ménage âgés de 45-59 ans;

(4): Les chefs de ménage âgés de 60 ans et plus.

f) Niveau d'étude du chef de ménage: Nous constituerons trois groupes de chefs de ménage: ceux sans instruction, ceux de niveau primaire et ceux de niveau d'instruction secondaire ou plus.

g) La taille du ménage: La variable taille du ménage comprend les quatre modalités

- (1): 1 à 5;
- (2): 6 à 8;
- (3): 9 à 13;
- (4): 14 et plus.

h) Milieu de résidence: La ville de N'Djaména étant très différente des autres villes en matière de scolarisation, il nous paraît utile d'en faire une modalité à part entière. Ainsi, nous distinguons:

- (1): N'Djaména;
- (2): Autres centres urbains;
- (3): Rural.

i) Région de résidence : Cette variable est mesurée par la zone de résidence qui comporte 8 modalités et selon l'EDS-II, elle permet de faire des analyses régionales. On a opéré un regroupement en 3 principales régions du pays (Nord, Centre et Sud) pour des raisons de similitudes des pratiques religieuses, coutumières, linguistiques, et historiques. La région de résidence comporte trois modalités:

- (1): Nord;
- (2): Centre;
- (3): Sud.

j) Survie des parents: Elle est issue du croisement des variables "survie du père" et "survie de la mère", elle permet de distinguer quatre groupes d'enfants:

- (1): Orphelins de père et de mère;
- (2): Orphelins de père;
- (3): Orphelins de mère;
- (4): Enfants ayant les deux parents en vie.

k) Niveau de vie du ménage: Elle comporte trois modalités issues des cinq que comporte la variable initiale:

- (1): Bas: issu du regroupement des niveaux faibles et très faibles;
- (2): Moyen;
- (3): Elevé: formé à partir des niveaux élevé et très élevé.

l) Présence d'enfants de moins de cinq ans: Elle comporte deux modalités suivantes:

- (1): Aucun enfant;
- (2): au moins un enfant.

Tableau 3.5 : Liste des variables et modalités

Concepts	Variables	Modalités
Caractéristiques individuelles des enfants	Sexe	Masculin
		Féminin
	Age	6-9 ans
		10-11 ans
		12-14 ans
		15-17 ans
		18-20 ans
		21-24 ans
	Lien de parenté avec le CM	Enfants du chef de ménage
		Autres enfants du ménage
Caractéristiques des chefs de ménage	Sexe	Homme chef de ménage
		Femme chef de ménage
	Age	15-29 ans
		30-44 ans
		45-59 ans
		60 ans et plus
	Niveau d'étude	Sans instruction
		Primaire
		Secondaire ou plus
	Caractéristiques des ménages	Milieu de résidence
Autres centres urbains		
Rural		
Région de résidence		Nord
		Centre
		Sud
Niveau de vie		Bas
		Moyen
		Elevé
Taille		1-5 personnes
	6-8 personnes	
	9-13 personnes	
	14 personnes et plus	
Présence des enfants de moins de 5 ans	Aucun enfant	
	Au moins un	
Survie des parents	Orphelin de père et de mère	
	Orphelin de père	
	Orphelin de mère	
	Père et mère en vie	

3.4 METHODES D'ANALYSE

A l'aide des différentes variables ci-dessous, nous chercherons à évaluer l'ampleur et tester la persistance des inégalités entre sexes en matière de scolarisation des enfants. Pour cela, l'analyse se fera en deux étapes: une analyse descriptive et une analyse explicative.

- **L'analyse descriptive**

Nous procéderons à une analyse univariée visant à décrire les modalités de chaque variable à partir des distributions des tableaux de fréquences simples qui nous permettra d'identifier les valeurs aberrantes et variables à recoder.

- **L'analyse explicative**

Nous ferons une analyse bivariée suivie d'une analyse multivariée.

b) L'analyse bivariée consistera en la mesure du degré d'association entre chaque variable indépendante et la variable dépendante à l'aide du test du Khi-deux, ce qui permettra de rejeter ou non l'hypothèse de signification des deux variables par rapport aux seuils de signification retenus (1%, 5% et 10%) et de décrire la variation de la variable indépendante sur celle dépendante pour voir en réalité laquelle des différentes variables indépendantes contribue le plus à la variation du phénomène étudié qui est la fréquentation scolaire. L'indicateur de mesure des inégalités entre sexes en matière de scolarisation choisi est l'Indice de Parité des Taux de scolarisation IPT (G/F) lorsqu'il s'agit des inégalités sexuelles entre filles et garçons, et IPT (HCM/FCM) lorsqu'il s'agit des inégalités sexuelles entre hommes et femmes chefs de ménage. Il est donné par les formules suivantes:

$$\text{IPT (G/F)} = (\text{TM}/\text{TF}).$$

$\text{IPT (HCM/FCM)} = (\text{THCM}/\text{TFCM})$ où TM et TF désignent respectivement les taux de scolarisation des garçons et des filles; THCM et TFCM désignent ceux des hommes et femmes chefs de ménages.

La position de cet indice par rapport à 1 permet de conclure quant à l'existence ou non de discrimination en faveur d'un sexe ou de l'autre.

c) L'analyse multivariée : Comme le stipule bien Durkheim: « lorsque deux faits sociaux sont en relation et que l'on constate que l'un est la cause de l'autre, il faut se demander si cette association n'est pas due à quelque chose de cachée », c'est dans cette

perspective que s'inscrit l'analyse multivariée. Elle intègre toutes les autres variables dans le but de voir l'effet net de chaque variable indépendante sur la variable dépendante et d'expliquer la variation de cette dernière. Vu la nature dichotomique de notre variable dépendante (fréquente, ne fréquente pas), nous appliquerons la méthode de régression logistique dont l'équation est la suivante :

$$\frac{P(Y)}{1 - P(Y)} = \text{Exp}(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n),$$
 P(Y) étant la probabilité pour un

enfant de fréquenter l'école, β_0 la constante du modèle et β_q le coefficient du modèle pour la variable indépendante X_q . Ainsi, les modalités correspondant aux coefficients $\text{Exp.}(\beta)$ inférieurs à 1 ont une probabilité de fréquentation scolaire inférieure à celle de la modalité de référence et celles relatives aux coefficients $\text{Exp.}(\beta)$ supérieurs à 1 ont une probabilité supérieure.

Conclusion partielle

Somme toute, il apparaît que les données recueillies au cours de la Deuxième Enquête démographique et de Santé du Tchad (EDS-II) ne sont pas exemptes de critiques. Si les taux de réponses sont relativement satisfaisants, il n'en est pas de même des données sur l'âge de la population enquêtée. Nous espérons que les regroupements par larges classes d'âges pourraient contribuer à résorber ces insuffisances.

CHAPITRE IV : ANALYSE DIFFERENTIELLE DES DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION AU TCHAD

Dans ce chapitre, nous essaierons d'évaluer l'ampleur des inégalités entre sexes en matière de scolarisation selon les caractéristiques des enfants, des chefs de ménage, du ménage et de l'offre scolaire. Il s'agira donc de calculer les taux de scolarisation (les effectifs ayant servi au calcul de ces taux se trouvent en annexe) et d'examiner, à l'aide des tableaux croisés, les associations éventuelles entre la variable dépendante et les variables indépendantes et de contrôle. Au chapitre suivant, à l'examen de l'effet combiné des différentes variables sur la fréquentation scolaire, certaines de ces associations pourraient s'avérer fallacieuses. Néanmoins, il nous paraît nécessaire, avant de faire des analyses plus approfondies, de procéder à un survol desdites associations simples entre la variable dépendante et les différentes variables indépendantes et de contrôle.

4.1 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LES CARACTERISTIQUES DES ENFANTS

4.1.1 Scolarisation différentielle selon le sexe et l'âge de l'enfant

Au seuil de 1%, le sexe des enfants influence leur scolarisation. En effet, alors qu'il est de 43,2% pour les garçons, le taux de scolarisation des filles n'est que de 26,1%. Ainsi, les garçons ont 2,2 fois plus de chance que les filles d'être scolarisés (tableau 4.1). Mais ces données globales cachent des disparités entre les enfants de 6-14 ans et ceux de 15-24 ans. En effet, les garçons et filles de 6-14 ans ont respectivement des taux de scolarisation de 45,4% et 33,2% tandis que ceux et celles de 15-24 ans ont des taux de scolarisation de 38,9% et 14,6% respectivement. On en déduit que les enfants de 15-24 ans sont moins scolarisés que ceux de

6-14 ans, quel que soit leur sexe et que les inégalités sexuelles sont plus prononcées chez les premiers que chez les seconds. Les garçons de 15-24 ans ont 3,7 fois plus de chance que les filles du même groupe d'âges et les garçons de 6-14 ans ont 1,7 fois plus de chance que leurs homologues filles d'être scolarisés.

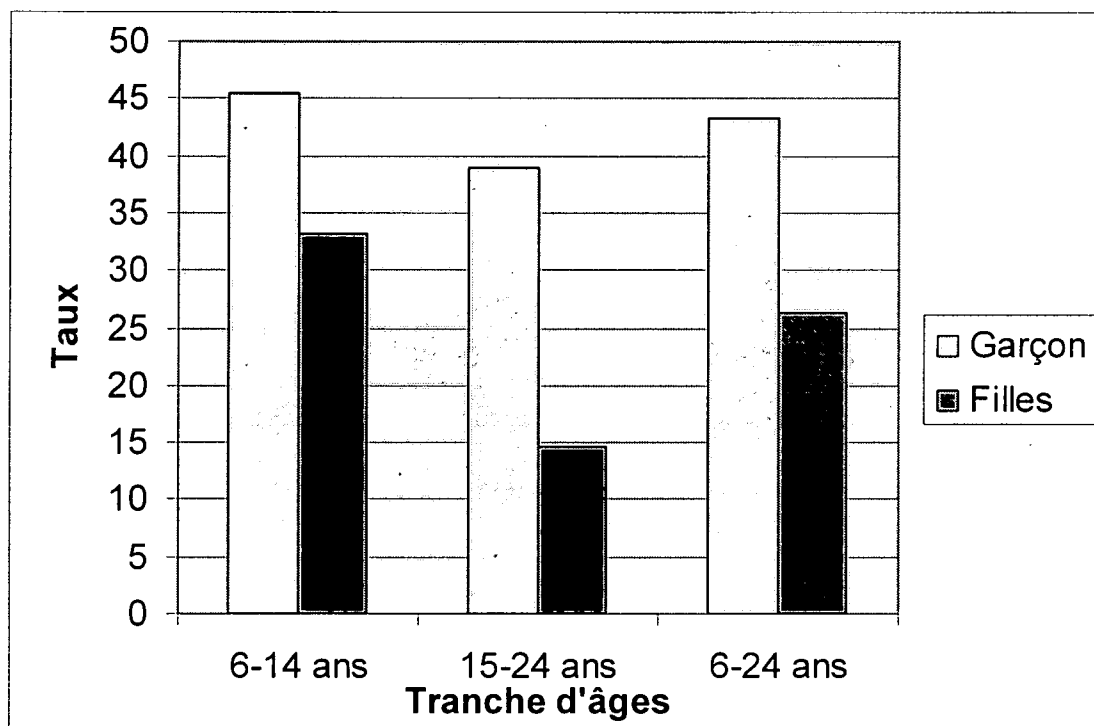
Tableau 4.1 : Variation des taux de scolarisation par sexe et indices de parité des taux IPT (G/F) selon les tranches d'âges à l'EDS-II (2004)

Sexe des enfants	Tranche d'âges des enfants		
	6-14 ans	15-24 ans	6-24 ans
Garçons	45,4	38,9	43,2
Filles	33,2	14,6	26,1
Ensemble	39,4	26,0	34,5
<i>IPT (G/F)</i>	1,4	2,7	1,7
Proba Khi-deux	0,000	0,000	0,000

Source : traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Ainsi, l'âge jouerait en défaveur des filles car plus celles-ci augmentent en âge, moins elles ont de chances de continuer les études (graphique 4.1). Entre 15-24 ans, les filles font l'objet de sollicitations nombreuses notamment pour les travaux domestiques. Ces résultats viennent confirmer ceux de Vreyer (1993), Clevenot et Pilon (1996) faits dans d'autres pays africains. A ces raisons, s'ajoutent des faits historiques relatifs à l'offre des infrastructures scolaires. Les enfants de 15-24 ans sont nés entre 1980 et 1988, périodes à cheval entre les années de troubles sociaux et politiques et le redémarrage du système scolaire. Durant ces années d'instabilité, les investissements en faveur de l'éducation ont été réorientés vers d'autres secteurs jugés prioritaires rendant ainsi le nombre d'établissements largement inférieur à la demande et de localisation géographique éloignée des domiciles. Cet état de faits pousse les parents à retenir les filles à la maison pour des raisons de sécurité et à laisser les garçons parcourir de longues distances. En revanche, les enfants de 6-14 ans sont eux nés entre 1989 et 1997, périodes pendant laquelle on a assisté à une amélioration relative de la situation sociale et politique avec la construction de nombreuses écoles publiques et privées. Cet accroissement relatif de l'offre a contribué à la réduction des inégalités entre filles et garçons de 6-14 ans. Cet héritage historique expliquerait en partie la faiblesse des taux de scolarisation chez les filles de 15-24 ans nées au moment de la précarité des infrastructures scolaires ; ce serait donc un effet de génération comme le montre la figure ci-après :

Figure 4.1 : Taux de scolarisation des enfants par sexe selon les tranches d'âges



4.1.2 Scolarisation différentielle selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Les ménages africains en général et ceux du Tchad en particulier sont non nucléaires car ils accueillent en leur sein des individus étrangers au noyau familial du chef de ménage, du fait de la solidarité familiale qui est au centre des stratégies de subsistance de plusieurs ménages. Locoh (1998), cité par Marcoux (1994), estime que "ces solidarités représentent en quelque sorte, une réponse aux difficultés économiques que traversent un nombre croissant de ménages en Afrique" (p.123), c'est bien pour cette raison que de nombreux ménages en ville acceptent les enfants ayant un lien ou non avec le chef de ménage.

Nous avons considéré d'un côté les enfants du chef de ménage et de l'autre ceux ayant un lien ou non avec le chef afin d'analyser les associations entre le lien de parenté et la fréquentation scolaire.

Tableau 4.2 : Taux de scolarisation des filles et des garçons et indices de parité IPT (G/F) par tranche d'âges selon le lien de parenté avec le chef de ménage à l'EDS-II (2004)

Lien de parenté avec le CM	Tranche d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
Enfants du CM	44,0	31,9	1,4	40,9	25,3	1,6
Autres enfants	53,6	39,4	1,4	46,3	27,5	1,7
<i>Ensemble</i>	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,031	0,000	-	0,061	0,000	-

Source: Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Le tableau 4.2 révèle que quels que soient l'âge et le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage, les garçons sont mieux scolarisés que les filles et que les inégalités sont plus fortes chez les 15-24 ans que chez les 6-14 ans. En effet, alors que les fils du chef de ménage et les autres fils du ménage âgés de 6-14 ans ont 1,4 fois plus de chance de fréquenter l'école que les filles du même ménage. Les fils du chef de ménage âgés de 15-24 ans ont 1,6 fois plus de chance d'être scolarisés que leurs sœurs et les autres garçons du chef de ménage ont 1,7 fois de chance que leurs homologues filles. Il ressort de cette analyse qu'il n'y a presque pas de discrimination entre les enfants du chef de ménage et les autres enfants du ménage quel que soit la tranche d'âges des enfants. Cet état de fait s'expliquerait par le fait que pour la plupart des cas, les enfants sont confiés pour la poursuite des études et que vraisemblablement leurs parents assurent leur scolarité et les autres frais connexes. Quel que soit le sexe, les enfants du chef de ménage sont plus scolarisés que les autres enfants du ménage.

4.2 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LE MILIEU ET LA REGION DE RESIDENCE

Des études antérieures menées en Afrique ont montré de grandes différences de taux de fréquentation scolaire et des inégalités entre filles et garçons, entre le milieu rural et le milieu urbain d'une part et d'autre part entre la capitale et les autres milieux. Au Tchad comme dans biens d'autres pays africains, les taux de scolarisation et les inégalités évoquées entre sexes dépendent en partie de l'offre scolaire, souvent concentrée dans les centres urbains et certaines régions bien particulières du pays. Le manque d'hommes et de matériels en milieu rural influencent négativement le taux de scolarisation des enfants. D'après Yaro (1995):

« Le déséquilibre scolaire entre provinces, d'une part, s'explique en partie par l'inégale répartition des infrastructures scolaires sur l'ensemble du pays; cela entraîne sans doute des phénomènes de sous scolarisation » (p.121).

Par ailleurs, le comportement des parents dans le domaine de la scolarisation varie d'un milieu à un autre ; et d'une région à une autre.

4.2.1 Scolarisation différentielle selon le milieu de résidence

Le milieu de résidence est significativement associé à la fréquentation scolaire des enfants au seuil de 1%. L'offre scolaire étant meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural, l'on s'attend à ce que les taux de scolarisation soient une fonction croissante du niveau d'urbanisation du milieu. C'est ce que révèle le tableau 4.3 où l'on note de forts taux de scolarisation dans la capitale et les autres centres urbains par rapport au milieu rural quels que soient l'âge et le sexe. En effet, chez les garçons de 6-14 ans, les taux de scolarisation à N'Djaména et en milieu rural sont respectivement 78,1% et 40,5% tandis que chez leurs homologues de l'autre sexe, ils sont de 67,6% et 28,1% respectivement. Quant aux inégalités sexuelles entre enfants de 15-24 ans, comme on pouvait s'y attendre, elles sont plus fortes en milieu rural (3,6) que dans les milieux urbains (1,8 pour les autres centres urbains et 1,5 pour la ville de N'Djaména). Le contraste est que chez les 6-14 ans, quel que soit le milieu de résidence, les inégalités sexuelles sont relativement égales (1,2 à N'Djaména, 1,3 dans les autres centres urbains et 1,4 en milieu rural). Cela s'expliquerait par le fait que l'accent est mis sur les infrastructures scolaires de base sur l'ensemble du territoire. Donc, plus on augmente en âge, plus les écarts entre sexes s'accroissent quel que soit le milieu de résidence. Tant chez les 6-14 ans que chez les 15-24 ans, les écarts augmentent avec l'urbanisation.

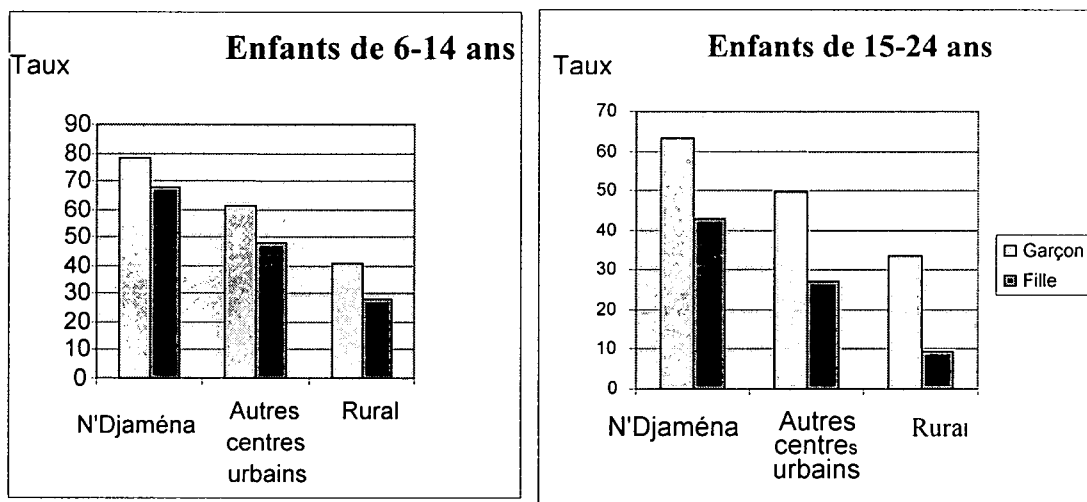
Tableau 4.3 : Variation des taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon le milieu de résidence et indices de parité des taux IPT (G/F) à l'EDS-II (2004)

Milieu de résidence	Tranches d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
N'djaména	78,1	67,6	1,2	63,4	42,8	1,5
Autres urbains	61,3	47,8	1,3	49,7	27,0	1,8
Rural	40,5	28,1	1,4	33,3	9,2	3,6
<i>Ensemble</i>	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,000	0,001	-	0,000	0,000	-

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Les efforts déployés par les pouvoirs publics et les collectivités locales en faveur de l'école sont relativement récompensés du point de vue d'équilibre des écarts entre milieu chez les 6-14 ans. En revanche ces efforts sont toujours insuffisants en ce qui concernent les enfants de 15-24 ans en milieu rural où les taux restent faibles et les inégalités importantes. On pourrait expliquer cela par le fait que, malgré la création des écoles en milieu rural, les pesanteurs culturelles sont tellement fortes que très peu de filles peuvent fréquenter car l'école moderne est considérée par certains parents comme génératrice de mauvaises attitudes chez les filles. Toutefois, il faut signaler que les inégalités entre milieux peuvent masquer d'autres formes d'inégalités notamment entre régions quand on sait qu'il existe une forte association entre milieu et région de résidence.

Figure 4.2: Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans et 15-24 ans par sexe et selon le milieu de résidence



4.2.2 Scolarisation différentielle selon la région de résidence

Dans l'EDS-II les 18 régions du pays ont été regroupées en 8 zones qui constituent des critères d'analyse régionale. Ces 8 zones ont été regroupées en 3 grandes régions (Nord, Centre et Sud) en se basant sur les études précédentes qui tiennent compte notamment des critères linguistiques. La région de résidence nous renseigne sur l'offre scolaire qui comprend aussi bien les infrastructures scolaires que le personnel enseignant, le matériel didactique et le contenu de l'enseignement. Ainsi, la proximité des établissements scolaires, leurs équipements, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant sont autant de facteurs pouvant influencer le comportement des parents à choisir les établissements scolaires et à y envoyer leurs enfants. Ces facteurs étant variables selon les régions, toute chose égale par ailleurs, on s'attendrait à observer des disparités des taux de scolarisation entre sexes selon ces différentes régions. Par ailleurs, les taux nationaux de scolarisation dissimulent des disparités considérables entre les régions selon leur niveau de développement socioéconomique.

La région de résidence est significativement associée à la scolarisation des enfants quels que soit leur sexe et leur âge (Tableau 4.4). En effet, les garçons de 6-14 ans des régions Centre et Sud ont respectivement 1,3 fois et 1,4 fois plus de chances d'être scolarisés que les filles tandis qu'au Nord, les garçons de la même tranche d'âge ont 1,6 fois plus de chance d'être scolarisés que leurs homologues filles. Quant aux garçons de 15-24 ans des régions Centre et Sud, ils ont respectivement 2 fois et 2,9 fois plus de chances d'être scolarisés que les filles tandis ceux du Nord du pays ont 4 fois plus de chance d'être scolarisés que leurs homologues filles. Il ressort de ce tableau que les inégalités sexuelles augmentent avec l'âge des enfants quel que soit leur sexe. Les régions du Centre et du Sud sont mieux scolarisées que la région du Nord mais les inégalités sont plus fortes au Nord que dans les régions du Centre et du Sud. Les fortes inégalités observées au Nord peuvent s'expliquer par les pesanteurs religieuses notamment de la religion musulmane quand on sait que celle-ci s'inscrit dans une perspective d'antagonisme avec l'école moderne.

Tableau 4.4 : Variation des taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon la région de résidence et indices de parité des taux IPT (G/F) à l'EDS-II (2004)

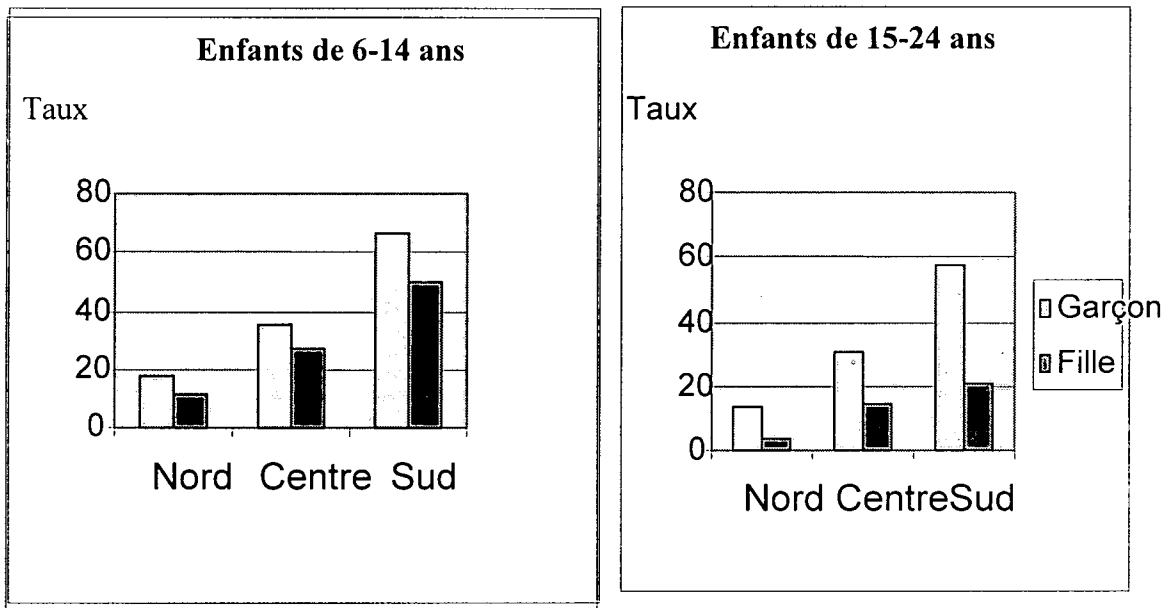
Région de résidence	Tranches d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
Nord	18,1	11,3	1,6	13,9	3,5	4,0
Centre	36,6	28,4	1,3	31,9	15,8	2,0
Sud	64,7	48,0	1,4	56,4	19,5	2,9
<i>Ensemble</i>	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,032	0,032	-	0,066	0,000	-

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

La situation observée au Tchad traduit bien les inégalités notamment entre sexes malgré les efforts consentis en vue de les amoindrir. Les inégalités sont plus importantes dans la région du Nord à majorité musulmane. Cela nous fait penser que, non seulement les inégalités sexuelles traduisent des déséquilibres en infrastructures en infrastructures entre régions mais bien plus des perceptions différentielles de la scolarisation des filles par les parents. Aussi, en observant les graphiques ci-dessous, plus on remonte la pyramide scolaire, plus les taux de scolarisation ont une tendance à la baisse et plus les inégalités sexuelles s'accroissent. Cela s'expliquerait par les flux migratoires en matière scolaire qui prennent de l'ampleur à ces âges. En effet, plusieurs enfants des régions moins équipées en infrastructures

scolaires surtout supérieures ou secondaires migrent pour des régions plus équipées en vue de poursuivre les études ce qui réduit ainsi les chances des filles de fréquenter car leur déplacement est moins accepté par les parents.

Figure 4.3: Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans et 15-24 ans par tranche d'âges et par sexe selon la région de résidence



4.3 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LES CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

4.3.1 Scolarisation différentielle selon l'âge du chef de ménage

Le tableau 4.5 montre que les inégalités sexuelles en matière de scolarisation en faveur des garçons existent quels que soient l'âge du chef de ménage et celui de l'enfant.

Tableau 4.5 : Variation des taux de scolarisation des filles et garçons par tranches d'âges du chef de ménage et indices de parité des taux IPT (G/F) à l'EDS-II (2004)

Age du chef de ménage	Tranches d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
< 30 ans	46,1	33,9	1,4	30,5	4,7	6,5
30-44 ans	45,1	34,4	1,3	47,7	13,3	3,6
45-59 ans	46,6	33,8	1,4	42,2	25,2	1,7
≥ 60 ans	45,8	28,8	1,6	34,6	19,9	1,7
Ensemble	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,000	0,001	-	0,000	0,001	-

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Les garçons de 6-14 ans vivant chez un chef de ménage de 60 ans et plus ont 1,6 fois plus de chance d'être scolarisés que leurs homologues filles tandis que ceux de la même tranche d'âges vivant chez un chef de ménage de moins de 60 ans ont seulement environ 1,4 fois plus de chance que leurs camarades filles. Chez les enfants de 15-24 ans, les inégalités sont très fortes lorsque le chef de ménage a moins de 30 ans et diminuent avec l'âge du chef de ménage. En effet, les garçons de 15-24 ans, vivant dans un ménage dirigé par un chef de moins de 30 ans, ont environ 6,5 fois plus de chance que les filles d'être scolarisés ; ceux des ménages ayant à leur tête un chef de 30-44 ans en ont 3,6 fois plus. Les garçons de 15-24 ans des ménages dirigés par un chef de plus de 45 ans ont seulement 1,7 fois plus de chance de fréquenter que les filles du même ménage. Dans la tranche d'âges de 15-24 ans, ce sont les chefs de ménage de moins de 30 ans, c'est-à-dire les plus jeunes qui scolarisent moins les enfants des deux sexes. La scolarisation diminue avec l'âge des enfants quel que soit l'âge du chef de ménage, les inégalités sont relativement invariantes lorsque l'âge du chef de ménage augmente chez les enfants de 6-14 ans, ce qui pourrait s'expliquer par la disponibilité et l'accès équitable aux infrastructures scolaires de base. Par contre chez les enfants de 15-24 ans, les inégalités diminuent avec l'âge du chef de ménage et les taux les plus élevés s'observent à 30-44 ans et 45-59 ans, c'est-à-dire que les chefs de ménage de pleine activité économique scolarisent davantage les enfants qui sont sous leur responsabilité ce qui se comprend aisément car ils sont supposés être économiquement plus stables que ceux de moins de 30 ans (jeunes chefs de ménage) et de 60 ans et plus (âgés).

4.3.2 Scolarisation différentielle selon le sexe du chef de ménage

Les résultats obtenus en ce qui concernent la scolarisation différentielle des enfants selon leur sexe et leur âge cachent des disparités entre chefs de ménage de sexe féminin et ceux de sexe masculin. Plusieurs études menées dans certains pays africains ont montré que les enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont mieux scolarisés que ceux vivant dans les ménages dirigés par les hommes. Le tableau 4.6 révèle que la scolarisation des enfants est bien fonction du sexe du chef de ménage.

Tableau 4.6 : Variation des taux de scolarisation des filles et garçons par sexe du chef de ménage et indices de parité des taux IPT (G/F) selon les tranches d'âges à l'EDS-II (2004).

Sexe du chef de ménage	Tranche d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
HCM	46,4	34,2	1,4	40,2	14,5	2,8
FCM	41,5	28,8	1,4	34,6	16,5	2,1
Ensemble	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
<i>IPT (HCM/FCM)</i>	1,1	1,2	1,0	1,2	0,9	1,3
Proba Khi-deux	0,000	0,000	-	0,000	0,000	-

HCM= Hommes chef de ménage ; FCM=Femmes chefs de ménage

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

En effet, les garçons de 6-14 ans ont 1,4 fois plus de chance que les filles d'être scolarisés lorsqu'ils vivent tant chez les hommes chefs de ménage que chez les femmes chefs de ménage. Par contre, les garçons de 15-24 ans ont 2,8 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles chez les hommes chefs de ménages tandis que chez les femmes chefs de ménage, ces mêmes garçons n'ont que 2,1 fois plus de chance que les filles. Il ressort de cette analyse que les taux de scolarisation diminuent mais les inégalités augmentent avec l'âge des enfants quel que soit le sexe du chef de ménage. En passant de l'homme à la femme chef de ménage, notamment chez les 15-24 ans, les taux de scolarisation diminuent ainsi que les inégalités entre sexes. En matière de scolarisation, les chefs de ménages ont une préférence pour les garçons mais ici, cette préférence est plus forte chez les hommes chefs de ménage. Les femmes chefs de ménage ont tendance à plus scolariser les filles de 15-24 ans que leurs homologues hommes. On peut donc affirmer que les femmes chefs de ménage scolarisent les enfants de façon plus égalitaire ; ce qui nous amène à jeter un regard sur l'indice de parité des

taux entre chefs de ménage. Il ressort donc de ce résultat que les hommes chefs de ménage accordent la même chance de scolarisation aux enfants de 6-14 ans que leurs homologues femmes tandis que quand les enfants grandissent et ont 15-24 ans, les hommes chefs de ménages scolarisent 1,3 fois plus les enfants que les femmes chefs de ménages. Lorsque nous examinons ce résultat par sexe des enfants, chez les enfants de 6-14 ans, les hommes chefs de ménage accordent 1,1 fois plus de chance de fréquenter aux enfants (tant aux garçons qu'aux filles) que leurs homologues femmes tandis que lorsque ces mêmes grandissent et ont 15-24 ans, les hommes chefs de ménage accordent 1,2 fois plus aux garçons mais 0,9 fois moins de chance aux filles de fréquenter que leurs homologues femmes.

Il ressort de cette analyse que les inégalités entre chefs de ménages augmentent avec l'âge des enfants. En passant du garçon à la fille, les inégalités entre chefs de ménages sont identiques et jouent en faveur des hommes chez les enfants de 6-14 ans. Par contre, les inégalités entre chefs de ménage chez les 15-24 ans, et jouent en faveur des hommes chefs de ménages chez les garçons et la tendance s'inverse en faveur des femmes chefs de ménage chez les filles.

Faisons observer que tous ces effets pourraient changer lorsque nous combinerons au sexe du chef de ménage,

4.3.3 Scolarisation différentielle selon le niveau d'étude du chef de ménage

Dans la mesure où l'instruction façonne les attitudes et comportements des individus, elle joue un rôle déterminant dans la perception des parents à scolariser les enfants. En effet, plusieurs travaux ont été menés sur la relation entre la fréquentation scolaire des enfants et le niveau d'étude du chef de ménage notamment ceux de Pilon (1996), Shapiro (1999) et Wakam (1999). Il ressort de ces travaux que d'une part, les taux de scolarisation des enfants augmentent avec le niveau d'instruction du chef de ménage, et d'autre part les inégalités sexuelles diminuent avec le niveau d'instruction du chef de ménage.

Comme on peut s'y attendre, la fréquentation scolaire des enfants quel que soient leur sexe est positivement associée au niveau d'instruction du chef de ménage (Tableau 4.7).

Le taux de scolarisation des garçons de 6-14 ans passe de 32% à 81% lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage passe de "sans instruction" à "secondaire et plus", soit un accroissement de 153% et celui des filles de cette tranche d'âges passe de 20,2% à 75,5% soit une augmentation de 274%. Quant aux garçons de 15-24 ans, ils voient leur taux de

scolarisation passer de 22,7% à 75,9%, soit un accroissement de 234,4% tandis que leurs homologues filles voient les leurs passer de 7,2% à 38,9% soit une augmentation de 440,3%.

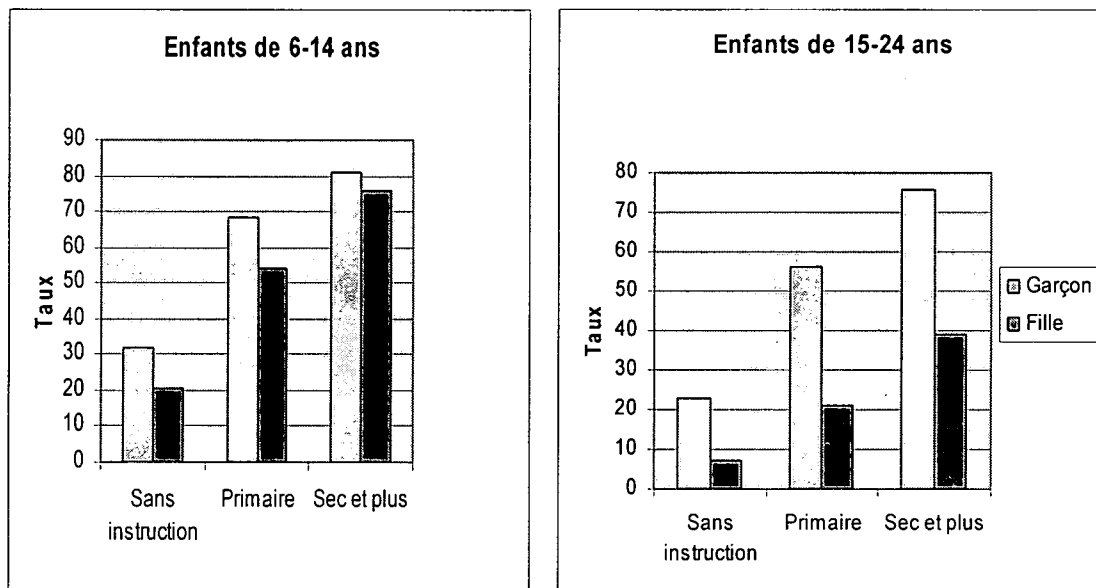
Tableau 4.7 : Variation des taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon niveau d'étude du chef de ménage et indices de parité des taux IPT (G/F) à l'EDS-II (2004).

Niveau d'étude du CM	Tranche d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
Aucun	32,0	20,2	1,6	22,7	7,2	3,2
Primaire	68,5	54,0	1,3	56,4	20,9	2,7
Sec et plus	81,0	75,5	1,1	75,9	38,9	2,0
Ensemble	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,000	0,000	-	0,000	0,000	-

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Dans la tranche d'âges 6-14 ans, les garçons des ménages dirigés par un chef sans niveau d'instruction et de niveau primaire ont respectivement 1,6 fois et 1,3 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles du même ménage, tandis que dans les ménages où les chefs ont un niveau secondaire et plus, les garçons ont 1,1 fois plus de chance que les filles. Comme on devrait s'y attendre, les inégalités sexuelles entre enfants de 6-14 ans diminuent avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Par ailleurs, dans la tranche d'âges de 15-24 ans, les garçons des ménages dirigés par un chef sans instruction, ont 3,2 fois plus de chance que les filles d'être scolarisés mais lorsque nous avons à faire à des chefs de ménage de niveau primaire ou secondaire et plus, ces mêmes garçons ont respectivement 2,7 et 2 fois plus de chance que leurs homologues filles. On remarque que quelle soit la tranche d'âges, comme on devrait s'y attendre, les inégalités sexuelles diminuent avec le niveau d'étude du chef de ménage.

Figure 4.4: Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans et 15-24 ans par sexe et selon le niveau d'étude du chef de ménage



4.4 VARIATION DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION SELON LES CARACTERISTIQUES DU MENAGE

4.4.1 Scolarisation différentielle selon le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie du ménage a une influence sur la scolarisation au regard de la probabilité du Khi-deux. Des travaux réalisés dans ce sens font ressortir une association positive entre le niveau de vie du ménage et la fréquentation scolaire des enfants: quel que soit le sexe des enfants, les taux de fréquentation scolaire croissent avec le niveau de vie du ménage d'après les travaux de MARCOUX (1994), SHAPIRO et TAMBASHE (1996), FILMER et PRITCHETT (1999). Les résultats du tableau 4.8 sont conformes à ceux des auteurs cités précédemment. D'après donc ce tableau, la fréquentation scolaire des enfants est positivement associée au niveau de vie du ménage.

Tableau 4.8: Taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon niveau de vie du ménage et indices de parité des taux IPT (G/F) à l'EDS-II (2004).

Niveau de vie du ménage	Tranches d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
Bas	30,1	19,9	1,5	22,3	4,7	4,7
Moyen	43,4	27,8	1,6	37,5	6,6	5,7
Elevé	63,6	50,8	1,3	51,8	28,3	1,8
Ensemble	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba khi-deux	0,000	0,005	-	0,000	0,000	-

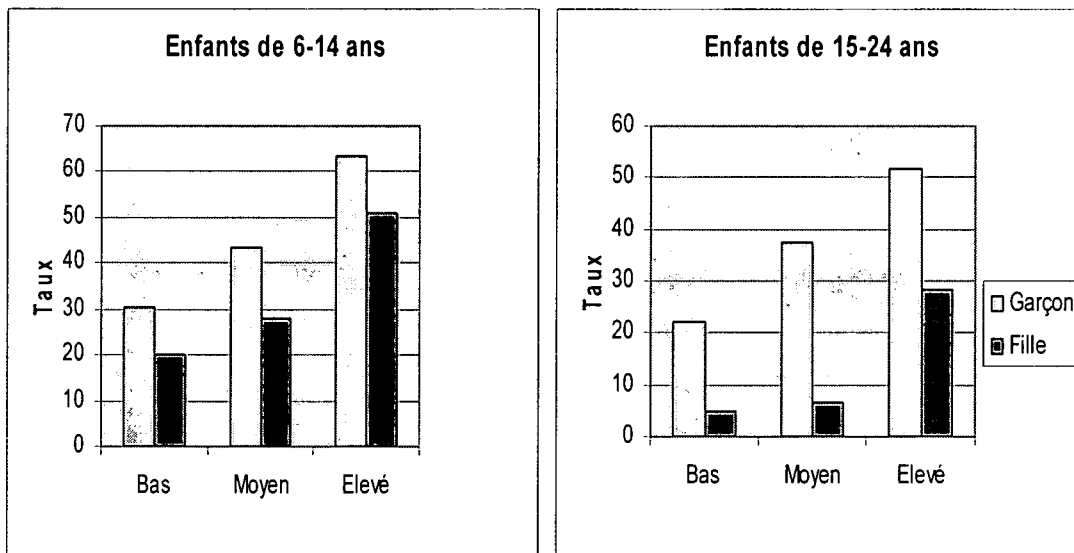
Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Lorsque le niveau de vie passe de "bas" à "élevé", les taux de scolarisation des garçons et filles de 6-14 ans connaissent des accroissements respectifs de 111,3% et 155,3% tandis que ceux et celles de 15-24 ans voient les leurs s'accroître de 132,3% et 502,1% respectivement.

Les garçons de 6-14 ans vivant dans les ménages de niveau de vie bas ou moyen, ont respectivement 1,5 et 1,6 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles des mêmes ménages tandis que ceux des ménages de niveau de vie élevé en ont seulement 1,3 fois plus. Dans la tranche d'âge 15-24 ans, les garçons des ménages de niveau de vie bas, moyen et élevé ont respectivement 4,7 fois, 5,7 fois et 1,8 fois plus de chance de fréquenter que leurs homologues filles des mêmes ménages. Les inégalités sexuelles entre enfants de 15-24 ans face à la scolarisation sont moins importantes dans les ménages de niveau de vie élevé. Le contraste ici est que contrairement aux attentes, quelles que soit la tranche d'âges, les inégalités dans les ménages de niveau moyen sont plus prononcées que dans ceux de niveau bas. On pourrait expliquer cela par l'accueil des enfants sans lien de parenté avec le chef de ménage dans les ménages de niveau de vie moyen.

Il ressort de cette analyse que, quel que soit le sexe et le niveau de vie, les taux de scolarisation diminuent avec l'âge des enfants; par contre quel que soit la tranche d'âges et le sexe des enfants, les taux de scolarisation augmentent avec le niveau de vie des ménages. Les inégalités quant à elles, quel que soit le niveau de vie des ménages, augmentent avec l'âge des enfants tandis qu'en passant du niveau de vie bas ou moyen, les inégalités augmentent pour ensuite diminuer du niveau de vie moyen au niveau de vie élevé.

Figure 4.5: Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans et 15-24 ans par sexe selon le niveau de vie des ménages



Malgré les efforts fournis par le gouvernement tchadien en matière de scolarisation en général et en particulier en matière de réduction des inégalités entre sexes, les enfants des ménages les désavantagés sont largement sous représentés à l'école. Les inégalités sont moindre dans les ménages de niveau de vie élevé quel que soit la tranche d'âges, c'est dire que la pauvreté a des conséquences énormes sur les chances de fréquentation des filles car lorsque les revenus des ménages sont limités, on préfère scolariser les garçons au détriment des filles qui pourront attendre le mariage.

Le fait ainsi apparent d'inégalité de chance découle de l'héritage historique, des difficultés économiques des ménages et des logiques familiales propres à tout groupe d'individus en matière de scolarisation. A cela, il faudra rajouter le statut assigné à chaque sexe par la société (genre).

4.4.2 Scolarisation différentielle selon la taille du ménage

La théorie de la "quantity/quality trade off" postule qu'il existe une relation négative entre le nombre et la scolarisation des enfants. Par contre, «l'un des résultats des résultats les plus constants qui ressort des études traitant du sujet dans le contexte africain est [...] que la quantité et la qualité des enfants en matière de scolarisation sont tout à fait compatibles dans

les sociétés d'Afrique subsaharienne et que la quantité peut même favoriser la qualité » (Wakam, 2002a).

Tableau 4.9: Taux de scolarisation des filles et garçons et indices de parité des taux IPT (G/F) par tranche d'âges selon la taille du ménage à l'EDS-II (2004).

Taille du ménage	Tranches d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
1 à 5	40,9	28,6	1,4	28,3	6,9	4,1
6 à 8	41,9	32,2	1,3	37,2	15,8	2,4
9 à 13	50,7	35,7	1,4	48,6	25,2	1,9
14 et plus	60,6	45,4	1,3	54,3	34,6	1,6
Ensemble	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,000	0,033	-	0,001	0,007	-

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Il ressort de notre tableau que quels que soient la taille du ménage et le sexe des enfants, les taux de scolarisation diminuent avec l'âge des enfants. Par contre ces taux augmentent avec la taille du ménage quels que soient le sexe des enfants et leur âge.

Ainsi, la relation entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants est plutôt positive dans le cas du Tchad. Cela s'expliquerait par le fait que dans la plupart des cas, les ménages de grande taille sont ceux des individus bien nantis et les stratégies de solidarités familiales y sont courantes par la pratique de confiage des enfants à des fins purement éducatives. Les garçons de 6-14 ans des ménages comprenant 1 à 5 enfants et 9 à 13 enfants ont 1,4 fois plus de chance de fréquenter que les filles des mêmes ménages. Ceux de la même tranche d'âges des ménages comprenant 6 à 8 enfants et 14 enfants et plus, ont 1,3 fois plus de chance d'être scolarisés que leurs homologues filles. Chez les enfants de 15-24 ans, les inégalités diminuent nettement avec la taille du ménage. En effet, dans les ménages comprenant 1 à 5 enfants, les garçons ont 4,1 fois plus de chance de fréquenter que les filles ; dans ceux comprenant 6 à 8 enfants, 9 à 13 enfants et 14 enfants et plus, les garçons ont respectivement 2,4 fois, 1,9 fois et 1,6 fois plus de chance d'être scolarisés que leurs homologues filles.

4.4.3 Scolarisation différentielle selon la survie des parents

La survie des parents est significativement associée à la fréquentation scolaire certainement à cause du devoir de solidarité qui, en Afrique subsaharienne, exige leur prise en charge par les membres de la famille.

Tableau 4.10: Taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon la survie des parents et indices de parité des taux IPT (G/F) à l'EDS-II (2004).

Survie des parents	Tranches d'âges et sexe des enfants					
	6-14 ans			15-24 ans		
	G	F	<i>IPT (G/F)</i>	G	F	<i>IPT (G/F)</i>
Orphelins de père et de mère	54,5	41,7	1,3	45,1	29,9	1,5
Orphelins de père	62,9	39,1	1,6	71,4	11,5	6,2
Orphelins de mère	44,6	32,6	1,4	44,5	26,2	1,7
Père et mère en vie	64,4	38,7	1,7	69,0	13,8	5,0
Résidus	26,9	21,7	1,2	35,8	9,3	3,9
Ensemble	45,4	33,2	1,4	38,9	14,6	2,7
Proba Khi-deux	0,000	0,015	-	0,000	0,000	-

Source : Traitement des données de l'EDS-II (Tchad)

Chez les enfants de sexe masculin de 6-14 ans, ils sont mieux scolarisés lorsqu'ils vivent avec les deux parents (64,4%) que lorsqu'ils vivent avec un seul d'entre eux (62,9% si mère en vie et 44,6% si père en vie). Chez les filles de la même tranche d'âge, les enfants doublement orphelins sont mieux scolarisés que tous les autres (41,7%), ensuite les filles ayant leur mère en vie (39,1%), enfin viennent celles ayant leur père et mère en vie (38,7%). Les garçons doublement orphelins de 6-14 ans ont 1,3 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles du même statut, tandis que lorsqu'ils sont orphelins de mère, de père ou ayant les deux parents en vie, ils ont respectivement 1,4 fois, 1,6 fois et 1,7 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles. Donc chez les 6-14 ans, les enfants doublement orphelins sont moins discriminés que les autres, ceci s'expliquerait par le soin particulier accordé à ces enfants découlant des fondements traditionnels et religieux selon lesquels le châtement divin s'abattrait sur ceux qui feraient souffrir les orphelins.

Chez les garçons de 15-24 ans, les enfants ayant leur mère en vie sont plus scolarisés que tous (71,4%), ensuite viennent ceux ayant leur père et mère en vie (69,0%), ceux doublement orphelins (45,1%) et ceux orphelins de mère (44,5%). Chez les filles de la même

tranche d'âge, les enfants doublement orphelins sont mieux scolarisés que tous (29,9%), ensuite viennent les filles orphelines de mère (26,2%), celles ayant leur mère et père en vie (13,8%) et enfin celles orphelines de père (1,5%). Chez les enfants doublement orphelins de 15-24 ans, les garçons ont 1,5 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles, tandis que ceux orphelins de mère, ceux ayant les deux parents en vie et ceux orphelins de père ont respectivement 1,7 fois, 5 fois et 6,2 fois plus de chance d'être scolarisés que les filles de même statut. Il découle de ces analyses que les enfants doublement orphelins et orphelins de mère sont moins discriminés que les autres, aussi un traitement particulier est accordé aux filles doublement orphelines car en Afrique subsaharienne, elles doivent partir en mariage et l'héritier s'attend à récupérer la dot de celle-ci en compensation de toutes les dépenses effectuées.

CHAPITRE V : ESSAI D'IDENTIFICATION DES DETERMINANTS DES DISPARITES ENTRE SEXES EN MATIERE DE SCOLARISATION AU TCHAD

Le chapitre précédent a permis d'examiner l'association entre la fréquentation scolaire et plusieurs variables indépendantes. Ces associations brutes donnent une première évaluation des hypothèses énoncées, mais elles ne contrôlent pas les effets combinés des différentes variables de cette étude. Le présent chapitre est consacré à une analyse multivariée qui permet de vérifier si ces associations observées persistent lorsqu'on contrôle toutes les autres variables indépendantes. C'est aussi à ce niveau que nous vérifierons les hypothèses émises au chapitre II.

Dans une première partie nous examinerons l'évolution de l'effet du sexe de l'enfant, lorsqu'on contrôle progressivement pour d'autres variables dans les modèles retenus. L'observation se fera pour les deux tranches d'âge : 6-14 ans et 15-24 ans. Le modèle M0 nous donne les effets bruts de chaque variable, en revanche les effets nets sont obtenus grâce aux autres modèles qui contrôlent de manière cumulative pour l'âge de l'enfant (Modèle M1); le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage (modèle M2), la région et le milieu de résidence (modèle M3); l'âge du chef de ménage, son sexe et son niveau d'instruction (modèle M4), le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie du ménage, la taille du ménage et la survie des parents (modèle M5). Par ailleurs, la deuxième partie du chapitre réservée à la vérification des hypothèses, concernera les variables suivantes : milieu et région de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, l'âge des enfants, le sexe du chef de ménage.

L'analyse se fera de la manière suivante : L'interprétation des rapports de chance nous donnera la variation de l'effet du sexe sur la fréquentation scolaire avec l'addition des autres variables ; Les résultats seront interprétés en termes d'écart des rapports de chance et par rapport à la modalité de référence. L'interprétation de l'évolution de la statistique r nous permettra de connaître les variables déterminantes de la scolarisation différentielle des filles et garçons au Tchad.

5.1 VUE D'ENSEMBLE

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent une vue d'ensemble des résultats obtenus pour 6 modèles de régression logistique sur les rapports de risques respectifs de fréquentation scolaire entre filles et garçons de 6-14 ans et de 15-24 ans au niveaux brut et net. D'une manière générale, on constate aussi bien chez les enfants de 6-14 ans que chez ceux de 15-24 ans, une sous scolarisation féminine pour l'ensemble des modèles retenus. De fortes inégalités sont observées chez les 15-24 ans.

5.1.1 Inégalités entre enfants de 6-14 ans

Au niveau brut, la probabilité pour une fille de fréquenter l'école est 41% moins élevée que celle d'un garçon. Les mêmes risques de fréquentation sont observés en M1 où est introduit l'âge de l'enfant et en M2 où le lien de parenté est introduit. L'introduction simultanée des variables région et milieu de résidence dans le modèle M3, fait passer le rapport de chance de 0,59 à 0,55 renforçant ainsi les inégalités entre garçons et filles. Dans le modèle M4, l'âge du chef de ménage, son sexe et son niveau d'instruction viennent renforcer les inégalités entre filles et garçons. En effet, le rapport de chance de fréquentation est passé de 0,55 à 0,52. Dans le modèle M5, la présence des enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie, la taille du ménage et la survie des parents maintient les inégalités entre filles et garçons.

Au niveau du lien de parenté, les chances de fréquentation des autres enfants du ménage sont 1,41 fois plus élevées que ceux des enfants du chef de ménage. Dans les modèles M4 et M5, la situation est inversée en faveur des enfants du chef de ménage. En effet, de 1,06 en M3, le rapport de chance de fréquentation passe à 0.96 et 0.95 respectivement en M4 et M5. Cela signifie que les caractéristiques culturelles, du ménage et du chef de ménage ont une forte incidence sur les inégalités de scolarisation des enfants.

Les risques de fréquentation des enfants sont positivement associés au niveau d'urbanisation, conformément au résultat de l'analyse bivariée. En effet, dans le dernier modèle, les enfants vivant à N'Djaména et dans les autres centres urbains ont respectivement 4,3 fois et 1,5 fois plus de chance d'aller à l'école que les enfants du milieu rural. Dans le dernier modèle, comparés aux enfants du Nord du Pays, les enfants du Centre et du Sud ont respectivement 1,6 et 6,1 fois plus de chance de fréquenter l'école, ce qui vient confirmer les résultats bivariés. S'agissant du niveau de vie du ménage (Modèle 5), les rapports de chance de fréquentation scolaire des enfants augmentent avec le niveau de vie du ménage. En effet, les enfants des ménages de niveau moyen et élevé, ont respectivement 1,3 et 2,1 fois plus de chance de fréquenter l'école que ceux des ménages avec un niveau de vie bas. Du niveau d'instruction du chef de ménage (Modèle M5), les enfants des ménages dont le chef a un niveau primaire et secondaire et plus, ont respectivement 2,63 et 5,14 fois plus de chance d'aller à l'école que ceux dont le chef n'a aucune instruction. Une fois de plus, ce résultat vient confirmer celui de l'analyse bivariée. Les enfants des hommes chefs de ménage ont 81% moins de chance de fréquenter que ceux des femmes chefs de ménage.

Relevons qu'en dehors de la variable « région de résidence », les rapports de chance diminuent à partir du modèle M3 jusqu'au dernier. Cette baisse traduit l'interaction entre les variables culturelles, celles du chef de ménage et du ménage introduites successivement à partir de M3. Par ailleurs, l'effet de la région de résidence est relativement renforcé par ces mêmes caractéristiques. Toutes les variables ayant un pouvoir explicatif supérieur ou égal à 0,10 (le sexe de l'enfant, la région et le milieu de résidence, l'instruction du chef de ménage et le niveau de vie du ménage), ont préservé la taille de leur effet après contrôle. Il s'agit par ordre décroissant de la région de résidence (0,21), du niveau d'instruction du chef de ménage (0,18), du milieu de résidence (0,11) et du niveau de vie du ménage (0,10). Ce sont en définitive des variables déterminantes au niveau de la fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans.

Tableau 5.1 : Rapport de chances de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans selon les caractéristiques de l'enfant, de son environnement et du chef de ménage (Tchad 2004).

Variables	Effets bruts	Effets nets				
	M0	M1	M2	M3	M4	M5
A. Sexe de l'enfant (MR= Masculin)						
Féminin	0,59***	0,59***	0,59***	0,55***	0,52***	0,52***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***	0,12***	0,12***
B. Lien de parenté avec le Chef de ménage (MR=enfants du CM)						
Autres enfants	1,41***		1,43***	1,06 ns	0,96 ns	0,95ns
Autres cas	0,48 ns		0,63 ns	0,56 ns	0,54 ns	0,61 ns
Statistiques r	0,06***		0,06***	0,00 ns	0,00 ns	0,00 ns
C. Région de résidence (MR=Nord)						
Centre	2,77***			1,56***	1,49***	1,59***
Sud	7,57***			8,11***	5,16***	5,14***
Statistique r	0,28***			0,32***	0,22***	0,21***
D. Milieu de résidence (MR=Rural)						
N'djaména	5,12***			12,30***	6,98***	4,25***
Autres urbains	2,32***			2,62***	2,15***	1,46***
Statistiques r	0,19***			0,24***	0,17***	0,11***
E. Sexe du Chef de ménage (MR=féminin)						
Masculin	1,28***				0,87*	0,81**
Statistique r	0,03***				0,01*	0,02**
F. Instruction du Chef de ménage (MR=aucun)						
Primaire	4,59***				2,88***	2,63***
Secondaire ou plus	10,15***				5,89***	5,14***
Statistique r	0,33***				0,20***	0,18***
G. Enfants de moins de cinq ans (MR=aucun enfant)						
Au moins un	1,10*					0,96 ns
Statistique r	0,01*					0,00 ns
H. Niveau de vie du ménage (MR=bas)						
Moyen	1,64***					1,31***
Elevé	4,02***					2,11***
Statistique r	0,25***					0,10***
I. Taille du ménage (MR=1-5 personnes)						
6 à 8	1,13**					1,03***
9 à 13	1,47***					1,03***
14 et plus	2,19***					0,99***
Statistique r	0,09***					0,00 ns
J. Survie des parents (MR=mère père décédés)						
Mère seule en vie	1,04 ns					0,56**
Mère Père en vie	1,12 ns					0,86 ns
Père seul en vie	0,68***					0,78**
Autres	0,35***					0,47**
Statistique r	0,05***					0,01*

Notes : Signification: ns=non significatif; * = au seuil de 10% ;**= au seuil de 5% ;***= au seuil de 1% ; MR : modalité de référence ; L'âge de l'enfant a été introduit en M1. L'âge du chef de ménage a été introduit en M2.

5.1.2 Inégalités entre enfants de 15-24 ans

Avant de commenter l'effet de notre variable principale (le sexe de l'enfant), il est utile de passer en revue les résultats de toutes nos variables de contrôle. Dans l'ensemble, l'influence de ces variables va dans le sens attendu en théorie ou montré par les travaux empiriques passés. Ainsi, les enfants du chef de ménage ont plus de chances de fréquenter l'école que les autres ;¹ les enfants du Centre et du Sud ont (1,24 et 6,53 fois) plus de chances de fréquenter que les enfants du Nord, région fortement islamisée et manquant d'infrastructure scolaires² ; les enfants de N'Djamena et des autres centres urbains ont (6,44 et 1,66 fois) plus de chances de fréquenter que les autres³ ; Par rapport aux non-instruits, les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation primaire ou secondaire et plus ont (3,23 et 9,69 fois) plus de chances de scolariser leurs enfants ; le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage n'a pas une influence significative (0,85 ns) ; le niveau de vie du ménage est positivement associé à la fréquentation scolaire ; et les catégories essentielles de survie des parents n'ont pas une influence statistiquement significative, conformément aux résultats de Lloyd et Blanc (1996).

En contradiction avec les résultats de plusieurs travaux passés, les chefs de famille masculins n'ont pas une propension à scolariser significativement moindre (0,78 ns) que celle des chefs de ménage féminins. De plus, on note une relation curvilinéaire entre la taille du ménage et la fréquentation scolaire ; en effet la fréquentation baisse lorsqu'on passe des

¹ Au niveau brut, les autres enfants du ménage ont légèrement plus de chance de fréquenter l'école (1,18 fois plus) que les enfants du ménage. Au niveau net, en présence de l'âge de l'enfant au modèle M2, ce rapport de chance augmente légèrement en faveur des autres enfants du ménage (1,20 fois plus). L'introduction des variables contextuelles que sont la région et le milieu de résidence, inverse l'effet du lien de parenté sur les risques de fréquentation des enfants. Le rapport de fréquentation des autres enfants du ménage tombe à 69 fois moins que celui des enfants du chef de ménage, soit une diminution de 42,5%. L'introduction des variables relatives au chef ménage et au ménage accentue cette nouvelle tendance au point où dans le dernier modèle, les autres enfants du ménage ont 57 moins de chance de fréquenter que les enfants du ménage. L'école secondaire et supérieure nécessitant plus de moyens, les chefs de ménage doivent faire un choix parmi les enfants à scolariser.

² Au niveau brut, les enfants du Centre et du Sud ont respectivement 3,6 et 6,6 fois plus de chance de fréquenter l'école que ceux du Nord. Dans tous les modèles, les risques de fréquentation au Nord du pays, demeurent inférieurs à ceux dans les régions du Centre et du Sud, ce qui reste en conformité avec les résultats de l'analyse bivariée.

³ Ces résultats sont conformes aux résultats de l'analyse bivariée, preuve incontestable de l'avance de N'Djaména et des autres centres urbains en équipement et infrastructures scolaires.

ménages de 1 à 5 personnes à ceux de 6 à 8 personnes, mais elle augmente à nouveau dans les ménages plus larges que 8 personnes.

A part la taille et le niveau de vie du ménage, toutes les autres variables ayant un pouvoir explicatif supérieur ou égal à 0,10 ont préservé leur niveau après contrôle. Il s'agit par ordre décroissant du niveau d'instruction du chef de ménage (0,22), la région de résidence (0,20), le lien de parenté (0,14), le milieu de résidence (0,13). Chez les enfants de 15-24 ans, les variables déterminantes dans la fréquentation scolaire sont le niveau d'instruction du chef de ménage, la région et le milieu de résidence, le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage.

S'agissant maintenant de notre variable principale (le sexe), au niveau brut, la probabilité pour une fille de fréquenter l'école est 73% moins que celle d'un garçon⁴. Ce désavantage des filles se maintient généralement avec l'addition des contrôles successifs. Il reste d'abord à 0,27 (modèle M1), puis passe à 0,37 (M2), puis à 0,29 (modèle M3), puis 0,27 (modèle M4), et enfin 0,25 (modèle M5).

⁴ Comparés au niveau observé pour les enfants de 6-14 ans, ceci confirme le résultat de l'analyse bivariée qui montre une aggravation des inégalités entre sexes avec l'âge de l'enfant.

Tableau 5.2 : Rapport de chances de fréquentation scolaire des enfants de 15-24 ans selon les caractéristiques de l'enfant, de son environnement, du chef de ménage (Tchad 2004)

Variables	Effets bruts		Effets nets			
	M0	M1	M2	M3	M4	M5
A. Sexe de l'enfant (MR=Masculin)						
Féminin	0,27***	0,27***	0,37***	0,29***	0,27***	0,25***
Statistique r	0,25***	0,25***	0,18***	0,20***	0,20***	0,20***
B. Lien de parenté avec le Chef de ménage (MR=enfants du CM)						
Autres enfants	1,18*		1,20**	0,69***	0,56***	0,57***
Résidus	0,17***		0,23***	0,16***	0,09***	0,14***
Statistiques r	0,25***		0,20***	0,22***	0,20***	0,14***
C. Région de résidence (MR=Nord)						
Centre	3,62***			1,15 ns	1,15 ns	1,24 ns
Sud	6,60***			9,89***	6,05***	6,53***
Statistique r	0,21***			0,30***	0,21***	0,20***
D. Milieu de résidence (MR=Rural)						
N'Djaména	4,66***			18,64***	8,38***	6,44***
Autres urbains	2,44***			2,77***	2,13***	1,66***
Statistiques r	0,23***			0,26***	0,17***	0,13**
E. Sexe du Chef de ménage (MR=féminin)						
Masculin	1,15 ns				0,92 ns	0,78 ns
Statistique r	0,01 ns				0,00 ns	0,01 ns
F. Instruction du Chef de ménage (MR=Aucun)						
Primaire	3,65***				3,30***	3,23***
Secondaire ou plus	8,24***				9,87***	9,69***
Statistique r	0,32***				0,23***	0,22***
G. Enfants de moins de cinq ans (MR=Aucun enfant)						
Au moins un	0,91 ns					0,85 ns
Statistique r	0,00 ns					0,00 ns
H. Niveau de vie du ménage (MR=Bas)						
Moyen	2,06***					1,63***
Elevé	4,82***					2,07***
Statistique r	0,25***					0,08 ***
I. Taille du ménage (MR=1-5 personnes)						
6 à 8	2,06***					0,97***
9 à 13	3,59***					1,32 ns
14 et plus	4,94***					1,20***
Statistique r	0,22***					0,02*
J. Survie des parents (MR=mère père décédés)						
Mère seule en vie	0,79 ns					0,64 ns
Mère Père en vie	0,80 ns					0,60 ns
Père seul en vie	0,92 ns					0,92 ns
Autres	0,46 ns					0,40***
Statistique r	0,13***					0,12***

Notes : signification : ns=non significatif ; *=au seuil de 10% ; **=au seuil 5% ; ***=au seuil de 1% ; MR=modalité de référence ; L'âge de l'enfant introduit en M1 ; celui du chef de ménage en M2.

Que ce soit chez les 6-14 ans que chez les 15-24 ans, les filles sont moins scolarisées que les garçons, montrant une marginalisation continue des filles au sein de la société tchadienne. L'on pense dans nos sociétés que la fille n'a pas besoin de l'éducation formelle pour jouer son rôle de mère et épouse. Cette réalité reste valable au sein de la société tchadienne. En effet, il existe au sein de la société une conception réductionniste de la scolarisation des filles, par conséquent elles sont moins scolarisées. Les difficultés que rencontrent les filles pour réussir leur cursus scolaire trouvent leurs fondements dans les stéréotypes du sexisme scolaire auxquels il faut ajouter le scepticisme des parents quant aux bénéfices de la scolarisation des filles. Aussi, l'attitude des missionnaires ayant introduit l'école au Tchad est pour beaucoup dans la moindre importance accordée à la scolarisation de la fille. En effet, les missionnaires encourageaient les garçons à faire des longues études tandis que les filles étaient orientées vers les formations en couture, en art culinaire etc.

5.2 DIFFERENCE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

L'examen du tableau 5.3 présentant les rapports de chance de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et 15-24 ans selon le milieu de résidence, nous donne les résultats ci-après :

- 1- Une sous scolarisation féminine quel que soit l'âge et le milieu de résidence ;
- 2- Les inégalités sont plus prononcées en milieu rural que dans les deux autres milieux, notamment chez les enfants de 15-24 ans.

Chez les 6-14 ans, les effets bruts prennent les valeurs 0,59 et 0,57. C'est en milieu rural que les chances de fréquentation des filles sont très faibles. En effet, elles ont 43% moins de chance que les garçons d'être scolarisées. L'examen des effets nets fait apparaître la même tendance du milieu rural par rapport aux autres milieux en terme de disparités entre sexes. De manière générale, l'introduction des variables de contrôle donne les résultats suivants : les filles vivant à N'Djaména ont 42% moins de chance que les garçons d'être scolarisées ; les filles vivant dans les autres centres urbains ont 48% moins de chance et celles du milieu rural en ont 49% moins que leurs homologues garçons d'être scolarisées.

Chez les 15-24 ans, on constate au niveau brut que les inégalités sont très élevées en milieu rural que dans les deux autres milieux. En effet, les filles de N'Djaména ont 56% moins de risques de fréquentation que les garçons, celles des autres centres urbains ont 62% moins et enfin celles du milieu rural en ont 80% moins. Au niveau de tous les milieux, le contrôle par le lien de parenté atténue les disparités entre sexes. Le contrôle par la région de résidence, les caractéristiques du chef de ménage, puis du ménage amplifie l'effet de disparités.

Les différences observées entre N'Djaména, les autres centres urbains et le milieu rural peuvent s'expliquer par l'inégalité dans l'implantation des écoles, les pesanteurs culturelles et les l'effet de crise économique. En effet, l'inégale répartition des infrastructures scolaires entre les milieux fait qu'on observe à la fin du cursus primaire ou secondaire, une émigration scolaire vers les grands centres urbains afin de poursuivre les études. Les pesanteurs culturelles résultent de la perception différentielle de l'utilité de l'école dans les milieux de résidence. Dans les milieux urbains exposés au modernisme, les parents ont une grande propension à scolariser les filles. Enfin, l'effet de crise impose un choix aux parents du point de vue de la scolarisation et la préférence est accordée de facto aux garçons sur qui les parents comptent plus dans leurs vieux jours.

Tableau 5.3 : Sous-scolarisation féminine parmi les enfants de 6-14 ans et 15-24 ans, selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Effets bruts M0	Effets nets				
		A M1	B M2	C M3	D M4	E M5
ENFANTS DE 6-14 ANS						
N'Djaména						
Fille	0,59***	0,59***	0,59***	0,59***	0,58***	0,58***
Statistique r	0,09***	0,09***	0,09***	0,09***	0,09***	0,09***
Autres centres urbains						
Fille	0,58***	0,58***	0,58***	0,57***	0,53***	0,53***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,11**	0,12***	0,11***
Rural						
Fille	0,57***	0,57***	0,57***	0,54***	0,52***	0,51***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***	0,12***	0,12***
ENFANTS DE 15-24 ANS						
N'Djaména						
Fille	0,44***	0,44***	0,58***	0,58***	0,52***	0,45***
Statistique r	0,17***	0,17***	0,09***	0,09***	0,10***	0,12***
Autres centres urbains						
Fille	0,38***	0,38***	0,46***	0,43***	0,42***	0,37***
Statistique r	0,19***	0,19***	0,15***	0,15***	0,14***	0,15***
Rural						
Fille	0,20***	0,20***	0,28***	0,21***	0,18***	0,16***
Statistique r	0,28***	0,28***	0,22***	0,24***	0,24***	0,24***
<p>Notes : Signification: ns= non significatif, *= au seuil de 10%, **= au seuil de 5%; ***= au seuil de 1%.</p> <p>Les variables de contrôle :</p> <p>A= L'âge de l'enfant ;</p> <p>B= Le lien de parenté de l'enfant avec le Cm ;</p> <p>C= La région de résidence ;</p> <p>D= L'âge du chef de ménage, le sexe du Cm, le niveau d'instruction du Cm ;</p> <p>E= Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie, la taille du ménage, la survie des parents.</p>						

5.3 DIFFERENCE SELON LE NIVEAU DE VIE DU MENAGE

Une relation positive existe entre le niveau de vie du ménage et la scolarisation des enfants. Les auteurs tels TAMBASHE (1999) cité par KOBIANE (2002) sont parvenus à des résultats selon lesquels la discrimination envers les filles se réduit avec l'augmentation du niveau de vie. Toutefois, cette réduction de la discrimination envers les filles avec le niveau de vie du ménage n'est pas toujours observée (SHAPIRO et TAMBASHE 1999). Le tableau 5.4 présente les rapports de chance de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et 15-24

ans par sexe et en fonction du niveau de vie du ménage. L'examen de ces rapports fait constater que les garçons sont plus scolarisés que les filles quel que soient le niveau de vie du ménage, l'âge des enfants et le modèle considéré.

Dans les ménages de niveau de vie bas, la probabilité pour un garçon de 6-14 ans de fréquenter l'école est au niveau brut, de 1,74 fois supérieure à celle de son homologue fille. Dans le modèle M1 où le contrôle par l'âge de l'enfant ne fait pas varier les effets bruts, par contre celui par le lien de parenté, fait augmenter légèrement les effets bruts et le rapport de chance devient 1,76. Le contrôle par la région et le milieu de résidence, puis par les variables caractéristiques du chef de ménage fait augmenter les effets successivement à 1,99 et 2,01. Enfin, le contrôle par les variables caractéristiques du ménage fait baisser légèrement cet effet, le faisant passer à 1,98. Ainsi, il est 1,89 fois plus probable de retrouver à l'école un garçon de 6-14 ans d'un ménage de niveau de vie bas. Il est observé à peu près la même tendance d'évolution dans les ménages moyen et élevé. Après contrôle par toutes les variables de l'étude, dans les ménages de niveau de vie moyen, un garçon de 6-14 ans a 1,99 fois plus de chance de se retrouver à l'école que son homologue fille tandis que dans les ménages de niveau de vie élevé, un garçon de la même tranche d'âge à 1,85 fois plus de chance que la fille de fréquenter l'école.

Chez les enfants de 15-24 ans, la même tendance est observée, un garçon d'un ménage de niveau de vie bas a 8,26 fois plus de chance de fréquenter l'école, celui d'un ménage de niveau moyen a 8,60 fois plus et celui d'un ménage de niveau élevé en a 2,75 fois plus. Globalement, passant du niveau de vie bas, au niveau de vie élevé, les inégalités diminuent en terme de scolarisation. Par ailleurs, du niveau de vie bas au niveau de vie moyen, dans les deux tranches d'âge, les inégalités augmentent, cela pourrait s'expliquer par l'accueil des enfants sans lien de parenté avec le ménage dans les ménages de niveau de vie moyen et en particulier des filles qui sont plus orientées vers les travaux domestiques que vers l'école.

En somme, on dire que les enfants vivant dans les ménages nantis, disposent des facilités tant sur le plan matériel que financier pour fréquenter l'école.

Tableau 5.4 : Sous-fréquentation féminine parmi les enfants de 6-14 ans et 15-24 ans, selon le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Effets bruts M0	Effets nets				
		A M1	B M2	C M3	D M4	E M5
ENFANTS DE 6-14 ANS						
Bas						
Fille	0,58***	0,58***	0,57***	0,50***	0,50***	0,50***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,12***	0,12***	0,12***
Moyen						
Fille	0,50***	0,50***	0,50***	0,52***	0,51***	0,50***
Statistique r	0,14***	0,14***	0,14***	0,12***	0,12***	0,12***
Elevé						
Fille	0,59***	0,59***	0,59***	0,57***	0,54***	0,54***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***
ENFANTS DE 15-24 ANS						
Bas						
Fille	0,17***	0,17***	0,20***	0,13***	0,14***	0,12***
Statistique r	0,28***	0,28***	0,25***	0,29***	0,26***	0,27***
Moyen						
Fille	0,12***	0,12***	0,18***	0,14***	0,13***	0,12***
Statistique r	0,32***	0,32***	0,25***	0,26***	0,26***	0,25***
Elevé						
Fille	0,35***	0,35***	0,50***	0,45***	0,41***	0,36***
Statistique r	0,21***	0,21***	0,13***	0,14***	0,15***	0,16***
Notes : Signification : ns= non significatif, *= au seuil de 10%, **= au seuil de 5% ; ***= au seuil de 1%.						
Les variables de contrôle :						
A= L'âge de l'enfant ;						
B= Le lien de parenté de l'enfant avec le Cm ;						
C= La région et le milieu de résidence ;						
D= L'âge du chef de ménage, le sexe du Cm, le niveau d'instruction du Cm ;						
E= Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie, la taille du ménage, la survie des parents.						

5.4 DIFFERENCE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF MENAGE

Les rapports de chance de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et 15-24 ans selon le niveau d'instruction du chef de ménage sont présentés dans le tableau 5.5. Il ressort de ces résultats que (1) la sous scolarisation féminine existe quels que soient le niveau d'instruction du chef de ménage et le modèle, mais elle est plus prononcée chez les enfants de

15-24 ans. (2) Les inégalités sexuelles entre les enfants sont plus importantes chez les enfants dont le chef de ménage a un niveau d'instruction bas, notamment chez les 6-14 ans ; (3) La tendance est inversée chez les 15-24 ans où l'on constate que c'est chez les enfants des chefs de ménage n'ayant aucune instruction que l'on enregistre les moindres inégalités sexuelles entre enfants.

Chez les 6-14 ans, il ressort aux deux niveaux (brut et net) que les filles ont moins de chance de fréquenter lorsqu'elles vivent dans les ménages dont les chefs ont un niveau d'instruction bas. Cette chance d'être scolarisée en moins pour les filles passe au niveau net, du minimum chez les chefs de ménage sans niveau à un maximum chez ceux de niveau secondaire et plus.

Chez les enfants de 15-24 ans, cette tendance est inversée. Considérant les deux niveaux bruts et nets, on constate que les inégalités sont moindres dans les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction et que dans les ménages dont le chef a un niveau primaire ou secondaire et plus, les inégalités sont identiques. Après l'introduction des variables de contrôle, les rapports de chance diminuent jusqu'à 3,04 pour les sans niveau et 4,55 pour les niveaux primaire et secondaire et plus.

La sous scolarisation est avérée dans les ménages dont les chefs de ménage ont un niveau bas et chez les 6-14 ans, cela s'explique essentiellement par le travail domestique des filles dans les ménages avec à la base une absence d'importance accordée à la scolarisation des filles du fait de l'ignorance, du poids de la tradition ou encore du manque de moyens financiers. Dans les ménages dont le chef est de niveau secondaire et plus, chez les 15-24 ans, les fortes inégalités s'expliqueraient par l'accueil des enfants venant du milieu rural pour continuer les études secondaires ou supérieures. Dans ces ménages, dans la plupart des cas, la conjointe travaille et les filles sont orientées beaucoup plus vers les travaux domestiques

Tableau 5.5 : Sous-scolarisation féminine parmi les enfants de 6-14 ans et 15-24 ans, selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Niveau d'instruction du Cm	Effets bruts M0	Effets nets				
		A M1	B M2	C M3	D M4	E M5
ENFANTS DE 6-14 ANS						
Sans niveau						
Fille	0,54***	0,54***	0,54***	0,50***	0,49***	0,49***
Statistique r	0,12***	0,12***	0,12***	0,13***	0,13***	0,13***
Primaire						
Fille	0,54***	0,54***	0,54***	0,53***	0,52***	0,51***
Statistique r	0,13***	0,13***	0,13***	0,13***	0,13***	0,13***
Secondaire et plus						
Fille	0,72**	0,72**	0,72**	0,74*	0,74*	0,78ns
Statistique r	0,05**	0,05**	0,05**	0,04*	0,03*	0,00 ns
ENFANTS DE 15-24 ANS						
Sans niveau						
Fille	0,26***	0,26***	0,44***	0,32***	0,33***	0,33***
Statistique r	0,23***	0,23***	0,14***	0,17***	0,17***	0,16***
Primaire						
Fille	0,20***	0,20***	0,27***	0,26***	0,26***	0,22***
Statistique r	0,31***	0,31***	0,23***	0,22***	0,23***	0,23***
Secondaire et plus						
Fille	0,20***	0,20***	0,21***	0,20***	0,20***	0,16***
Statistique r	0,31***	0,31***	0,27***	0,27***	0,26***	0,27***
Notes :						
Signification : ns= non significatif, *= au seuil de 10%, **= au seuil de 5% ; ***= au seuil de 1%.						
Les variables de contrôle :						
A= L'âge de l'enfant ;						
B= Le lien de parenté de l'enfant avec le Cm ;						
C= La région et milieu de résidence ;						
D= L'âge du chef de ménage, le sexe du Cm ;						
E= Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie, la taille du ménage, la survie des parents.						

5.5 DIFFERENCE SELON LE SEXE DU CHEF MENAGE

Il ressort des études précédemment faites en Afrique subsaharienne que les femmes scolarisent mieux les enfants que leurs homologues hommes (PILON, 1995 ; CLEVENOT et PILON, 1996). Le tableau 5.6 présente les rapports de chance de la fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et de 15-24 ans par sexe de l'enfant et selon le sexe du chef de ménage. Il ressort de ces résultats que (1) Quels que soient la tranche d'âge et le modèle retenu, les filles sont plus défavorisées que les garçons aussi bien chez les femmes que les hommes chefs de ménage. (2) les filles de 15-24 ans sont plus défavorisées que celles de 6-14 ans notamment chez les hommes chefs de ménage.

Chez les 6-14 ans, les inégalités sont plus prononcées chez les femmes chefs de ménage. En effet, au niveau net, les garçons ont 2,25 et 1,90 fois plus de chance de fréquenter que les filles, respectivement chez les femmes chefs de ménage et chez les hommes chefs de ménage ; la tendance est la même au niveau brut. Après l'introduction des variables de contrôle, on constate que les risques de fréquentation scolaire des filles diminuent mais celles des garçons augmentent ; ce qui signifie donc que les inégalités varient selon le sexe du chef de ménage.

Chez les 15-24 ans, la situation est différente. C'est chez les hommes chefs de ménage que les inégalités sont plus grandes. Au niveau brut, les garçons ont 3,98 et 2,67 fois plus de chance de fréquentation scolaire que leurs homologues filles respectivement chez les hommes chefs de ménage et chez les femmes chefs de ménage. La même tendance est observée après introduction des variables de contrôle. Chez les 15-24 ans, les femmes scolarisent les enfants de façon moins inégalitaire.

Tableau 5.6 : Sous-scolarisation féminine parmi les enfants de 6-14 ans et 15-24 ans, selon le sexe du chef de ménage.

Sexe du chef de ménage	Effets bruts M0	Effets nets				
		A M1	B M2	C M3	D M4	E M5
ENFANTS DE 6-14 ANS						
Homme chef de ménage						
Fille	0,60***	0,60***	0,60***	0,56***	0,53***	0,53***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***	0,11***
Femme chef de ménage						
Fille	0,57***	0,57***	0,57***	0,48***	0,47***	0,44***
Statistique r	0,11***	0,11***	0,11***	0,13***	0,13***	0,13***
ENFANTS DE 15-24 ANS						
Homme chef de ménage						
Fille	0,25***	0,25***	0,37***	0,28***	0,25***	0,23***
Statistique r	0,26***	0,26***	0,18***	0,20***	0,20***	0,21***
Femme chef de ménage						
Fille	0,37***	0,37***	0,45***	0,36***	0,34***	0,34***
Statistique r	0,19***	0,19***	0,15***	0,17***	0,17***	0,16***
Notes: Signification : ns= non significatif, *= au seuil de 10%, **= au seuil de 5% ; ***= au seuil de 1%. Les variables de contrôle : A= L'âge de l'enfant ; B= Le lien de parenté de l'enfant avec le Cm ; C= La région et milieu de résidence ; D= L'âge du chef de ménage, le niveau d'instruction du Cm ; E= Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie, la taille du ménage, la survie des parents.						

5.6 DIFFERENCE SELON LA REGION DE RESIDENCE

Le tableau 5.7 présente les rapports de chances de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et de 15-24 ans par région de résidence. Dans toutes les régions, et quels que soient le modèle et la tranche d'âge, les filles sont moins scolarisées que les garçons.

Ainsi, il apparaît que : Chez les 6-14 ans, les filles sont désavantagées dans toutes les régions, même si dans la région du Centre, elles semblent avoir un léger avantage que leurs consoeurs du Nord et du Sud. Dans toutes les régions, l'ampleur des inégalités est croissante du modèle M0 au modèle M5. Du Nord au Sud, les garçons ont respectivement 1,99 ; 1,63 et 2,13 fois

plus de chance de fréquentation scolaire que les filles. L'introduction des variables de contrôle entraîne une augmentation des disparités observées au niveau brut.

Chez les 15-24 ans, la même tendance s'observe dans les régions en matière de scolarisation. Du Nord au Sud, les garçons ont respectivement de 4,12 ; 2,66 ; et 5 fois plus de chance de fréquentation scolaire que les filles. Le contrôle par les différentes variables, entraîne contrairement une diminution des disparités observées au niveau brut contrairement à l'effet observé chez les 6-14 ans.

Tableau 5.7 : Sous-scolarisation féminine parmi les enfants de 6-14 ans et 15-24 ans, selon la région de résidence.

Région de résidence	Effets bruts M0	Effets nets				
		A M1	B M2	C M3	D M4	E M5
ENFANTS DE 6-14 ANS						
Nord						
Fille	0,58***	0,58***	0,58***	0,56***	0,53***	0,50***
Statistique r	0,10***	0,10***	0,10***	0,10***	0,10***	0,10***
Centre						
Fille	0,69***	0,69***	0,68***	0,64***	0,63***	0,61***
Statistique r	0,07***	0,07***	0,08***	0,08***	0,08***	0,08***
Sud						
Fille	0,50***	0,50***	0,50***	0,50***	0,48***	0,47***
Statistique r	0,14***	0,14***	0,14***	0,14***	0,15***	0,15***
ENFANTS DE 15-24 ANS						
Nord						
Fille	0,23***	0,23***	0,32***	0,28***	0,23***	0,24***
Statistique r	0,23***	0,23***	0,16***	0,18***	0,18***	0,16***
Centre						
Fille	0,40***	0,40***	0,63***	0,47***	0,42***	0,38***
Statistique r	0,17***	0,17***	0,08**	0,11***	0,12***	0,13***
Sud						
Fille	0,19***	0,19***	0,24***	0,24***	0,23***	0,20***
Statistique r	0,32***	0,32***	0,26***	0,26***	0,25***	0,25***
Notes : Signification : ns= non significatif, *= au seuil de 10%, **= au seuil de 5% ; ***= au seuil de 1%.						
Les variables de contrôle :						
A= L'âge de l'enfant ;						
B= Le lien de parenté de l'enfant avec le Cm ;						
C= Le milieu de résidence ;						
D= L'âge du chef de ménage, le sexe du Cm, le niveau d'instruction du Cm ;						
E= Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le niveau de vie, la taille du ménage, la survie des parents.						

SYNTHESE ET CONCLUSION GENERALE

La présente étude s'était fixée comme objectifs, d'évaluer l'ampleur et les déterminants des inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au Tchad. L'étude a concerné les enfants âgés de 6 à 24 ans. Par ailleurs deux groupes d'âge ont été retenus afin de mieux mettre en évidence les disparités, il s'agit des enfants de 6-14 ans et ceux de 15-24 ans. Notre hypothèse de base est que les inégalités scolaires liées au sexe varient en fonction de certaines caractéristiques liées à l'offre scolaire, aux ménages, aux chefs de ménage et aux enfants eux-mêmes. L'examen de ces hypothèses a été fait à partir des données de l'Enquête Démographique et de Santé du Tchad (EDS-II), réalisée en 2004 auprès de 5 369 ménages. La régression logistique nous a servi de modèle d'analyse au niveau multivarié.

Au terme de notre analyse, il ressort effectivement qu'il existe dans les familles tchadiennes des inégalités entre sexes en matière de scolarisation des enfants. Il apparaît plus spécifiquement que :

- 1- Les filles sont plus défavorisées que les garçons en matière de scolarisation des enfants et que les inégalités sont plus prononcées chez les enfants de 15-24 ans que chez ceux de 6-14 ans conformément à notre hypothèse.
- 2- Les femmes chefs de ménage scolarisent mieux et de façon moins inégalitaire, les enfants de 15-24 ans des deux sexes que leurs homologues hommes. Cependant elles scolarisent plus les garçons que les filles, et de façon plus inégalitaire les enfants âgés de 6-14 ans. Ainsi, notre hypothèse se trouve partiellement vérifiée dans la tranche 15-24 ans.
- 3- Les taux de scolarisation des enfants augmentent avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Chez les enfants 6-14 ans, les inégalités sont plus importantes dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction bas que dans ceux dont le chef est de niveau secondaire et plus. En revanche, c'est la tendance inverse qui s'observe chez les enfants de 15-24 ans, situation explicable par le confiage des enfants pour la

poursuite des études en milieu urbain. Notre hypothèse se trouve ainsi vérifiée dans la tranche 6-14 ans.

- 4- L'élévation du niveau de vie des ménages augmente les chances de fréquentation scolaire des enfants. Mais les inégalités persistent entre filles et garçons dans les ménages dont le niveau de vie est moyen, inégalités explicables par l'accueil des enfants sans lien de parenté avec le chef de ménage. Du niveau de vie bas, au niveau élevé, les inégalités dans les deux tranches d'âge diminuent.
- 5- La sous scolarisation féminine est plus importante en milieu rural que dans les centres urbains tant chez les 15-24 ans que chez les 6-14 ans ; la même tendance est observée quant aux inégalités sexuelles.
- 6- Les disparités entre sexes sont plus importantes dans les régions du Nord et du Sud que dans la région du Centre, mais du Nord au Sud, les disparités entre sexes restent très prononcées au Sud tant chez les 15-24 ans que chez les 6-14 ans. Ce résultat vient donc infirmer notre hypothèse.

En ce qui concerne les déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad, nous avons noté les caractéristiques suivantes :

- Pour les 6-14 ans : la région de résidence (0,21), le niveau d'instruction du chef de ménage (0,18), le milieu de résidence (0,11) et le niveau de vie du ménage (0,10).
- Pour les 15-24 ans : le niveau d'instruction du chef de ménage (0,22), la région de résidence (0,20), le lien de parenté avec le chef de ménage (0,14) et le milieu de résidence (0,13).

Il est important de signaler que les inégalités sexuelles en matière de scolarisation ne s'expliqueraient pas seulement par les variables de contrôle introduites dans les différents modèles. L'ampleur et la résistance de ces inégalités traduisent un problème réel et profond qui s'expliquerait par les rôles dévolus et les statuts assignés par la société à chacun de ses membres. C'est pourquoi, il convient à ce niveau d'intégrer l'approche genre à la planification du développement afin d'éviter la marginalisation des femmes et de combattre l'inégalité dont elles en sont victimes du simple fait de leur appartenance au sexe "dit faible", ce qui entraînera un partage équitable des ressources et des

responsabilités. Un travail d'éducation, de sensibilisation et de plaidoyer s'impose à cet effet, pour convaincre les leaders d'opinions, les décideurs et les parents de la nécessité de scolariser les filles. Les décisions de nature politique doivent donner l'impulsion indispensable à ce changement escompté. L'ère pétrolière devrait être une occasion unique pour l'amélioration des taux de scolarisation et la réduction des inégalités sexuelles au Tchad.

La présente étude représente nos premiers pas en matière de recherche purement démographique, et par conséquent, elle n'est pas exempte d'imperfections. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. D'une manière générale, l'Enquête Démographique et de Santé comme son nom l'indique si bien est destinée à saisir beaucoup plus les aspects démographiques et sanitaires de la population plutôt que l'aspect scolaire. Même si les variables relatives à la scolarisation y ont été introduites, elles permettent de saisir la scolarisation de manière parcellaire et ne permettant pas une bonne compréhension des facteurs de la sous scolarisation des enfants.

Tout au long de l'étude, il a été fait constat d'une discrimination à l'égard des filles, l'explication de cet état de fait peut commencer à partir de la construction sociale que l'on fait de la scolarisation. Le genre explique en partie la sous scolarisation féminine au Tchad, cela nous permet de formuler les recommandations suivantes :

- Renforcer l'intégration de l'approche genre aussi bien dans les différents programmes de développement que dans la vie quotidienne des hommes et femmes au Tchad.
- Une étude spécifique de type qualitatif réalisée conjointement au primaire, secondaire et supérieur par le gouvernement sera plus adéquate pour une meilleure identification des déterminants des inégalités sexuelles du point de l'accès des enfants à l'école.
- Poursuivre et intensifier les efforts actuels par une meilleure répartition spatiale des infrastructures scolaires selon les degrés de l'enseignement.
- Réduire la pauvreté afin que tous les enfants en âge de fréquenter soient scolarisés sans aucune distinction.

- Comme l'a si bien souligné le Directeur Général de l'UNESCO, K. Matsuura :
« ...l'inégalité est due à des forces plus profondes agissant sur la société, qui vont au delà des frontières de l'éducation. Le changement à introduire devrait porter sur un large éventail de politiques économiques et sociales ainsi dans l'éducation elle-même, si l'on veut faire de l'égalité des sexes dans l'éducation une réalité »

-Il s'avère que le milieu de résidence est un facteur important pour les inégalités entre sexes, les autorités tant au niveau national que décentralisé doivent promouvoir une politique d'intensification des structures scolaires de sorte que les filles n'aient pas à faire des grandes distances en zone rurale à la recherche des établissements scolaires.

ANNEXE

Tableau A.1 : Effectifs ayant servi au calcul des taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges.

Sexe des enfants	Tranche d'âges des enfants					
	6-14 ans		15-24 ans		6-24 ans	
	Population scolaire	Population scolarisable	Population scolaire	Population scolarisable	Population scolaire	Population scolarisable
Garçons	1910	4204	872	2239	2781	6443
Filles	1356	4083	374	2554	1730	6638
Ensemble	3265	8288	1246	4793	4511	13081

Tableau A.2 : Effectifs ayant servi au calcul des taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon le sexe du chef de ménage.

Sexe du Chef de ménage	Tranche d'âges des enfants			
	6-14 ans		15-24 ans	
	Population scolaire	Population scolarisable	Population scolaire	Population scolarisable
HCM	2854	7055	1086	4064
FCM	411	1233	160	729
Ensemble	3265	8288	1246	4793

Tableau A.3 : Effectifs ayant servi au calcul des taux de scolarisation des filles et garçons par tranche d'âges selon les variables de contrôle.

Variables de contrôle	Tranche d'âges et sexe des enfants							
	6-14 ans				15-24 ans			
	G		F		G		F	
	Pop scolaire	Pop scolarisable	Pop scolaire	Pop scolarisable	Pop scolaire	Pop scolarisable	Pop scolaire	Pop scolarisable
Sexe du Chef de ménage								
HCM	1680	3618	1174	3437	778	1936	308	2128
FCM	230	554	181	629	93	269	66	400
Age du Cm								
Moins de 30 ans	153	332	107	316	148	486	35	747
30-44 ans	847	1878	607	1763	244	512	103	775
45-59 ans	646	1386	469	1386	341	808	168	666
60 ans et plus	264	576	173	601	138	399	68	341
Lien de parenté								
Enfants du Cm	1490	3389	1037	3255	553	1351	245	967
Autres enfants	420	783	316	802	223	482	98	357
Taille du m								
1 à 5	362	886	281	982	193	682	81	1178
6 à 8	752	1795	554	1721	249	670	109	692
9 à 13	550	1085	362	1013	292	601	119	473
14 et plus	246	406	159	350	138	254	64	185
Niveau d'étude du Cm								
Sans instruction	875	2738	559	2762	296	1303	113	1569
Primaire	695	1015	466	863	315	559	130	622
Sec et plus	336	415	327	433	258	340	128	329
Niveau de vie du ménage								
Bas	529	1755	342	1717	159	712	48	1012
Moyen	333	768	217	781	160	427	29	437
Elevé	1048	1649	797	1568	553	1067	297	1048
Milieu de résidence								
N'Djaména	242	310	209	309	175	276	101	236
Autres centres urbains	306	499	222	464	162	326	93	344
Rural	1361	3362	925	3293	534	1602	180	1948
Région de résidence								
Nord	162	896	100	883	60	432	20	570
Centre	484	1322	395	1391	246	770	121	766
Sud	1264	1954	861	1793	566	1004	233	1193
Survie des parents								
Orphelin de père et de mère	138	253	105	252	41	91	29	97
Orphelin de père	22	35	18	46	10	14	3	26
Orphelin de mère	1675	3753	1185	3634	298	669	178	680
Père et mère en vie	67	104	43	111	20	29	8	58

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- **ABAGIO, O et WAMAHIUS, S.** (1995), Facteurs familiaux et scolarisation des filles: leçons tirées des études existantes, rapport abrégé de Recherche, n°6, Academy Science Publishers, Nairobi, 8p.
- 2- **ACDI** (2001), "éditions spéciales sur l'éducation, citoyens du monde à l'œuvre, 14p. (http://www.acdi_cida.gc.ca)
- 3- **ADIHO J.** (2004), "Genre et scolarisation au Bénin", mémoire de DESS en Démographie, IFORD, Yaoundé, 136p.
- 4- **ADJIMOU T. et KOUTON N.** (2001), "Inégalités sexuelles en matière de scolarisation au Bénin, quelles leçons tirer? ", communication présentée au colloque international d'Abidjan sur genre, Population et Développement en Afrique UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD du 16 au 21 janvier 2001.
- 5- **AGBOGAN Y. D.** (2003) "Caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages et inégalités scolaires selon le sexe au Togo", mémoire de DESS en Démographie, IFORD, Yaoundé, 81p.
- 6- **ALLEN, J.** l'éducation des filles et femmes: vers un cadre d'action mondiale, Paris: UNESCO, 59p.
- 7- **BAKAYOKO E. M.** (2002), "Recherche des déterminants de la scolarisation en Côte d'Ivoire avec un accent particulier sur les régions du Nord, Mémoire de DESSD, IFORD, 80p.
- 8- **BANQUE Mondiale** (1988), "L'éducation en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion", Banque Mondiale Washington, D.C., 191p.

- 9- **BELARBI** (1985), Genre et développement: aspects sociodémographiques et culturels de la différenciation sexuelle, Rabat, p17.
- 10- **BILOO Y.** (2004), " Statut familial et scolarisation des enfants au Mali ", mémoire de DESS en Démographie, IFORD Yaoundé ;
- 11- **BOMMIER A. et SHAPIRO D.** (2001), "Introduction à l'approche économique de la demande d'éducation", in **PILON M. et YARO Y.**, La demande d'éducation en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherche, UEPA, pp 49-62.
- 12- **BONINI N.** (1998), "Les filles massai à l'école. Une brève rencontre sans grandes conséquences" in **LANGE M. F.**, L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions, Karthala, Paris, pp 97-119.
- 13- **BOUYA A.** (1994), "Education des filles: quelles perspectives pour l'Afrique au XIX^{ème} siècle, in *Afrique et Développement*, CODESRIA, vol. XIX, n°4, PP 11-34.
- 14- **BOZON Michel et LOCOH Thérèse** (sous la dir.), (2000), "Rapport de genre et question de population II", in *Genre, population et développement*, INED, Paris, 196p.
- 15- **CHERNICHOSKY D.** (1985), « Socioeconomic and demographic Aspects of school Enrollement and Attendance in Rural Botswana , *EconomicDevelopment and Cultural Change*, vol.33, n°2, p.319-332.
- 16- **CLEVENOT D. et PILON M.** (1996), "Femmes et scolarisation des enfants", communication présentée au Séminaire International de Yaoundé sur Femmes et gestion des ressources, IFORD, du 5 au 7 février 1996, 23p.
- 17- **DABSOU G.** (2001), "Relations de genre et scolarisation au Tchad", Mémoire de DESS en Démographie, IFORD, Yaoundé, 102p.

- 18- **DEBLE I.** (1980), la scolarisation des filles: étude internationale comparative sur les déperditions scolaires chez les filles et garçons dans l'enseignement du premier et second degré, Paris: UNESCO, 180p.
- 19- **DIALLO M. D** (2003), "Les disparités régionales en matière de scolarisation en Guinée: évaluation et recherche des facteurs explicatifs", mémoire de DESS en Démographie, IFORD, Yaoundé, 89p.
- 20- **DJIONKITO B.D** (1993), "L'enseignement au Tchad: bilan et perspective de l'enseignement élémentaire, Thèse de mémoire, UCL, Louvain-La-Neuve.
- 21- **DJARMA H. et TOLMBAYE M.G,** (1995), Rapport d'enquête sur les facteurs socioéconomiques et facteurs internes au système éducatif ayant une incidence sur la scolarisation des filles au Tchad, N'djaména: UNICEF.
- 22- **ELONDOU E. et DAVANZO J.** (2003), "Economic downturns and Schooling Inequality", Cameroon, 1987-95, Population Studies, Vol. 57, No. 2, pp.183-197.
- 23- **FILMER D. et PRITCHETT L.** (1999), « The effect of household wealth on educational attainment: Evidence from 35 countries, Population and Development Review, vol.25, n°1, pp85-120.
- 24- **GERARD E.** (1997), La tentation du savoir en Afrique: politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali, Khartala ORSTOM, Paris, 280p.
- 25- **GERARD E.** (1998), "Femmes, instruction et développement au Burkina-faso. Incertitudes africaines", in LANGE M. F., L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions, Khartala, Paris, pp 197-220.
- 26- **GERARD E.** (1999), Les enjeux de l'éducation et des savoirs au sud, les cahiers Ares, n°1, paris, 179p.

- 27- **GERARD E.** (2001), "La demande d'éducation en Afrique: approches sociologiques", in **PILON et YARO** (sous la dir.), (2001), la demande d'éducation en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherche, Dakar: FASAF-UEPA, PP. 63-79.
- 28- **HAGAM S.** (2001), rapport final de l'étude sur l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation, N'djaména.
- 29- **IGNEGONGBA K.** (1999), "Evolution des taux de scolarisation au Tchad. Une faible scolarisation générale, un faible rendement" in **ATEP** (1999), Diagnostique de l'école tchadienne: faiblesse structurelle et d'infrastructures, bulletin de l'ATEP, n°002, IDT, N'djaména: FNUAP.
- 30- **KABORE I, LAIREZ T et PILON M** (1999), "Genre et scolarisation au Burkina Faso: une approche statistique exploratoire", communication au séminaire international du **CICRED** "stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques", Ouagadougou, 15-19 novembre 1999, 19p.
- 31- **KOBIANE J.F** (2002), " ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de demande scolaire ", thèse de doctorat en Démographie soutenue à L'institut de Démographie de L'UCL, Louvain-La-Neuve, 282p.
- 32- **KOBIANE J.F** (2001), "revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique" in **PILON M. et YARO Y.**, (sous la dir.), (2001), la demande d'éducation en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherche, Dakar: FASAF-UEPA, PP. 18-49.
- 33- **KOURA D.** (2001), "L'influence des facteurs familiaux, scolaires et individuels sur l'abandon scolaire des filles en milieu rural, de la région de Ségou", Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education présentée et soutenue à l'Université de Montréal, Québec, CANADA, 390p (<http://www.bcltechnologies.com/allpdf/>)
- 34- **LANGÉ M.F** (sous la dir.) (1998), l'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition, Paris Khartala, 254p.

- 35- **LANGE M.F et PILON M.** (2000), "La persistance des inégalités d'accès à l'instruction", in LOCOH T. et BOZON M., Genre, population et développement, INED, PARIS, PP69-80.
- 36- **LAROUSSE** (2005), le petit Larousse illustré 2006, Paris cedex, 1855p.
- 37- **LLOYD C. B. et BLANC A. K.** (1996), "Children's schooling in Sub-Sahara Africa", in Population and development, volume 22, n°2, pp 265-298.
- 38- **MARCOUX R.** (1994), "Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali", Etudes et travaux du CERPOD, 200p.
- 39- **MARCOUX R.** (1995), "Fréquentation scolaire et structures démographiques des ménages en milieu urbain au Mali" in Cahiers des Sciences Humaines, ORSTOM, volume 31, n°3, pp 655-674.
- 40- **MAROC (CEPED)** (1998), Genre et développement: aspects sociodémographiques et culturels de la différenciation sexuelle, Premier ministre, Ministère de la prévision économique et du plan, Rabat, 324p.
- 41- **MBAINDOH E.** (1997), " Les déterminants socioéconomiques et démographiques de la scolarisation au Tchad ", mémoire de DESS en Démographie, IFORD Yaoundé.
- 42- **MBAIOSSO A.** (1990), L'éducation au Tchad. Bilan, problèmes et perspectives, Khartala, Paris, 271p.
- 43- **MIMCHE H** (2004), " Les inégalités d'accès à l'éducation au Tchad " communication présentée à la rencontre internationale de l'Afec de Ouagadougou 2004 (<http://www.afecinfo.free.fr>).
- 44- **NDOYE A.K.** (2002), "Facteurs socioéconomiques et réussite scolaire des filles en fin d'enseignement élémentaire: cas de deux régions du Sénégal, Dakar, UEPA, 136p.

- 45- **NDZOMO N.** (2004), "déterminants des disparités entre les sexes en matière de scolarisation au Sénégal", mémoire de DESS en Démographie, IFORD, Yaoundé, 96p.
- 46- **NGANBET K.M** (2002), "Entre cuisine et maternité, le femme tchadienne", Collections "Réalités tchadiennes", Cefod-Editions, mars2002.
- 47- **NGWE E.** (2007), cours de population et environnement, année académique 2006-2007, IFORD, Yaoundé.
- 48- **NINGAM N.** (1999), "Différences régionales en infrastructures des écoles primaires. Quel impact sur la scolarisation?" in ATEP (1999), Diagnostic de l'école tchadienne: faiblesse structurelle et d'infrastructures, bulletin de l'ATEP, n°002, IDT, N'djaména: FNUAP.
- 49- **NOUBADIGNIM R.** (2005), "Les Déterminants des disparités régionales en matière de scolarisation au Tchad ", mémoire de DESSD en Démographie, IFORD Yaoundé ;
- 50- **ODI D.** (1995), "Analyse des déterminants familiaux de la scolarisation dans une ville moyenne du Cameroun: cas de la ville d'Edéa", mémoire de DESS en démographie, IFORD, Yaoundé, 69p.
- 51- **PILON M.** (1993), "Scolarisation et stratégies familiales, possibilités d'analyse des données d'enquêtes démographiques: illustrations auprès des Moba-Gourma du Togo, in LIVENNAIS L. et VAUGELADE J., Changements démographiques et développement, ORSTOM, pp79-92.
- 52- **PILON M.** (1995), " Les déterminants de la scolarisation de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : approches et limites des données censitaires", Cahiers des Sciences Humaines, ORSTOM, volume 31, n°3, pp 697-718 ;
- 53- **PILON M.** (1996), "Genre et scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne", documents et manuels du CEPED, n°5, pp23-44.

- 54- **PILON M et YARO Y, (sous la dir.)**, (2001), La demande d'éducation en Afrique. Etats de connaissances et perspectives de recherche, Dakar: FASAF-UEPA, 221p.
- 55- **SANOUE F.** (1995), "Etude sur la sous scolarisation des filles au Burkina Faso", Université de Ouagadougou, 119p.
- 56- **SCHOUAME A.M** (2007), cours d'économie des ressources humaines, année académique 2006-2007, IFORD, Yaoundé.
- 57- **SHAPIRO D.** (1999), « Family Influences on Women's Educational Attainment in Kinshasa » papier présenté au séminaire international sur les stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques, Ouagadougou du 15 au 19 Novembre 1999, 20p.
- 58- **SHAPIRO D et TAMBASHE B** (1999), « Gender, Povert and school Enrollement in Kinshasa, Congo », in UEPA (éd), la population africaine au 21ème siècle. Actes de la troisième conférence africaine à Durban, Afrique du Sud, 6-10 décembre 1999, vol.3, pp 587-617.
- 59- **VREYER DE P.** (1993), "Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte-d'Ivoire" in Revue d'économie du développement, n°3, PP 49-79.
- 60- **WAKAM J** (1999), "Structures démographiques des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun", communication présentée au séminaire international du CICRED du 15 au 19 novembre 1999 à Ouagadougou sur le thème: "Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques", 28p (à paraître).
- 61- **WAKAM J.** (2000), "Relation de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes", document préparée pour le quatrième atelier du projet sur l'analyse des recensements africains (ACAP), co-organisé le population studies, centre de l'université de Pennsylvanie, l'IFORD et l'UEPA du 15 au 17 janvier 2001 à Dakar, 20p (à paraître).

- 62- **WAKAM J.** (2003), "Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun" in Education, famille et dynamiques démographiques, sous la direction de CASINO M., MARCOUX R., QUESNEL A., Paris, CICRED, pp183-217.
- 63- **WAKAM J.** (2002a), "Relations de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun", Etude de la population africaine, volume 17, n°3, pp1-22.
- 64- **WAKAM J.** (2002b), "La situation des enfants orphelins en matière de scolarisation en Afrique: le cas du Cameroun", in GENDREAU F., TABUTIN D., POUPARD M., Jeunesse, Vieillesse, Démographie et Sociétés, Chaire Quételet 2001, Institut de démographie, UCL, l'Harmattan, pp 177-195.
- 65- **WAKAM J.** (1994), "De la pertinence des théories économes de fécondité dans le contexte socioculturel camerounais et négro-africain", Les cahiers de l'IFORD, n°8, 490p.
- 66- **YARO Y.** (1995), "Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso", cahiers des Sciences Humaines, ORSTOM, volume 31, n°3, pp675-696.
- 67- **ZOUGRANA C. M. et al** (1998), "La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches", in LANGE M. F., L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition, Khartala, pp 167-196.